Les fins d'empires : A Mexico, les tambours se sont tus

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE. – N° 14782 – 7 F

VENDREDI 7 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que les « casques bleus » n'excluent pas de devoir évacuer Sarajevo

L'ONU est saisie du sort des prisonniers dans les camps de Bosnie

Les Etats-Unis ont demandé, mercredi 5 août, la convocation, la semaine prochaine, d'une réunion extraordinaire de la Commission des droits de l'homme sur la situation en Bosnie-Herzégovine. L'ambassadeur de cette République auprès de l'ONU, M. Sacirbey, avait communiqué le même jour une liste de 105 camps de détention, contrôlés par les Serbes, et où seraient regroupés près de 120 000 civils et prisonniers de guerre. M. Mitterrand a réclamé que tous ces lieux de détention soient accessibles et contrôlés. Devant l'aggravation de la situation, la FORPRONU n'exclut pas d'être obligée d'évacuer Sarajevo.

« Purification ethnique »

LA guerre qui fait rage depuis plus d'un an dans l'ex-Yougoslavie franchit sans doute aujourd'hui un pas de plus vers l'atrocité. Le fait que le Comité international de la Croix-Rouge se voit refuser l'accès aux camps de détention tenus par les Serbes en Bosnie donne une idée de ce qui peut s'y passer quotidiennement. Un pas de plus, car n'oublions pas que les combats qui ont mis aux prises pendant plusieurs mois en Croatie les milices serbes soutenues ouvertement par l'armée fédérale aux forces croates ont eu également leur lot de massacres et de sauvageries : exécutions sommaires, viols, tortures...

Vukovar n'est plus qu'un amas de ruines, mais que sont devenus ses dizaines de milliers d'habitants et de prisonniers évacués, pour la plupart, vers la Serbie ? Belgrade a installé une partie de « ses » réfugiés en Voïvodine, cette province dont l'autonomie a été supprimée par M. Milosevic et où vit une forte minorité hongroise (20 %). L'objectif paraît clair : recomposer ethniquement la région, la « serbiser ».

EN Bosnie-Herzégovine se déroule apparemment une autre phase du processus de « purification ethnique » cher à cette douteuse Académie des sciences et des arts de Belgrade qui, dès 1986, dressait les grandes lignes de la « Grande Serbie » et défendait l'idée d'un Etat serbe rassemblant tous les Serbes vivant dans ce qui était encore la fédération yougoslave. La Bosnie était une mosaïque de Croates, de Musulmans (slaves islamisés) et de Serbes.

A présent, ces derniers occupent environ deux tiers du territoire de la République et ont systématisé davantage encore, et d'une façon sinistre, la « purification ». Une fois les villages conquis, d'une façon brutale, les populations sont regroupées dans des « centres de migration », classées selon leur origine ethnique et chassées ensuite, dans des conditions que l'on peut imaginer, hors des zones sous contrôle des milices serbes. Dans certains quartiers de Sarajevo, des familles musulmanes sont expulsées et contraintes à signer un « document » par lequel elles s'engagent à abandonner leurs logements et à ne jamais y revenir. Sinon, on leur promet tout simplement deux balles dans la tête.

VOILA la manière choisie par M. Milosevic et son équipe, qui ont l'aplomb de nier toute implication dans la guerre en Bosnie et tout désir d'expansionnisme, pour parvenir à leurs fins : une Serbie élargie et, si possible, ethniquement homogène. Certes, les Serbes ne sont pas les seuls responsables des atrocités. Des exactions sont commises de part et d'autre – sur leur territoire, les Croates ont mis la main sur toutes les propriétés serbes et grâce à leur alliance avec les Musulmans contrôlent fermement une partie de la Bosnie, – mais Belgrade n'impressionne plus personne en essayant de jouer les victimes et les martyrs.

Compte tenu des risques de plus en plus grands d'embrasement du conflit, au Kosovo par exemple et donc immédiatement à l'Albanie voisine, l'ONU, les Etats-Unis et l'Europe devraient se rendre compte qu'une nouvelle guerre balkanique a peut-être commencé. Entre 1939 et 1944, elle avait fait plusieurs millions de morts.

1991

ET SI ÇA EXPLOSAIT EN BOSNIE ?

ALLONS ! ALLONS !

ONU

1992

ET SI ÇA EXPLOSAIT AU KOSOVO ?

ALLONS ! ALLONS !

ONU

Le devoir de savoir

par Jacques Lesourne

A tout homme, tout chef d'Etat, toute nation, Auschwitz a laissé ce message : ne jamais tolérer la possibilité de massacre d'une population, quelle qu'elle soit, dès lors que l'on a la moindre possibilité d'intervention. Or, depuis qu'il y a soupçon d'extermination dans les camps contrôlés par les Serbes, la crise yougoslave a changé de nature. Elle ne relève plus seulement du conflit ethnique accompagné de crimes de guerre, elle glisse vers le génocide. Dès lors, il faut faire ouvrir les camps, de gré ou de force, en prendre le contrôle et annoncer à M. Milosevic, à ses séides et aux officiers serbes qu'ils seront individuellement tenus pour responsables de leurs actes et jugés pour crimes contre l'humanité. Si l'action peut être menée au nom des Nations unies ou de telle ou telle organisation internationale, tant mieux. Mais si un accord immédiat est impossible, la France a le devoir de tenter, même seule, de faire la lumière sur la réalité des faits. M. Mitterrand, qui a consacré une partie de sa vie à la défense des droits de l'homme, qui a envoyé des « casques bleus » français en Yougoslavie, qui a récemment fait le déplacement de Sarajevo dans les conditions que l'on sait, a l'obligation d'agir pour sauver des vivants et montrer que la leçon d'Auschwitz ne sert pas seulement à nourrir des débats – au demeurant fort utiles – sur le comportement des générations précédentes.

Lire nos informations page 3

Baidoa, ville-mouroir de Somalie

L'aide humanitaire se fait dramatiquement attendre dans une région qui épuise ses réserves alimentaires

BAIDOA

de notre envoyé spécial

Ici, les enfants meurent de famine et d'indifférence, les yeux mangés de mouches, petits corps squelettiques agrippés aux seins fripés de leurs mères. A 260 kilomètres à l'ouest de Mogadiscio, au centre de la Somalie, la ville de Baidoa est un mouroir. La situation est plus tragique encore dans plusieurs districts du pays où l'aide humanitaire se fait attendre. Mais Baidoa vaut toutes les démonstrations. Elle dit la fureur des hommes et leur détresse, leur aveuglement fratricide et leur espoir de ne pas être oubliés.

Des milliers de paysans ont reflué vers Baidoa, chassés du *bush* avoisinant où ils crevaient de faim. Ils s'entassent sous des abris précaires tressés d'épineux mêlés à des matériaux de récupération. La terre est rouge et sèche, le soleil ardent, voilé par des nuages hauts, avares de pluie. Des femmes et des enfants en guenilles – les hommes sont à la guerre – patientent, accroupis, leur écuelle à la main. Vingt mille « repas » par jour, un le matin et un le soir, faits d'un épais brouet de maïs et de soja sont distribués à ceux qui peuvent marcher jusqu'à ces cantines de fortune. Beaucoup sont morts dans leur fuite, silhouettes fantomatiques en route pour Baidoa ; leurs cadavres sont entassés dans des camions, avant d'être jetés dans des fosses communes.

Selon la Croix-Rouge, cinq cents enfants périssent chaque jour en Somalie, à des années-lumière de l'hémisphère nord, engourdi de torpeurs estivales. Héroïques, et quasi impuissants, une demi-douzaine d'Occidentaux, aidés de Somaliens, tentent à Baidoa de faire face à cette tragédie. Américains d'International Medical Corps, Irlandais de l'Association Concern et fonctionnaires de la Croix-Rouge.

BERTRAND LE GENDRE

Lire la suite page 4

La campagne radiotélévisée pour le référendum

Le conseil des ministres a fixé, mercredi 5 août, les modalités d'organisation de la campagne officielle pour le référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht, qui aura lieu du 7 au 19 septembre. Elle sera ouverte aux partis politiques représentés au Parlement, qui se répartiront deux heures d'antenne à la radio et à la télévision au prorata de leurs élus, ainsi qu'aux formations ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés à une élection nationale depuis 1988, qui disposeront chacune de cinq minutes. Les Verts et le Front national, bénéficiaires, avec Génération Ecologie, de cette disposition, ont néanmoins protesté contre l'inégalité de traitement entre les grands et les petits partis.

Lire nos informations page 6

Quarante-huit secondes olympiques

Sur 400 mètres, la Guadeloupéenne Marie-José Pérec a apporté à la France une huitième médaille d'or aux Jeux de Barcelone

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Elle n'a jamais eu la notion du temps. Elle se faisait toujours attendre, désirer. Elle traînait son indolence, son inconstance. Et encore une fois, au cours de la finale du 400 mètres, Marie-José Pérec ne sembla pas être là où on l'attendait, en tête. A l'entrée de la dernière ligne droite, elle était en retrait sur la plus dangereuse de ses adversaires. En retard, comme au temps où l'adolescente douée séchait les cours, oubliait les entraînements, manquait les rendez-vous. Mais les longues flemmes appartiennent à une époque révolue, les années où elle se regardait vivre nonchalamment. A l'entrée de la dernière ligne droite, elle ne se voulait plus spectatrice d'une course qui pouvait lui échapper. *« J'étais venue gagner cette finale, et j'étais en train de regarder les autres me dépasser. Je me suis dit qu'il fallait que j'accélère. »*

Marie-José Pérec a donc allongé un peu plus ses interminables foulées. Elle a rattrapé puis dépassé Bryzgina, l'Ukrainienne, aussi noueuse qu'elle est déliée. Ses joues se gonflaient comme celles d'un trompettiste. Jusqu'à ce qu'une fois la ligne franchie sa bouche s'ouvre grande d'épuisement et esquisse peu à peu un sourire.

Marie-José Pérec était exacte au rendez-vous d'une finale que l'on donnait courue d'avance. Elle était à l'heure d'un nouveau record de France, un passage inédit sous les 49 secondes qui lui accordait la sixième performance mondiale de tous les temps. La plus fantasque de ses vedettes venait d'offrir à l'athlétisme français la plus attendue de ses victoires, vingt-quatre ans après la surprise Colette Besson. Cette médaille d'or valait bien la peine de déchirer quelques clichés. La championne, qui terminait invariablement ses arrivées sur le flanc, a enfin réussi le tour d'honneur que son corps lui a toujours refusé après l'effort.

JÉRÔME FENOGLIO

Lire la suite page 8
et les articles de nos envoyés spéciaux pages 8 et 9

Les risques de l'assurance-chômage

Les solutions pour résoudre les difficultés de l'UNEDIC comportent des risques qui n'ont pas été mesurés : elles pourraient pénaliser les plus démunis.

Lire page 17 l'article d'ALAIN LEBAUBE

Réfugiés irakiens en Arabie saoudite

Un an et demi après la fin de la guerre du Golfe, trente mille « hôtes du roi Fahd » attendent toujours d'être fixés sur leur sort.

Lire page 5 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX

LIVRES

Le sommaire complet se trouve page 22

Dans les entrailles de Chaillot

Les Arts étonnants proposent une stupéfiante expérience théâtrale

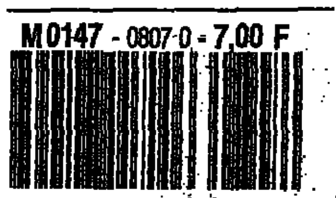
par Olivier Schmitt

Voilà un objet des plus curieux qui associe artistes, performers, scientifiques et spectateurs dans une aventure sensorielle sans précédent. Paris Quartier d'été et Chaillot reçoivent pour quelques jours encore les Arts étonnants, *« manifestation d'installations-performances »* imaginée par Michel Reilhac, directeur de l'American Center, pour l'école d'art du Fresnoy à Tourcoing l'automne dernier. Tout le théâtre a été investi pour l'occasion. Au pied de l'interminable escalier qui mène au foyer, l'Anglais Stephen Taylor Woodrow a installé ses « Living Paintings », trois tableaux bleu, brun et rouge dont le personnage central est un performer vivant suspendu dans la « toile » par un harnais. Ces trois hommes, qui portent de lourds vêtements peints dans la même couleur que les tableaux, ne parlent pas mais communiquent avec les visiteurs par le regard et le geste, demandant à l'un ou l'autre une cigarette, une bière, le journal qu'il tient sous le bras ou son sac. Bizarre.

Plus loin, dans une grande salle qui donne sur les bassins du Trocadéro, le même Woodrow a reconstitué une salle d'hôpital qu'il a baptisée « Going Bye Byes » ; un mouroir en quelque sorte. Quelques lits s'alignent de part et d'autre d'un cheminement central, des lits tirés au cordeau ou défaits, abandonnés.

Lire la suite page 16

M 0147 - 0807 - 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

16. – A Mexico, les tambours se sont tus

13 août 1521 : les combats ont cessé à Tenochtitlán. La capitale des Aztèques n'est plus qu'un charnier, et les conquistadors de Cortés bâtiront Mexico sur ses ruines. La domination indienne n'avait rien d'impérial, les vainqueurs écarquillaient les yeux, les épidémies feront le reste : l'occidentalisation du monde commence à Mexico.

Par SERGE GRUZINSKI

Des siècles durant, les Indiens de Mexico gardèrent le souvenir du sinistre été 1521. La grande cité de Mexico-Tenochtitlán s'était rendue aux Espagnols. L'agglomération qui se dressait au milieu du lac, pareille à la Venise italienne, n'était plus qu'un amas de ruines jonchées de cadavres et d'agonisants, inondées par des pluies torrentielles. Le lac était encombré de corps aux yeux exorbités et au regard perdu, qui exhalaient une odeur insoutenable. Un cloaque nauséabond avait remplacé la cité impériale qui naguère se voulait le centre du monde et qui avait été l'une des villes les plus peuplées du globe.

Les événements les plus imprévus s'étaient succédé à un rythme d'enfer. En avril 1519, Hernan Cortés et ses conquistadors débarquaient sur les plages du golfe du Mexique, non loin de ce qui deviendrait le port de Veracruz. Les envahisseurs ignoraient pratiquement tout de Mexico et de ses habitants. Deux années plus tard, la ville de Mexico-Tenochtitlán tombait aux mains des Européens et de leurs alliés indigènes. Des millions d'hommes, des sociétés riches et policées qui n'avaient jusque-là entretenu aucun contact avec l'Europe seraient projetés dans l'orbite espagnole et deviendraient pour des siècles des satellites du monde occidental. Comment comprendre ce subit écroulement qui se reproduisit une dizaine d'années plus tard avec les Incas des Andes ?

L'énigme continue de nous fasciner, sans doute par ce qu'elle réveille en nous de délectation morbide face aux grandes catastrophes politiques et sociales de l'histoire. Mais elle pose également la question de l'expansion de l'Occident et de la destruction de sociétés extra-européennes. Pour tenter de saisir ce qui advint en août 1521, il n'est peut-être pas inutile de « redimensionner » l'événement en revenant sur une poignée de clichés, et notamment sur la notion d'« empire aztèque ». Ceux que nous dénommons abusivement les Aztèques portaient les noms de Tenochca, Mexica ou même Mexicains dans la variante hispanisée retenue par les conquistadors et les chroniqueurs espagnols. Le terme empire est plus trompeur encore. Il évoque des armées et des infrastructures puissantes, des économies intégrées, une législation uniforme. Rien de semblable dans la domination qu'exerçaient les Mexica. Ceux-ci étaient à l'origine une bande de nomades qui avaient erré sur le haut plateau mexicain et s'étaient frottés aux peuples policés de la région avant d'occuper un îlot marécageux, sur l'un des lacs de la vallée de Mexico. Mexico-Tenochtitlan n'était encore qu'une obscure bourgade. Les nomades se firent sédentaires et mirent leurs épées d'obsidienne au service des puissants des alentours. Vers 1428, secouant la tutelle de la cité d'Azcapotzalco, ils conclurent avec deux villes voisines une « triple alliance » qui étendit son emprise sur la vallée de Mexico, avant de couvrir le Mexique central en poussant des avancées vers le Pacifique, les rivages du Golfe et les terres chaudes du Guatemala.

La domination mexica souffrait d'être récente, privée de la légitimité et du prestige que confère le temps immémorial. Adversaires ou satellites, les Indiens du Mexique étaient convaincus que, tôt ou tard, d'autres les supplanteraient. Leur conception cyclique du temps et des choses leur interdisait de voir l'avenir autrement. L'infrastructure militaire de la triple alliance était légère, la coalition n'avait ni l'habitude ni les moyens d'entretenir des garnisons dans les contrées conquises. Le lien majeur qu'elle maintenait avec ses satellites prenait la forme d'un tribut versé à date fixe.

Les Indiens du Mexique étaient convaincus que, tôt ou tard, d'autres finiraient par les supplanter. Leur conception cyclique du temps et des choses leur interdisait de voir l'avenir autrement.

Des obstacles techniques limitaient le rayon d'action et la rapidité d'intervention des Mexica. Les Indiens connaissaient la roue mais ne l'employaient pas. Pour convoyer le tribut ou faire circuler les armées et leur ravitaillement, des centaines de porteurs, les *tamemes*, étaient indispensables. La célérité et l'efficacité des communications dépendaient donc entièrement des équipes qui se relayaient de bourgade en bourgade pour assurer la progression des convois, des caravanes ou des armées. Par ailleurs, les peuples du Mexique ignoraient l'écriture alphabétique et utilisaient des systèmes de glyphes et d'images qui peuvent nous paraître, à tort, rudimentaires face aux exigences de la gestion d'un empire. Ils permettaient pourtant de fixer des informations variées et sophistiquées, mais ils étaient dépourvus de la maniabilité des quipus andins ou des alphabets européens. Enfin, le pays était une mosaïque de langues, de cultures et de sociétés traversées d'intérêts contradictoires et qui supportaient mal les prétentions exorbitantes des cités de la vallée et le triomphalisme de la capitale *mexica*.

De là à imaginer que Hernan Cortés n'aurait eu qu'à surgir pour que le château de cartes *mexica* s'écroulât, il n'y a qu'un pas. C'est la vision que nous souffle après coup le dénouement des événements. Mais elle ne tient pas, pas plus que celle qui détecterait chez les Indiens les signes d'une insurmontable infériorité. Le cours des choses fut étonnamment plus complexe.

N'allons pas croire non plus que Hernan Cortés, cet obscur hidalgo d'Estrémadure, ait eu en tête, une fois touchées les côtes mexicaines, de détruire un empire et d'en fonder un autre. Comme ce fut le cas une dizaine d'années plus tard pour Francisco Pizarro, Cortés n'avait pas la moindre idée des cultures et des puissances qu'il allait affronter. Ce n'est qu'au fur et à mesure qu'il s'enfonça à l'intérieur du pays en direction de Mexico-Tenochtitlan, qu'il se familiarisa avec la carte politique mexicaine. Il tenta alors de se faire des alliés et de les manipuler, quand il n'était pas lui-même victime de leurs propres intrigues.

Ses rapports avec Moctezuma furent nimbés d'ambiguïtés. Le maître de Mexico comprenait mal les intentions des envahisseurs, dont les comportements ne correspondaient à rien d'habituel ou de connu : étaient-ce des agresseurs venus lui arracher son trône, ou bien des visiteurs de passage, ou encore des ambassadeurs ? Par ailleurs, les circonstances liaient les mains de Moctezuma. Cortés s'avança sur Mexico au moment où les Indiens s'apprêtaient à récolter le maïs qui assurait la subsistance des cités de la vallée. Fallait-il lever une armée contre les étrangers quitte à se priver du maïs nourricier ou courir le risque d'une rencontre en accueillant les visiteurs au milieu des sanctuaires des ancêtres ? Moctezuma opta pour la rencontre.

Cortés était également dans une situation singulièrement embarrassante. Comme ses compagnons, il avait été stupéfait par la richesse et la splendeur de Mexico-Tenochtitlan. Mais les conditions douteuses dans lesquelles il avait quitté sa base de Cuba entachaient son expédition d'un voile d'illégitimité. D'où la nécessité de jouer sur plusieurs tableaux à la fois et de présenter à son souverain, l'empereur Charles Quint, la soumission de la triple alliance comme une opération sans bavure. Ses lettres devaient donc magnifier la réalité mexicaine pour mieux justifier l'intervention du conquistador et transmettre l'image d'un Moctezuma acceptant de plein gré la suzeraineté de l'empereur. Or cette version qui consacrait d'un trait de plume la fin du Mexique indien dissimulait une réalité autrement confuse et truffée de malentendus. Chaque fois, par exemple, que Moctezuma prétendait affirmer sa supériorité en comblant de présents ses hôtes européens, ceux-ci interprétaient sa générosité comme une marque d'allégeance. Très vite le souverain mexica se retrouva à la merci des Espagnols, qui en firent leur otage, tout en le laissant exercer ses fonctions. Les envahisseurs se doutaient-ils qu'en touchant à la personne de Moctezuma ils ruinaient son aura quasi divine et minaient les fondements de la domination mexica ? Ambiguïtés, faux-semblants et situations fausses se dénouèrent tragiquement. Comme ils en avaient l'habitude, les Espagnols massacrèrent préventivement une partie de la noblesse mexica. Il s'ensuivit un soulèvement général dans lequel Moctezuma perdit la vie. Les Espagnols durent abandonner la ville en juin 1520. Cette retraite piteuse et sanglante aurait pu signifier la fin de la conquête et le départ des Européens. Ce ne fut que le premier acte d'une guerre qui se soldera par la prise de Mexico et la progressive occupation du Mexique.

Les Espagnols étaient tenaces. Ils comptaient parmi les Indiens des alliés sans cesse plus nombreux et plus enthousiastes, déterminés à balayer la domination de Mexico-Tenochtitlan. Malentendu ou mauvais calcul, l'intervention étrangère pouvait apparaître comme transitoire, le temps d'écraser les Mexica. Il semblait aller de soi que les envahisseurs repartiraient vers leurs bases lointaines, une fois chargés de butin, quitte à leur promettre un tribut régulier. Les Espagnols refirent leur force. Avec leurs alliés indigènes ils soumirent la ville à un blocus. Après plusieurs semaines d'un siège mouvementé au cours duquel le sort faillit se retourner contre les Espagnols, la ville finit par tomber. Les tambours indiens se turent subitement, et un silence de plomb s'abattit sur les survivants. Fut-ce la fin d'un monde ? Les témoins indigènes dont les écrits et les chants nous sont miraculeusement parvenus l'ont ainsi ressentie :

Ce triste et lamentable sort nous plongea [dans l'angoisse,
Et des dards brisés gisent sur les chemins.
Les cheveux sont épars ;
les maisons ont leurs toits défoncés et leurs [murs rougis.
Dans les rues, sur les places grouillent les vers
tandis que sur les murs dégoulinent les [cervelles...

Mais peut-on confondre la chute de Mexico avec la chute du Mexique ? Le pays ne devint pas espagnol du jour au lendemain. Ce serait prêter une efficacité invraisemblable à une poignée de conquérants, quelques centaines, puis quelques milliers, face à vingt millions d'Indiens, peut-être davantage. Ni les chevaux, ni la supériorité de l'armement européen – les canons et les arquebuses, – ni l'habileté manœuvrière des envahisseurs, dont certains s'étaient battus en Italie, ni même le machiavélisme de Cortés ne suffisent à expliquer la défaite mexica. Pas plus qu'ils ne rendent compte de l'effondrement du Mexique indigène.

Les Indiens apprirent très vite à trouver des parades aux armes, aux bateaux et aux chevaux des Européens, comme ils s'ingénièrent à exploiter les dissensions du camp adverse. Les Espagnols étaient d'ailleurs les derniers à s'imaginer que les jeux étaient faits en 1521. Durant au moins encore dix années, les Européens du Mexique vécurent sur le pied de guerre, dans la hantise d'un soulèvement indigène et d'un retournement de la situation.

L'irruption des Européens engendra une situation chaotique en juxtaposant deux sociétés éclatées : des envahisseurs, minorité à dominante européenne, instable, quotidiennement plongée dans l'inconnu et dans l'inédit ; des vaincus qui survivaient dans des ensembles politiquement mutilés, décimés par la guerre et les maladies. Dans cette phase transitoire, deux mondes en état de choc se faisaient face. Les Espagnols n'avaient qu'une idée fort approximative du Mexique indigène qui les cernait. Beaucoup avaient l'impression d'évoluer au milieu d'un monde musulman avec ses ulémas et ses mosquées, pas si éloigné somme toute du royaume de Grenade tombé en 1492 aux mains des chrétiens. Certains espéraient découvrir dans les sierras mexicaines des royaumes mirifiques. D'autres, éternels déracinés, songeaient déjà à gagner des cieux plus prometteurs.

Pendant ce temps, la désorientation la plus complète gagnait les populations indigènes. La guerre et ses destructions avaient désorganisé le ravitaillement de Mexico. Les masses étaient affamées. Celles qui participaient à la reconstruction de la ville étaient soumises à des tâches et à des rythmes de travail aberrants. Hommes et femmes étaient décontenancés par le comportement imprévu et imprévisible des êtres qui les avaient envahis. Ils ignoraient tout de l'Europe et de l'empire – celui de Charles Quint – dont leurs vainqueurs se disaient les émissaires. Les Européens allaient-ils se contenter de razzier les richesses avant de repartir vers d'autres horizons ? Voulaient-ils se substituer aux anciens maîtres ou se contenteraient-ils de diriger le pays par l'entremise de leurs alliés indigènes ?

Ces incertitudes qui travaillaient les anciennes classes dirigeantes traversaient également le groupe des conquistadors : à qui revenait le pouvoir effectif ? A Cortés et à ses lieutenants ? Aux représentants patentés de la couronne ? Une atmosphère de guerre civile régnait sur le pays sans que d'ailleurs les Indiens en aient profité pour chasser les intrus.

Au Mexique préhispanique avait succédé un univers démembré, hybride, instable à l'extrême, agité de perpétuelles turbulences. Imaginons seulement le sentiment de vide que répandit l'abandon des cérémonies indigènes dont le retour régulier avait jusque-là matérialisé l'écoulement du temps et donné un sens à la vie. Interdits par les Espagnols, impraticables faute de ressources et d'officiants, les grands rituels cessèrent d'être observés bien avant que les fêtes chrétiennes pussent réellement s'imposer et les remplacer. Entre ces deux façons de vivre le temps s'ouvrait une béance où se perdirent bien des Indiens.

Pire encore : des épidémies venues d'Europe frappèrent des populations dépourvues de système immunitaire de défense, fauchant les hommes, les femmes, les enfants ; elles dégarnirent les armées et emportèrent les princes – Cuitlahuac, le successeur de Moctezuma, mourut de la variole après quelques semaines de règne, – elles brisèrent la chaîne des générations en désagrégeant les familles. Des maux inexplicables qui souvent précédaient le passage des Espagnols répandirent la terreur et le désarroi. En un siècle, la population indienne du Mexique faillit être rayée de la carte, s'effondrant de quelque vingt millions à 750 000 âmes. Même approximatifs, ces chiffres proclament moins la chute d'un empire que l'effacement d'une humanité !

Ce sont les ravages incommensurables provoqués par les épidémies qui empêchèrent le Mexique indigène de repousser l'Occident et de se fermer sur lui-même, comme ce fut le cas du Japon quelques dizaines d'années plus tard. Si les survivants devaient manifester une extraordinaire aptitude à reproduire les techniques et les modes de vie occidentaux, ils le firent sous une domination coloniale, condamnés à articuler ce qui leur restait d'héritage ancien avec des emprunts à l'Europe et à l'Afrique. Le Mexique avait fait place à la Nouvelle-Espagne.



Hernan Cortés à Huitzilan. Extrait du Codex Azcatitlan.

B.N./MANUSCRITS ORIENTAUX

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *Aztecs*, d'Inga Clendinnen, Cambridge University Press, 1991.
■ *Histoire du Nouveau Monde*, de Carmen Bernand et t. I. *De la découverte à la conquête*, de Serge Gruzinski, Fayard, 1991.
■ *La Colonisation de l'imaginaire. Sociétés indigènes et occidentalisation dans le Mexique espagnol (XVIe-XVIIIe siècle)*, de Serge Gruzinski, Gallimard, 1988.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Soliman et la pomme d'or de Vienne », par Gilles Veinstein

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

La Bosnie publie une liste des camps de détention installés par les Serbes

Les pressions diplomatiques se sont accentuées, mercredi 5 août, pour obtenir l'ouverture des camps de prisonniers en Bosnie aux inspections internationales, après la déclaration faite en ce sens la veille par le Conseil de sécurité des Nations unies, personne n'évoquant cependant à ce stade les moyens de contrainte à mettre en œuvre pour y parvenir. Les Etats-Unis ont demandé une réunion extraordinaire à Genève de la Commission des droits de l'homme de l'ONU sur la situation en Bosnie *(voir ci-contre)*.

A New-York, l'ambassadeur de Bosnie aux Nations unies, Muhamed Sacirbey, a fait circuler une liste de cent cinq camps installés par les Serbes. Selon ce document, établi sur la base de *« données qui avaient été recueillies au 26 juillet 1992 par différents organes et institutions d'Etat »*, au moins 97 000 personnes sont détenues dans quatre-vingt-quatorze camps et prisons sous contrôle serbe en Bosnie-Herzégovine ; les autorités de Sarajevo affirment que 17 100 détenus au moins auraient été tués dans ces camps.

Le document indique l'emplacement des camps ou des prisons et pour chacun le nombre actuel de détenus, ainsi que le nombre de prisonniers tués. Il s'agit pour la plupart d'entre eux de femmes, d'enfants et de vieillards, a affirmé M. Sacirbey.

Le document comprend également une liste de onze *« camps de concentration et de prisons »* situés sur le territoire de la Serbie et du Monténégro, où un total de 22 710 Bosniaques seraient détenus.

Les autorités bosniaques avaient toutefois annoncé mercredi à Sarajevo le chiffre de 30 000 civils détenus dans quatre-vingt-seize camps serbes dans les trois Républiques, c'est-à-dire un nombre trois fois inférieur à celui présenté aux Nations unies.

De leur côté, les Serbes de Bosnie affirment que 42 000 Serbes sont actuellement détenus dans vingt et un camps et vingt-deux prisons en Bosnie, et que plus de 6 000 détenus civils ont été tués.

Ces données ne sont pas vérifiées, mais le soupçon quant aux exactions qui pourraient avoir été commises est suffisamment fort pour que la communauté internationale exige l'accès aux camps. L'administration américaine sur laquelle s'exerce de fortes pressions, en pleine campagne électorale, a pris la première des initiatives diplomatiques *(voir l'article de Dominique Dhombres)*. La position de Washington quant à l'éventualité d'une intervention militaire dans la région n'a toutefois pas varié.

A Paris, M. Mitterrand a réclamé mercredi au conseil des ministres un contrôle des camps de prisonniers. *« Il faut manifester une exigence forte. Tout convoi humanitaire doit être protégé. Tout camp doit être visité, contrôlé et ouvert »*, a-t-il déclaré. M. Roland Dumas est lui aussi intervenu pour rappeler que *« la France a condamné en premier et sans réserves les transferts de population et la théorie de purification ethnique qui sont pour partie à l'origine des camps de concentration dont l'existence est signalée de différents côtés »*. *« La France*, a-t-il ajouté, *entend exiger que toute la vérité soit faite sur ces camps et le comportement de ceux qui en sont responsables. Elle est prête à participer à ces investigations avec la communauté internationale et à prendre toute disposition qui permettra de mettre fin à cette situation »* (nos dernières éditions du 6 août).

A Londres, Mme Thatcher a lancé un appel pour *« la livraison immédiate d'armes et le soutien militaire au peuple et aux forces armées »* de Bosnie-Herzégovine. *« Les Bosniaques ont besoin d'armes dans les jours qui viennent, sous peine d'une catastrophe encore plus grande »*, a déclaré Lady Thatcher dans un communiqué publié par son secrétariat à Londres.

« Ce n'est pas une guerre civile, mais une guerre d'agression communiste. Chaque fois que nous disons que nous n'aurons pas recours à la force, nous encourageons l'agresseur », déclare l'ancien premier ministre, qui ajoute : *« Ce qui se passe en Bosnie rappelle les pires crimes nazis. Les sanctions sont sans effet. Le commerce et les livraisons d'armes arrivent toujours en Serbie. »* – *(AFP, AP, Reuter.)*

Alors que les bombardements se poursuivent

Les « casques bleus » menacent de quitter Sarajevo

Les Casques bleus de l'ONU déployés à Sarajevo ont menacé, mercredi 5 août, par la voix de leur porte-parole, de quitter la capitale bosniaque où les combats d'artillerie entre les forces serbes qui assiègent la ville et les troupes gouvernementales bosniaques se sont poursuivis. Pour une seconde journée, la ville a été privée d'eau alors que le pont aérien humanitaire reste suspendu en raison des combats. Le secrétaire général de l'ONU a demandé aux instances européennes de *« préciser »* le rôle qu'elles entendent jouer pour contrôler les armes lourdes dans la République.

« Ces derniers jours, nous avons eu un tué et six blessés graves. Cela ne peut pas durer indéfiniment. Si les violences se poursuivent à ce niveau, cela remettra gravement en cause notre mission », a déclaré mercredi à la presse le porte-parole des unités de l'ONU déployées à Sarajevo, le général Mik Magnusson. Il a cependant ajouté : *« Mais nous ne sommes pas des lâcheurs, nous voulons continuer. »* Le général avait d'abord estimé qu'*« il arrive un moment où il faut regarder les choses en face »* et qu'il croyait que *« ce moment était venu »*.

Arrivé mercredi soir sur place, le commandant-adjoint de la Force de protection des Nations unies, le général Philippe Morillon, doit évaluer, lors d'une mission de deux jours, l'utilité de poursuivre le pont aérien censé ravitailler la ville. Le général Morillon doit établir si les belligérants sont prêts à laisser les « casques bleus » opérer. L'ONU avait décidé, mardi 4 août, de suspendre pour soixante-douze heures le pont aérien en raison des violations du cessez-le-feu, perpétuelles depuis la réouverture de l'aéroport le 3 juillet.

Préoccupés par la corvée d'eau, depuis que la plus grande partie de leur ville n'est plus approvisionnée en raison de l'arrêt de deux stations de pompage dans une commune voisine (fermées par les Serbes, selon certaines sources; endommagées par les combats, selon d'autres), les plus de 300 000 assiégés de Sarajevo ont accueilli la suspension du pont aérien avec indifférence. D'autant plus que l'aide humanitaire n'était distribuée que tous les dix ou quinze jours. *« Tant qu'on risque d'être tué en faisant la queue; mourir le ventre vide ou plein ne fait guère de différence »*, commentait ainsi une ménagère serbe de Sarajevo.

Dans une lettre adressée à la CSCE, dont l'AFP s'est procuré mercredi une copie, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a estimé que *« les pays européens étaient particulièrement bien placés pour une action urgente »* en Bosnie-Herzégovine. Il ajoute qu'il a interrogé tous les Etats pour savoir quel appui ils étaient prêts à fournir *« individuellement ou collectivement »* pour superviser le retrait des armes lourdes en Bosnie. Le secrétaire général avait protesté, le mois dernier, contre la décision prise par la Communauté européenne sans qu'il eût été consulté, de confier à l'ONU le contrôle des armes lourdes en Bosnie-Herzégovine. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La Russie aurait reconnu la Macédoine

Après avoir appelé la Communauté européenne à faire de même, la Russie a officiellement reconnu l'indépendance de l'ex-République yougoslave de Macédoine, ont affirmé, mercredi 5 août, l'agence Tanjug à Belgrade et l'agence officielle macédonienne. En visite, la veille, dans la Bulgarie voisine, le président Eltsine avait déclaré que la Russie *« doit reconnaître l'indépendance »* de cette République, menacée par une extension de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, parce qu'ainsi *« beaucoup moins de sang sera versé »*.

Selon ces agences, le vice-ministre russe des affaires étrangères, M. Vitali Tchourkine, a remis une lettre, signée par M. Boris Eltsine, reconnaissant l'indépendance de la Macédoine au président de cette République, M. Kiro Gligorov. *« C'est un grand jour dans l'histoire des relations entre la Fédération de Russie et la Macédoine »*, aurait déclaré le vice-ministre russe, cité par Tanjug.

Alors que la reconnaissance de la Macédoine est bloquée, notamment au sein de la CEE, par l'opposition de la Grèce, qui estime que le nom de Macédoine lui appartient, la Russie deviendrait ainsi la première grande puissance à reconnaître cette République et le septième pays à le faire, après la Bulgarie voisine, la Turquie, la Slovénie, la Croatie, les Philippines et la Lituanie.

Depuis la décision du président russe, une vive polémique oppose Moscou à Athènes. La Grèce a jugé *« inacceptables »* les déclarations de M. Eltsine. Le ministère russe des affaires étrangères a estimé, mercredi, que ces propos étaient *« hâtifs et irréfléchis »*. *« Personne ne peut s'adresser sur un ton pareil à la Russie, d'autant moins qu'il s'agit d'une déclaration du président russe »*, précise le communiqué du ministère. – *(AFP, Reuter.)*

Dans un article adressé au *New York Times*

M. Baker appelle la Chambre des représentants à voter l'aide à l'ex-URSS

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a pris sa plume pour tenter de convaincre la Chambre des représentants de voter l'aide américaine aux pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), dans le cadre d'un projet de loi que le Sénat a déjà adopté. Dans un article publié mercredi 5 août par le *New York Times*, sous le titre « Ce que l'Amérique doit à l'ex-Union soviétique », M. Baker écrit que les Etats-Unis, déjà appelés à prendre le *« leadership international »* au moment de la première et de la seconde guerre mondiale, sont aujourd'hui invités à travailler *« pour une paix démocratique avec la Russie, l'Ukraine et les autres Etats nouvellement indépendants de l'ancienne Union soviétique »*.

M. Baker rappelle que le projet de loi comprend notamment les aides au démantèlement de l'arsenal stratégique des quatre Républiques nucléaires de la CEI et à la transition vers l'économie de marché. Il affirme qu'il n'est pas une *« aumône »* mais *« un investissement pour la sécurité de l'Amérique »*. Il souligne enfin que les Etats-Unis ne fourniront qu'une part de l'effort international, environ 5 milliards de dollars sur un total de 24 promis par les pays occidentaux. – *(AFP.)*

□ **Le FMI débloque 1 milliard de dollars en faveur de la Russie.** – Réuni mercredi 5 août, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a décidé l'octroi d'un crédit de 1 milliard de dollars en faveur de la Russie. Ce prêt, annoncé début juillet au moment de la réunion à Munich des représentants des sept principaux pays industrialisés (G7), constitue la première tranche d'un crédit de confirmation (stand-by) de 4,5 milliards de dollars. Il s'intègre aux 24 milliards de dollars proposés par le G7 pour venir en aide à la Russie. Le crédit a pour condition la mise en œuvre par le gouvernement russe d'un programme de transformations économiques. Les tranches ultérieures ne seront donc débloquées qu'au terme de négociations, qui commenceront à l'automne, entre les spécialistes du Fonds et les responsables économiques de la Russie.

Aux Etats-Unis

Démocrates et républicains multiplient les appels en faveur d'une intervention

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

M. Bill Clinton, en campagne dans l'Illinois, a exhorté mercredi 5 août le président Bush à *« faire ce qu'il faut »* pour arrêter les massacres des populations civiles en Bosnie. *« Nous aurons peut-être à faire usage de la force militaire contre les Serbes »*, a affirmé le candidat démocrate à la Maison Blanche. M. Clinton a comparé les atrocités commises par les Serbes contre les Bosniaques musulmans à celles perpétrées par les nazis contre les juifs pendant la seconde guerre mondiale. *« L'histoire nous a appris qu'on ne peut pas rester assis sans rien faire et regarder ce qui se passe lorsqu'un peuple est exterminé en masse. Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer ce qui semble être l'élimination systématique et délibérée d'êtres humains en raison de leur origine ethnique »*, a affirmé M. Clinton.

Le candidat démocrate avait déjà proposé fin juillet de bombarder l'artillerie serbe en Bosnie. Il s'était alors attiré les foudres de la Maison Blanche. M. Marlin Fitzwater, porte-parole de M. Bush, l'avait accusé de se comporter en *« irresponsable »* et lui avait suggéré de *« relire ses dossiers »*. Un thème inlassablement repris par l'état-major de campagne de M. Bush est en effet que le président sortant dispose de l'expérience en politique étrangère alors que M. Clinton n'est qu'un ignorant, voire un apprenti sorcier.

Mais l'appel à l'action vient aussi désormais du camp républicain. Ainsi, des sénateurs républicains, aux côtés de démocrates, ont parrainé mercredi une résolution invitant M. Bush à demander au Conseil de sécurité d'autoriser, si nécessaire, le recours à la force pour permettre la distribution de l'aide humanitaire et l'envoi d'observateurs internationaux dans les camps de détention.

Pas d'opération « Tempête des Balkans »

Le président ne semble pas pour autant enclin à changer d'attitude et à envoyer des soldats américains dans la région. Pressé de questions à ce sujet, le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, a invité les journalistes à relire l'entretien que M. Bush a accordé mardi au quotidien *USA Today*. Le président y affirme qu'il *« n'a pas étudié »* cette possibilité, sauf pour des opérations humanitaires limitées. Pour M. Bush, un déploiement massif de troupes américaines dans la région n'est pas envisagé. L'ex-Yougoslavie n'est pas le Golfe. *« Avant d'engager les forces américaines dans une bataille, je veux connaître le début, l'objectif, les moyens de l'atteindre et la fin »*, dit M. George Bush.

Les sénateurs ne demandent pas davantage l'envoi d'un contingent américain au sol contre les forces serbes. Ils proposent que l'US Air Force procède, si nécessaire aux côtés d'autres pays et après avoir obtenu le feu vert du Conseil de sécurité, à des bombardements aériens limités. L'idée est surtout d'inciter M. Bush à obtenir le soutien de ces autres pays. *« Nous ne réclamons pas une opération « Tempête des Balkans »*, commente un des parrains de la résolution, M. Joseph Lieberman, sénateur démocrate du Connecticut, faisant allusion au nom de l'expédition montée contre M. Saddam Hussein. Les titres des journaux de mercredi laissaient entendre que l'administration était indifférente au sort des Croates et des Bosniaques internés. Des responsables de l'administration Bush ont alors téléphoné à des journalistes pour décrire l'ampleur de l'action diplomatique entreprise par les Etats-Unis afin de mettre un terme à ces atrocités...

Comme cela paraissait nettement insuffisant, une conférence de presse était finalement organisée mercredi au département d'Etat pour annoncer ce que Washington allait faire concrètement. Tout d'abord, les Etats-Unis demandent une réunion d'urgence de la commission des Nations unies sur les droits de l'homme *(voir ci-dessous)*. Ils proposent que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe se penche également sur ce problème. Ils préparent d'autre part un texte qu'ils soumettront au Conseil de sécurité visant à recueillir toutes les informations disponibles sur d'éventuels *« crimes contre l'humanité »* commis dans les camps de détention serbes.

Tout cela est très en retrait par rapport à ce que réclame M. Clinton, lequel est plus audacieux que d'autres responsables de son parti. Dans ce domaine, comme dans les autres, il entend montrer qu'il est l'homme du changement et de l'exigence morale, face à un président sortant décrit comme un adepte de la Realpolitik et un défenseur du statuquo.

DOMINIQUE DHOMBRES

La commission des droits de l'homme de l'ONU pourrait se réunir à Genève

GENÈVE

de notre correspondante

M. Antoine Blanca, sous-secrétaire général des Nations unies pour les droits de l'homme, a été saisi, le 5 août, de la lettre suivante, signée de M. Morris Abram, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU à Genève : *« Mon gouvernement souhaite appeler votre attention sur la situation alarmante des droits de l'homme dans l'ancienne Yougoslavie. Des rapports parvenus sur les camps d'internement soulèvent de vives inquiétudes quant à d'éventuelles violations massives de ces droits. On y mentionne qu'à la suite de rafles, des personnes ont été victimes d'exécutions sommaires et arbitraires (...). Qui plus est, des organisations internationales d'une grande autorité sont entravées dans leurs efforts pour tenter d'accéder à des lieux où des atrocités ont été signalées. Le gouvernement des Etats-Unis juge, par conséquent, indispensable que la commission des droits de l'homme de l'ONU s'engage dans un examen à haut niveau de cette situation... »*

Pour qu'une telle réunion, prévue en principe pour la semaine prochaine, puisse se tenir, il faut que la moitié des membres de la commission des droits de l'homme, soit vingt-sept représentants gouvernementaux, en soient d'accord (1). Cela semble acquis : la Communauté européenne y sera favorable, les pays arabes et autres Etats musulmans souhaitent qu'on vole au secours des Musulmans de Bosnie persécutés.

ISABELLE VICHNIAC

(1) La commission des droits de l'homme de l'ONU rassemble des représentants des gouvernements, contrairement à la sous-commission des droits de l'homme, qui réunit des experts en principe indépendants, actuellement en session à Genève.

AMÉRIQUES

Malgré le retour du Québec à la table des négociations

Le débat constitutionnel continue de s'enliser au Canada

Réunis pour la première fois au complet depuis l'échec, il y a deux ans, de l'accord du lac Meech, qui aurait permis au Québec d'adhérer à la Constitution du Canada, les premiers ministres des dix provinces canadiennes et le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney, n'ont pas réussi, mardi 4 août, à relancer un processus de négociation susceptible de dissuader la province francophone de tenir, d'ici au 26 octobre, le référendum prévu sur sa souveraineté.

MONTRÉAL

correspondance

Le chef du gouvernement québécois, M. Robert Bourassa, qui revenait à la table des négociations pour la première fois depuis deux ans, a consenti à participer à une seconde *« rencontre de discussions informelles »* le 10 août. D'entrée, M. Bourassa, qui souhaite tenir un référendum sur une réforme de la fédération canadienne plutôt que sur la souveraineté du Québec, avait averti ses collègues anglophones qu'un *« fossé important »* restait à combler.

Après l'échec de l'accord du lac Meech, M. Bourassa avait juré que *« jamais plus »* on ne le reprendrait à négocier à onze les conditions du retour de la Belle Province dans le giron constitutionnel canadien, dont elle est exclue depuis 1982. Depuis lors, il attendait du Canada anglais des *« offres constitutionnelles »* qu'il se faisait fort de soumettre par référendum à l'approbation des Québécois pourvu qu'elles soient *« substantielles »* et lient *« formellement »* les provinces anglophones.

L'entente de principe intervenue entre les premiers ministres anglophones le 7 juillet a été vertement critiquée par la presque totalité des forces fédéralistes québécoises, y compris au sein du cabinet de M. Bourassa et de celui de M. Mulroney. On lui reproche de rendre encore plus vague le statut de *« société distincte »* que le Québec considère comme une base minimale. Surtout, cette entente réduit drastiquement le poids de la province francophone dans le Sénat fédéral – où sa représentation passerait de 24 % à moins de 9 % des sièges – tout en n'offrant que de maigres pouvoirs supplémentaires au Québec, alors que même le Parti libéral de M. Bourassa en réclamait bien davantage. L'entente prévoit aussi l'accession à une certaine autonomie pour les Amérindiens, ce qui inquiète fortement le Québec, qui y voit une menace pour son intégrité territoriale.

Accusé de *« trahison »* par les forces « souverainistes » pour s'être rendu au lac Harrington, M. Bourassa a justifié sa décision de participer à une seconde réunion en estimant de son devoir de prendre *« tous les moyens légitimes pour éviter l'éclatement de la fédération canadienne »*. Les premiers ministres anglophones ont cependant manifesté d'évidentes réticences à rouvrir leur entente du 7 juillet, délicat compromis qu'ils avaient eux-mêmes mis quatre mois à obtenir. Plusieurs d'entre eux, notamment ceux de l'Alberta et de Terre-Neuve, tiennent fermement au principe de l'égalité absolue des dix provinces, au sein du nouveau Sénat notamment, un principe qui, selon M. Bourassa, escamote la dualité linguistique canadienne, *« essence du pays »*.

Quant au grand chef Ovide Mercredi, président de l'Assemblée des premières nations, qui représente 500 000 Amérindiens à travers le pays, il a fait mardi le pied de grue à l'entrée de la résidence du lac Harrington pour manifester son mécontentement de n'avoir pas été convié au déjeuner ministériel. Il menace d'organiser des manifestations si cette *« mise à l'écart »* persiste. Bref, l'écheveau constitutionnel canadien reste passablement inextricable à un mois de la date limite du 9 septembre, fixée par la loi québécoise pour le dépôt de la question référendaire.

CATHERINE LECONTE

AFRIQUE DU SUD : alors que M. De Klerk se félicitait de la discipline de l'ANC

Soixante-dix mille Noirs ont manifesté devant la présidence

Après deux jours de grève générale, la semaine d'action lancée par l'alliance entre le Congrès national africain (ANC), le Congrès sud-africain des syndicats (COSATU) et le Parti communiste (SACP), s'est poursuivie, mercredi 5 août, par d'imposantes manifestations populaires dans les plus grandes villes du pays. Quinze mille personnes ont défilé dans les rues du Cap, tandis que soixante-dix mille manifestants ont traversé Pretoria, avant de se rendre, sous la direction de M. Nelson Mandela, au siège de la présidence de la République.

PRETORIA

de notre correspondant

Dans le centre de Pretoria, hermétiquement bouclé par de nombreux policiers en uniforme et en treillis, les employés blancs, interloqués, observent de leurs bureaux la foule qui grossit. Combinaisons bleues et casques jaunes, des dizaines d'ouvriers observent, du haut d'un immeuble en construction, les quelque soixante-dix mille militants du Congrès national africain (ANC) qui s'apprêtent à marcher sur Union Building, le siège de la présidence de la République. Jamais dans l'histoire de la capitale administrative du pays autant de Noirs n'avaient été rassemblés. Il n'y a pas si longtemps, ils n'auraient pas eu le droit – sauf autorisation spéciale – de se trouver là.

Mais l'occasion est trop belle pour que l'imagination des *townships* (cités noires) ne s'approprie pas, l'espace d'une matinée, les chaussées de Pretoria. Un prisonnier symbolique traîne ses chaînes, un homme-orchestre arbore un montage de portraits de M. Mandela soudés sur son casque de métal, en actionnant bruyamment une sirène. Plus loin, un faux soldat armé d'un faux fusil, feint un combat imaginaire, à la grande joie des équipes de télévision.

Quand le cortège piaffant s'ébranle enfin, c'est au pas de gymnastique que les manifestants parcourent Church Avenue, l'une des grandes artères de Pretoria montant vers Union Building, un imposant bâtiment de style colonial qui domine la ville.

« Sur la voie de la démocratie »

Des milliers de personnes sont massées le long du parcours. Toutes veulent voir le camarade Nelson, « *Madiba* », comme on appelle affectueusement M. Mandela au sein de la communauté noire.

D'importantes forces de sécurité sont discrètement déployées dans les rues adjacentes et dans les jardins de la présidence. Deux hélicoptères jaune et bleu – couleurs de la police – tournoient dans un ciel transparent d'hiver austral. Les fonctionnaires du gouvernement sont aux balcons, lorsque les premiers manifestants investissent les pelouses de Union Building. Au pied d'un monumental escalier, un large podium dressé en début de journée attend la hiérarchie de l'ANC. Un mât métallique est érigé à la hâte. Dès l'arrivée du *« président Mandela »*, alors que la foule entonne l'hymne national des mouvements de libération, *Nkosi Sikelele i Afrika*, les couleurs noir, vert et or de l'ANC sont hissées sous le regard incrédule de dizaines de policiers blancs armés jusqu'aux dents.

Le dialogue a repris

« De Klerk doit partir ! De Klerk doit partir ! », reprend alors à l'unisson la foule compacte, sous les fenêtres du président de la République. En survêtement de sport bleu marine, M. Mandela s'approche enfin du micro. Un amoncellement de haut-parleurs projettent vers le bas de la colline ses premiers mots dont l'écho revient aussitôt, répercuté par les grands immeubles alentour. *« Nous sommes venus pour mettre l'Afrique du Sud sur la voie de la paix et de la démocratie. Si le gouvernement répond dans le même esprit, notre action aura été la meilleure chose qui pouvait arriver pour le processus de négociations »*, estime le président de l'ANC après avoir félicité les militants de son organisation pour leur conduite *« exemplaire »* pendant les quarante-huit heures de grève générale.

M. Nelson Mandela a réaffirmé sa volonté de reprendre les négociations dès que le gouvernement de Frederik De Klerk aura fait un geste en répondant aux exigences de l'ANC. Sur ce point précis rien n'a changé. Mais le fossé qui séparait l'ANC et le gouvernement depuis deux mois s'est partiellement comblé. M. De Klerk, en sortant, mercredi, d'une réunion du Conseil des ministres s'est réjoui de la disponibilité de M. Mandela. Il s'est également félicité de la façon pacifique dont l'ANC avait réussi à organiser ses manifestations. Le chef de l'Etat a révélé qu'en fait le dialogue était rétabli entre son gouvernement et l'ANC, dont des représentants se sont rencontrés *« à plusieurs reprises au cours des cinq derniers jours »*. Et il a laissé entendre que la reprise des négociations officielles n'était plus maintenant qu'une question de temps.

Sans concertation préalable, il est évident que jamais l'ANC n'aurait pu occuper pendant plusieurs heures le parc de la présidence de la République. Un accord était donc intervenu à ce sujet entre les deux principaux acteurs de la scène politique sud-africaine. M. De Klerk a cependant fait remarquer aux quelques journalistes qui l'attendaient sur son perron, que M. Mandela n'avait pas besoin de s'exprimer dans les jardins de la présidence pour être entendu. *« La porte de mon bureau, où il est venu souvent*, a-t-il précisé, *lui est toujours grande ouverte. »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Baidoa, ville-mouroir de Somalie

Suite de la première page

La gorge se serre devant ces hordes faméliques, qui guettent, anéanties, un peu de compassion. Hébétés, des enfants au visage purulent expriment une douleur muette. La fin de leur martyre est proche mais leurs forces les ont abandonnés ; ils refusent jusqu'au riz que leurs mères leur tendent de leurs doigts décharnés.

Trente mille personnes peut-être s'entassent à Baidoa, un tiers de plus qu'elle n'en abrite d'ordinaire. Leur tragédie est à la mesure de leur relative prospérité d'antan. Cette région de la Somalie, le Bay, était, avant la guerre civile qui ravage le pays depuis dix-neuf mois, un grenier à sorgho et un carrefour d'échanges. Les districts alentour ne manquent pas d'eau. Il y en a, en tout cas, plus qu'ailleurs en Somalie. Mais les violences du mois d'avril – l'époque des semis – ont bouleversé ce fragile équilibre. Prix de court, les paysans ont d'abord puisé dans leurs réserves. Puis il a fallu tuer le bétail, tout leur capital. Le lait a alors manqué et bientôt la viande ; la famine s'installait.

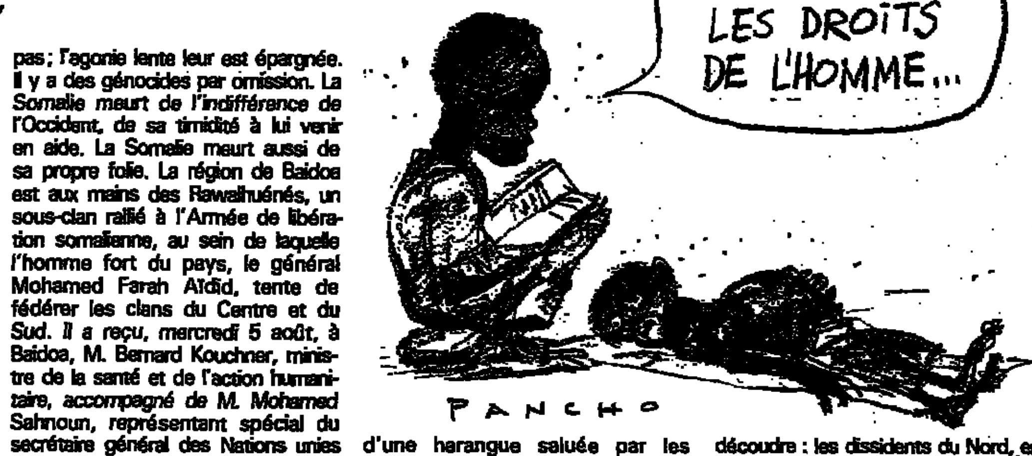
Mourir ou fuir, abandonner la terre de leurs aïeux qui les a vus naître et loin de laquelle ils meurent quand même, faute des secours espérés. La guerre qui rôde partout est moins cruelle ; au moins, la mort ne tarde pas ; l'agonie lente leur est épargnée. Il y a des génocides par omission. La Somalie meurt de l'indifférence de l'Occident, de sa timidité à lui venir en aide. La Somalie meurt aussi de sa propre folie. La région de Baidoa est aux mains des Rawalhuénés, un sous-clan rallié à l'Armée de libération somalienne, au sein de laquelle l'homme fort du pays, le général Mohamed Farah Aïdid, tente de fédérer les clans du Centre et du Sud. Il a reçu, mercredi 5 août, à Baidoa, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, accompagné de M. Mohamed Sahnoun, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Somalie. Le général s'oppose obstinément à une intervention internationale « musclée », comme les Etats-Unis en brandissent la menace si le pays ne sort pas de cette spirale suicidaire. Energique sous ses cheveux grisonnants, il parle d'élections libres et de démocratie, vante les mérites de l'économie de marché et remercie pour l'aide humanitaire.

Mais sa détermination est intacte : il veut le pouvoir sans partage. Principal artisan de la chute du président Syaad Barre qu'il a définitivement chassé du pays au mois de mai, après vingt-deux ans de règne dictatorial (le *« tyran »* est réfugié au Nigéria), il n'entend pas s'arrêter là. Vêtu d'une tenue civile, avec un stick au pommeau d'argent, il bat la mesure d'une harangue saluée par les youyous enthousiastes et stridents d'un groupe de femmes encadrées de ses partisans en armes. Son ennemi intime est le président par intérim, M. Ali Madhi Mohamed, encerclé dans son réduit des quartiers nord de Mogadiscio, la capitale. Un allié d'hier, dans lequel il découvre aujourd'hui *« un autre Syaad Barre »*, le repoussoir absolu pour tous les Somaliens.

Cette menace imaginaire habille d'arguments présentables sa détermination à aller jusqu'au bout de ce conflit interminable. La chute du président Madhi – s'il tombe un jour – ne mettra pas fin pour autant à la guerre civile. D'autres ennemis observent les événements, prêts à en découdre : les dissidents du Nord, en particulier, qui ont constitué un État indépendant sous le nom de République du Somaliland. Cette guerre risque de durer longtemps encore, au prix de nouvelles victimes.

Les agonisants de Baidoa paient cher cet aveuglement. La ville manque de tout, même si un avion, affrété par la France et venu de Djibouti, a commencé, mercredi, à acheminer des tonnes de vivres. Il faut tenter de sauver des enfants et de soigner les blessés, victimes d'affrontements sporadiques, qui encombrent l'hôpital. Il faudrait davantage d'aide internationale. Il faudrait que les paysans puissent retourner sur leurs terres avant les prochaines semailles. Il faudrait la paix.

BERTRAND LE GENDRE



ZAÏRE : à l'occasion de l'éventuel changement de nom du pays

Epreuve de force entre le président Mobutu et la Conférence nationale

La confusion régnait, jeudi 6 août à Kinshasa, quant au sort de la Conférence nationale chargée d'organiser la transition vers un régime démocratique. Ses travaux ont été suspendus mardi, à la suite de la décision des délégués de changer le nom et les emblèmes du Zaïre (*le Monde* du 6 août). Selon la télévision, le gouvernement a décidé mercredi de créer une commission constitutionnelle en lieu et place de la Conférence nationale.

KINSHASA

de notre envoyée spéciale

Dans le minuscule atelier Chez Tantine Deliza, cela fait presque trois mois que le poste de télévision et les machines à coudre « travaillent » ensemble. Les débats de la Conférence nationale souveraine (CNS) sont devenus le feuilleton préféré des Kinois (habitants de la capitale).

Parmi les quelque deux mille huit cents délégués qui siègent quotidiennement au Palais du Peuple, les « poissons-pilotes » du régime ont été vite repérés. *« Il y a des dinosaures là-dedans, mais il y a aussi des gens sérieux. On fait le tri »*, s'exclame un jeune chômeur avec philosophie. Mardi 4 août, en milieu d'après-midi, chacun, dans les faubourgs, croyait encore dur comme fer que *« d'ici à la fin de la semaine »* la CNS, porteuse de tous les espoirs de changement, aurait désigné un « gouvernement de transition ».

La torche et le léopard aux oubliettes ?

Selon le scénario devenu désormais un classique dans nombre de pays africains sortis de l'ère du monopartisme, le pays serait ensuite allé aux urnes pour l'adoption, par référendum, d'une nouvelle Constitution, suivie d'élections générales. On allait presque tranquillement, en somme, tourner la page de vingt-huit ans de « régime Mobutu » et entrer en douceur, ou du moins sans douleurs supplémentaires, dans la troisième République. C'était compter sans la vigilance du maréchal-président. Vers 17 heures, le « feuilleton télévisé » de la CNS était interrompu. Et moins d'une heure plus tard, quelques escouades de la garde civile faisaient leur apparition dans les rues « chaudes » de la capitale. Pour les Kinois, le signal était clair. Une fois de plus, le grain de sable présidentiel avait arrêté la machine.

A l'origine de ce nouveau « court-circuit » politique, la décision des délégués de la CNS de débaptiser le Zaïre en Congo et de renouer avec les attributs de la première République (hymne national, drapeau, etc.). De quoi blesser l'orgueil du chef de l'Etat. Tous les efforts pour « zaïrianiser » le pays seraient donc balayés ? La torche et le léopard, emblèmes de la deuxième République, seraient jetés aux oubliettes ? Et le fleuve Zaïre, que le yacht présidentiel n'a cessé d'arpenter depuis un quart de siècle, devrait perdre son nom et retrouver celui d'antan, fleuve Congo, celui « d'avant le maréchal » ?

Dans un communiqué très bref diffusé mardi soir, le locataire du yacht *Kamanyola* accusait aussitôt la CNS d'avoir outrepassé ses fonctions. Celles-ci, a rappelé le président, se limitent à l'élaboration d'un projet de Constitution, qui doit être soumis à un *« référendum populaire »*, et non pas adopté à la va-vite par une poignée de citoyens dont la légitimité n'a pas été sanctionnée par les urnes. Bien qu'émanant d'un ancien putschiste à l'autoritarisme légendaire, l'argument a du poids.

A la lecture des quelque cent trente articles qui composent *« l'Acte de la Conférence nationale souveraine »*, on peut néanmoins s'étonner que la colère présidentielle ait porté sur une question aussi strictement symbolique. D'autres dispositions infiniment plus dangereuses pour l'avenir du chef de l'Etat devraient en effet être adoptées par la CNS sans susciter de réactions publiques. Ainsi l'article 71 stipule-t-il que le futur premier ministre sera *« élu »* par la Conférence et *« investi »* par le président *« dans les quarante-huit heures »*. L'avis de M. Mobutu ne vient donc qu'au second rang. Et encore faudrait-il qu'il vienne vite ! Car, *« passé ce délai, le premier ministre entre en fonctions »*.

Certes, des assurances ont été données au chef de l'Etat. A l'issue de *« négociations »* avec les principaux partis et certaines « composantes » de la CNS, un *« compromis politique global sur la transition »* a été conclu le 30 juillet. Ce texte, que les milieux diplomatiques estiment capital, prévoit le maintien de M. Mobutu à la tête des forces armées et sa mise *« à l'abri de ce qui peut entamer son prestige et sa crédibilité pendant la période de transition »* – c'est-à-dire d'éventuels procès pour « crimes de sang » ou « crimes économiques ».

Ces assurances sont bien faibles au regard des prérogatives dont on souhaite priver le « Guide » du Zaïre. La prise de position du gouvernement, diffusée mercredi soir à la télévision, n'a donc pas vraiment de quoi surprendre. Mais en accusant la Conférence nationale d'avoir *« violé la Constitution »*, *« failli à sa mission »* et *« brisé tous les espoirs »*, le régime prend un double risque.

Celui de provoquer la colère de la rue et d'aggraver la défiance des capitales occidentales à son égard. A l'heure où l'inflation atteint 5 000 % sur les douze derniers mois et où les Kinois en sont réduits à ne manger qu'*« à tour de rôle »* tant la misère s'étend, c'est fort périlleux.

CATHERINE SIMON

□ **COTE-D'IVOIRE : plus de deux mille trois cents prisonniers amnistiés.** – La télévision a annoncé, mercredi 5 août, que le président Félix Houphouët-Boigny a signé à Paris, où il effectue un séjour privé, un décret ordonnant la libération de 2 382 détenus, soit près d'un cinquième des 13 500 prisonniers de Côte-d'Ivoire. Cette grâce présidentielle, qui concerne des délinquants condamnés au maximum à un an de prison, intervient après une violente diatribe des dirigeants de l'opposition, libérés la semaine dernière, contre les conditions de détention. – (*Reuter.*)

□ ***MOZAMBIQUE : rencontre à* Rome entre le président Chissano et le chef de la RENAMO.** – Les entretiens entre le président du Mozambique, M. Joaquin Chissano et M. Afonso Dhlakama, chef de la Renamo, mouvement d'opposition armée au gouvernement de Maputo, ont commencé, le 5 août, à Rome, en présence de M. Robert Mugabe, président du Zimbabwe, et de M. Tiny Rowland, président-directeur général du groupe britannique Lonrho, société qui possède de gros intérêts en Afrique orientale et australe. Les discussions sont destinées à mettre fin à une guerre civile qui, en seize ans de combats, a fait un million de morts et plusieurs millions de sans-abri. Ces premières négociations pourraient s'interrompre vendredi 7 août pour se poursuivre dans une capitale africaine. – (*AFP, Reuter.*)

□ **NAMIBIE : une aide annulée par la Norvège après l'achat d'un avion pour le président.** – La Norvège a annulé une aide d'urgence à la Namibie destinée à lutter contre la sécheresse après l'achat par ce pays d'un avion d'une valeur de 29 millions de dollars (145 millions de francs français) destiné au président Sam Nujoma. Le coût de l'avion, un Falcon 900 B de douze places de fabrication française, représente près du double de l'aide accordée par la Norvège à la Namibie en 1991. Le ministre norvégien de l'aide au développement, Mme Grete Faremo, a qualifié cet achat *« de décision regrettable, particulièrement au moment où la Namibie souffre gravement de la sécheresse »*. – (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

M. Hekmatyar menace d'interdire tout mouvement aérien à Kaboul

Des dizaines de roquettes tirées par les partisans du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar ont fait trente-sept morts à Kaboul, dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 août, rapporte l'AFP. Les victimes ont été relevées dans des quartiers proches de l'aéroport. Celui-ci est visé par le Hezb-i-Islami du fait qu'il est tenu par les miliciens ouzbeks du général Rashid Dostom, naguère alliés de l'ex-président communiste Najibullah. M. Hekmatyar exige leur départ de Kaboul, contre le sentiment du président Rabbani et du ministre de la défense, le général Massoud. Le 2 août déjà, treize personnes avaient été tuées et une centaine blessées lors d'une vague de tirs contre l'aéroport. Le chef du Hezb, qui a son quartier général à une trentaine de kilomètres de Kaboul, a menacé d'empêcher tout mouvement aérien autour de la capitale à partir de jeudi. M. Hekmatyar, qui dispose, entre autres, de missiles sol-air américains Stinger, estime que l'aérodrome est utilisé pour des actions militaires contre ses troupes. La confusion est rendue extrême par le fait que le premier ministre, M. Abdul Sabor Farid, désigné en vertu d'un accord passé entre les factions moudjahidines fin avril, est membre du Hezb.

ALGÉRIE

Le FIS propose au pouvoir de « dialoguer » pour « sauver l'Algérie »

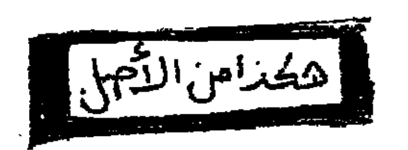
Dans sa *Lettre hebdomadaire*, clandestine et transmise à l'AFP, le Front islamique du salut (FIS) dissous offre une dernière chance au pouvoir pour ouvrir un *« dialogue sincère »* et *« sauver l'Algérie »*. *« Il est encore temps, il est encore permis d'espérer*, écrit le FIS. *L'Algérie peut être sauvée par des milliers de détenus et déportés enfin relâchés, par nos cheikhs libérés, par les blessures pansées, par la parole redonnée au peuple. »* Les auteurs soulignent qu'ils ne pourront pas indéfiniment *« contenir les flots de la colère de tout un peuple »*.

Ces déclarations viennent en écho des propositions faites par plusieurs partis d'opposition, dont le Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed, demandant l'ouverture d'un dialogue de réconciliation nationale entre toutes les formations politiques représentatives. Le Haut Comité d'État (HCE), présidence collégiale, avait récemment défini cinq critères conditionnant la reprise d'un tel dialogue, parmi lesquels la fermeté à l'égard des *« crimes perpétrés contre l'État et ses agents »*, *« le respect des libertés fondamentales, individuelles et collectives »* et *« la promotion d'une démocratie pluraliste »*. – (*AFP.*)

ÉTATS-UNIS

L'armée américaine ne comptera plus que 92 000 hommes en Europe en 1995

Le quartier général de l'armée américaine en Europe (USAREUR) a fait savoir, mercredi 5 août, à Heidelberg (Allemagne) que le Pentagone comptait réduire à 92 000 hommes ses effectifs en Europe d'ici à 1995. En janvier, Washington indiquait encore que l'objectif des retraits était de parvenir au chiffre de 150 000 en 1995. Un rapport présenté devant une commission du Sénat avait toutefois conclu, le 11 juin, à la nécessité de réduire les forces à une fourchette de 75 000 à 100 000 hommes ces trois prochaines années. Selon l'USAREUR, 116 unités, soit 12 000 hommes, qui, à quelques exceptions près, sont stationnées en Allemagne, seront retirées entre octobre 1992 et septembre 1993. – (*AFP.*)



PROCHE-ORIENT

ARABIE SAOUDITE

Trente mille « hôtes » irakiens très bien traités

RYAD

de notre envoyée spéciale

Internés civils pour le CICR (Comité international de la Croix-Rouge), réfugiés politiques pour le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et «hôtes du roi Fahd» pour l'Arabie saoudite, un an et demi après la fin de la guerre du Golfe, quelque trente mille Irakiens attendent toujours dans deux camps d'être fixés sur leur sort. Si, à Artawya, à 270 kilomètres au nord-est de Ryad, onze mille soldats, anciens prisonniers de guerre, vivent isolés dans des tentes de 200 personnes, à Rafah, c'est une véritable petite ville de toile qui s'est développée, à 7 kilomètres seulement de la frontière irakienne. Là sont rassemblés les officiers et nombre de familles chiites ayant fui la répression des troupes du président Saddam Hussein en mars 1991.

Pour ces milliers d'Irakiens qui imaginaient leur exil aussi temporaire que le maintien de M. Saddam Hussein au pouvoir, le temps s'est arrêté aux barbelés de camps qui, pour être confortables, à Rafah spécialement, n'en sont pas moins une prison dorée. Si le CICR distribue une fois par mois les messages des familles et se charge des rapatriements volontaires, pour le HCR – qui intervient pour la première fois en Arabie saoudite – cette affaire constitue, selon le responsable de l'organisation pour le Proche-Orient, M. Abdel Mawla al-Solh, *«l'une des plus importantes opérations de réinstallation»* en cours. *«En deux mois, nous avons entendu plus de trois mille chefs de famille pour voir où ils pourraient être acceptés, et notre objectif est d'enregistrer tout le monde le plus rapidement possible.»*

L'Arabie saoudite refusant de les intégrer localement, c'est vers les pays voisins et la communauté internationale que s'est tourné le HCR. Mais celle-ci ne se bouscule pas pour accueillir ces réfugiés, au niveau d'éducation très inégal, même si, à Rafah, on trouve des enseignants, des médecins, des avocats, des ingénieurs et même des artistes. Au niveau régional, l'Iran a offert de prendre cinq mille personnes cette année, la Syrie en ayant pris deux cents. Ce sont, pour l'instant, les Etats-Unis qui se montrent les plus ouverts, avec mille personnes d'ici au mois de septembre, le HCR espérant qu'un nouveau quota sera décidé après.

Confort mais liberté limitée

Des délégations finlandaises et norvégiennes sont déjà venues sur place et devraient être suivies par des Danois et des Suédois, les pays scandinaves s'étant engagés à recevoir environ six cents à sept cents réfugiés. Le Canada pourrait aussi se montrer intéressé. *«Si chaque pays respecte ses promesses, huit mille personnes environ devraient avoir quitté l'Arabie saoudite d'ici à la fin de l'année»*, dit-on au HCR.

En attendant, les Saoudiens construisent près du camp de Rafah une ville en dur, qui devrait être prête à la fin de l'été, avec maisons individuelles, hôpital, écoles, où vont être regroupés tous les réfugiés. Déjà, mis à part l'isolement et le manque de perspective, ces «hôtes» du roi sont des réfugiés privilégiés, qui reçoivent par personne, y compris les enfants, un salaire mensuel de 56 dollars et une allocation semestrielle pour les vêtements de 210 dollars par personne. *«Ce que l'Arabie saoudite a payé pour les réfugiés irakiens pendant un an et demi représente 30 % du budget annuel du HCR, qui a dix-huit millions de réfugiés»*, affirme M. Karim Atassi, responsable pour le HCR du camp de Rafah.

Tentes avec air conditionné et chauffage, téléphones à demi-tarif, nourriture gratuite et scolarisation de 3 500 enfants par des instituteurs réfugiés payés par Ryad, on est loin de la Somalie ou du Kenya. Comme le dit M. Al-Solh, *«nous sommes totalement satisfaits de l'assistance du gouvernement saoudien, qui ne nous demande rien financièrement.»*

La proximité de la frontière irakienne n'est pas toutefois sans poser quelques problèmes à l'armée saoudienne, chargée de la sécurité du camp, dans la mesure où, selon les témoignages, les infiltrations sont nombreuses dans cette région désertique aux postes frontaliers espacés. *«Venus en voisins, des Irakiens arrivent à pénétrer dans le camp la nuit, porteurs de messages»* par exemple, affirme un réfugié, qui souligne aussi les problèmes créés par la présence dans le camp de presque toutes les tendances politiques irakiennes. L'Arabie saoudite a refusé la demande de certains réfugiés de recevoir un entraînement paramilitaire. Le vrai problème demeure cependant, pour ces réfugiés, la liberté, seules trois cents personnes par jour étant autorisées à sortir. Ce qui revient, pour chacun, à faire une fois tous les deux ou trois mois une visite accompagnée à Rafah, située à vingt-cinq kilomètres du camp, et, chaque semaine, pour ceux qui le désirent, un aller-retour en avion à La Mecque pour le petit pèlerinage. On comprend mieux, dans ces conditions, que périodiquement des Irakiens à la recherche d'un visa pour n'importe où errent dans le quartier diplomatique de Ryad.

FRANÇOISE CHIPAUX

ISRAËL : avant le départ de M. Rabin pour les Etats-Unis

Le gouvernement suspend la colonisation «privée» en Cisjordanie et à Gaza

A quelques heures du départ du premier ministre, M. Itzhak Rabin, pour les Etats-Unis – qui souhaitent l'arrêt de la colonisation en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, – le gouvernement a ordonné, mercredi 5 août, de suspendre la construction privée pour les Israéliens dans les territoires occupés. Cette mesure vise à *«empêcher les colons de construire sur des terres domaniales»*, a rapporté la télévision israélienne. Le ministre de l'habitat, M. Benyamin Ben Eliezer, a décidé *«de geler toute allocation de terrains dans les territoires* (occupés) *jusqu'à examen approfondi de l'ampleur des attributions de terrains appartenant à l'Etat»*.

Selon la radio d'Etat, cette décision, qui concerne des centaines d'unités de logement, a été prise en coordination avec les autorités militaires chargées de l'administration de ces territoires. Un porte-parole de l'armée a toutefois indiqué, mercredi soir, qu'*«aucun commandant n'avait encore signé d'ordre de suspension de la construction privée.»*

Cette mesure, qui intervient alors que les colons cherchent à rassembler des fonds privés aux Etats-Unis pour pallier les réductions du financement par le gouvernement israélien, est *«cruelle»*, a aussitôt commenté le porte-parole du conseil des implantations juives.

Par ailleurs, l'un des principaux responsables palestiniens des territoires occupés, M. Fayçal Husseini, n'a pas exclu, dans des déclarations publiées mercredi par le quotidien *Haaretz*, la formation, à terme, d'une confédération jordano-israélo-palestinienne. Il est toutefois *«indispensable»* de prévoir une *«étape intermédiaire»* d'une décennie, au cours de laquelle un Etat palestinien existerait, a dit M. Husseini.

L'idée d'une telle confédération a aussitôt été rejetée par un membre de la délégation palestinienne aux négociations de paix avec Israël, M. Saeb Oreïqat, cependant qu'à Tunis, le chef du département de l'information de l'OLP, M. Yasser Abed Rabbo, se bornait à dire que l'objectif prioritaire des Palestiniens était aujourd'hui *«l'autodétermination du peuple palestinien et le retrait total d'Israël des territoires occupés»*. – *(AFP.)*

ASIE

Grâce à deux organisations humanitaires

De jeunes Birmanes forcées de se prostituer en Thaïlande ont été libérées

GENÈVE

de notre correspondante

Deux organisations humanitaires ayant leur siège en Suisse, le Comité international de la dignité de l'enfant (CIDE) et l'Association François-Xavier Bagnoud, ont réussi, avec le concours de bonnes volontés thaïlandaises, à libérer 153 jeunes femmes, birmanes, forcées de se prostituer dans des bordels sordides du port de Ranong, au sud-ouest de la Thaïlande.

Ces organismes avaient été alertés par des témoignages selon lesquels les prostituées étaient sous-alimentées et battues, et celles qui tombaient malades mises à mort. Chargé par le CIDE de procéder à une enquête discrète – la police locale étant souvent complice – le journaliste suisse Philippe Nicolet en a exposé l'essentiel lors d'une conférence de presse.

Des agents recruteurs à la solde de proxénètes thaïlandais se rendent en Birmanie et proposent aux jeunes filles, dont certaines ont moins de quatorze ans, un emploi en ville. La victime, avec ou sans l'accord des parents, est vendue au patron d'un bordel thaïlandais, qui percevra la quasi-totalité de l'argent des passes. L'établissement est généralement clandestin et souvent entouré de barbelés.

Les clients – exclusivement du cru – qui sont conscients du danger du sida sont prêts à payer jusqu'à cinquante fois le prix d'une passe pour s'offrir une pucelle, car la plupart des pensionnaires sont vierges à leur arrivée. Cette crainte du sida a créé une demande de *«vierges de seconde main»* : il s'agit de filles qui n'ont été soumises qu'à deux ou trois clients et qui ne sont ensuite proposées qu'une fois par mois. Quand Philippe Nicolet a demandé à un client comment il distinguait celles-ci des professionnelles, il répondit : *«C'est facile : dès que tu la touches, elle a la chair de poule.»*

Le CIDE a pris contact avec Mme Saisuree Chutikul, ministre thaïlandais de la condition féminine, qui a assuré qu'elle allait tout mettre en œuvre pour libérer les victimes birmanes. Grâce à ses informations, le colonel Bancha, spécialisé dans la libération d'enfants maltraités et de prostitué(e)s de force, une unité spéciale venue de la capitale a, sans avertir la police locale, libéré les 153 Birmanes.

ISABELLE VICHNIAC

EN BREF

□ **ALBANIE : le Parti démocratique demande l'arrestation de M. Ramiz Alia.** – Le président du Parti démocratique (au pouvoir en Albanie), M. Eduard Selami, a demandé l'arrestation de l'ancien président communiste, M. Ramiz Alia, a indiqué mercredi 5 août, la télévision. Le président Alia, qui avait démissionné en avril dernier, *«flâne librement dans les rues de Tirana alors qu'il devrait être emprisonné»*, a déclaré M. Selami. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : la Chine demande à M. Pol Pot d'assouplir son opposition au processus de paix.** – Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Xu Dunxin, a quitté Bangkok, mercredi 5 août, après y avoir rencontré le chef des Khmers rouges, M. Pol Pot, et son adjoint M. Ieng Sary. Selon des sources bien informées, M. Xu a incité M. Pol Pot à adopter une attitude plus souple à l'égard du processus de paix des Nations unies au Cambodge, auquel les Khmers rouges s'opposent, bien qu'ils aient signé les accords de Paris en octobre dernier. – *(AFP.)*

□ **CHINE : Wang Ruowang est arrivé aux Etats-Unis.** – Libéré après trois ans de résidence surveillée, l'écrivain dissident Wang Ruowang est arrivé, mercredi 5 août, aux Etats-Unis en compagnie de sa femme. A sa descente d'avion, il a déclaré : *«Je viens juste de sortir de la cage»*. D'autre part, selon le *New-York Time*, un autre dissident a été condamné, à huis clos, mercredi à quatre ans de prison pour divulgation de secrets d'Etat. M. Gao Shan était l'adjoint de M. Bao Tong, récemment condamné pour *«activités contre-révolutionnaires»*.

□ **INDE : quinze membres des forces de sécurité tués en Assam.** – Au moins quinze membres des forces de sécurité, dont un officier de police, ont été tués dans une embuscade tendue, mercredi 5 août, par des rebelles d'ethnie naga dans l'Etat d'Assam, au nord-est de l'Inde. Les insurgés appartiennent au Conseil national socialiste du Nagaland (NSCN, interdit), ont déclaré des officiels. L'attaque a eu lieu à la frontière du Nagaland, petit Etat montagneux coincé entre la vallée du Brahmapoutre et la Birmanie, à environ 400 kilomètres à l'est de Gauhati, la principale ville de l'Assam. – *(AFP.)*

□ **INDONÉSIE : les séparatistes papous dénoncent le «génocide».** – Les représentants du Front des peuples de Papouasie occidentale (Irian Jaya) et du gouvernement en exil de la République des Moluques ont dénoncé, mercredi 5 août, devant la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève, la *«politique de génocide»* menée par les autorités indonésiennes. Les Papous condamnent le peuplement de leur territoire par des non-Papous, une politique de limitation des naissances jugée discriminatoire, et la concession de larges zones à des multinationales pour l'exploitation des forêts, des mines et des ressources pétrolières, bouleversant les habitudes de vie des populations indigènes. – *(AFP.)*

□ **IRAK : assassinat de l'épouse et de la fille de diplomates russes.** – Deux Azéries, l'épouse et la fille de deux diplomates de l'ambassade de Russie à Bagdad, ont été assassinées dans la capitale irakienne, a-t-on appris, mercredi 5 août, de source diplomatique. La femme du second secrétaire de l'ambassade et la fille de l'attaché commercial ont été tuées au domicile de ce dernier par un ou plusieurs hommes armés. Des bijoux et environ 2 000 dollars ont été dérobés, a-t-on ajouté de même source. – *(Reuter.)*

□ **JAPON : arrestation de six militants de Greenpeace manifestant contre le transport de plutonium.** – Six militants de Greenpeace, qui avaient manifesté dans le port de Yokohama, mercredi 5 août, contre le prochain voyage du cargo *Akatsuki-Maru*, qui doit charger en France du plutonium, ont été arrêtés. D'autre part, le maire de Hiroshima a demandé jeudi, lors des cérémonies de commémoration du bombardement atomique de la ville en 1945, l'élimination de toutes les armes de destruction massive. – *(AP, AFP.)*

□ **TURQUIE : nouvel attentat contre un journaliste.** – Le correspondant du journal turc pro-kurde *Ozgur Gundem*, M. Burhan Karadeniz a été grièvement blessé par balles, à Diyarbakir (sud-est de la Turquie), a annoncé mercredi 5 août l'Institut international de la presse. Deux journalistes du même quotidien, Hafiz Akdemir et Yahya Orhan, avaient été récemment assassinés, et plusieurs autres ont été attaqués et blessés. Cinq gardes civils ont également trouvé la mort dans une attaque des combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans la province de Bitlis (est de la Turquie). – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

La préparation du référendum du 20 septembre

Les écologistes et le Front national auront accès à la campagne officielle

Le conseil des ministres, réuni mercredi 5 août au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand, a adopté les quatre décrets relatifs à l'organisation du référendum du 20 septembre sur la ratification du traité de Maastricht, à la durée et aux règles de la campagne, au vote des Français établis hors de France et à l'application de ces dispositions aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon. La campagne officielle aura lieu du 7 au 19 septembre. Elle sera ouverte aux partis représentés au Parlement et à ceux qui ont obtenu plus de 5 % *des suffrages exprimés à une* élection générale depuis 1988, en l'occurrence les Verts, Génération Écologie et *le Front national* (nos dernières éditions du 6 août).



Le gouvernement savait que *parmi les quatre décrets sur l'organisation* du référendum, adoptés mercredi 5 août au conseil des ministres, celui qui porte sur la campagne électorale était sous haute surveillance. Présentant les modalités de cette campagne, le porte-parole du gouvernement, M. Martin Malvy, a donc souligné qu'elle respectait *« trois impératifs »* : *« le droit »*, puisque les règles *établies sont conformes aux recom*mandations du Conseil constitutionnel et du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), *« les traditions de la Vᵉ République »*, qui s'appuient sur le pluralisme des partis et des groupements politiques, et *« l'économie des moyens de campagne »* voulue par la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales.

La campagne officielle s'ouvrira le lundi 7 septembre à zéro heure et se terminera le *19 septembre à minuit. Pour* y participer, les partis ou groupements politiques devront adresser une demande avant le mardi 25 août et *remplir les conditions suivantes :* être représentés par un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale ou au Sénat, ou avoir rassemblé au *moins 5 % des suffrages* à *un tour* de l'une des consultations générales organisées au cours de cette législature. Cette disposition autorise *donc le Front national, les Verts* et Génération Écologie à participer à la campagne officielle.

Le décret précise également les temps d'antenne audiovisuelle qui seront attribués aux formations : conformément aux précédents référendums organisés sous la Vᵉ République, les organisations représentées au Parlement se partageront deux heures de télévision et deux heures de radio, réparties à la proportionnelle des groupes. La répartition du temps de parole, à l'intérieur de chaque groupe parlementaire, relève de la responsabilité de son président. L'UDF et le PS ont déjà fait savoir qu'ils n'accorderont pas de temps de parole à ceux qui, minoritaires au sein de leur formation, prônent le « non » au référendum, MM. Philippe de Villiers, député (UDF) de la Vendée, et Jean-Pierre Chevènement, député (PS) du Territoire-de-Belfort.

Le RPR, qui prône la liberté de vote au référendum, devrait en *revanche partager son temps d'an*tenne entre *« tenants du oui et tenants du non »*, comme l'a indiqué M. Alain Juppé, secrétaire général du mouvement. MM. Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, et Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, fondateurs du Rassemblement pour le « non » au référendum, pourront donc défendre leur point de vue à la télévision et à la radio au nom du mouvement gaulliste.

Les formations non représentées au Parlement bénéficieront, elles, d'une durée d'émission de cinq minutes chacune à la télévision et à la radio.

Autre sujet sensible, la campagne commerciale. Là encore, le gouvernement faisait l'objet de suspicion, depuis la polémique suscitée par les spots télévisés signés du Service d'information et de diffusion (SID) de Matignon, jugés trop favorables au « oui », qui avait conduit le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, à renoncer à leur diffusion. Le décret adopté mercredi précise que la campagne commerciale par voie d'affichage et de presse est autorisée jusqu'au 31 août à minuit. *« Il n'y a donc aucune restriction. Toute action nouvelle peut être engagée »*, a souligné M. Malvy, répondant ainsi à ceux qui, comme MM. Pasqua et Séguin, avaient exprimé des craintes sur les délais d'affichage commercial.

Gage de sa bonne foi, le gouvernement a décidé pour sa part de cesser *« sa campagne par voie d'affiches et de presse dès le 10 août »*. Une précaution de plus pour convaincre ses adversaires que le seul enjeu du référendum est bien l'Union européenne.

P. R.-D.

Selon un sondage BVA - *Paris-Match*

Le « oui » demeure majoritaire dans les intentions de vote

Un sondage de l'institut BVA publié dans l'hebdomadaire *Paris-Match*, paru jeudi 6 août, accorde 56 % d'intentions de vote au *« oui » et 44 % au « non »*. Par rapport à la précédente enquête du même institut, datée des 3 et 4 juillet, le « oui » perd un point et *le « non » en gagne un. Si l'on* inclut les non-réponses et les blancs et nuls, les chiffres sont respectivement de 44 % pour le « oui », 34 % *pour le « non »* et 22 % ne savent pas ou se préparent à voter blanc ou nul.

Ces pourcentages sont calculés sur la base des personnes inscrites ayant déclaré être *« tout à fait certaines d'aller voter »* le 20 septembre, soit 64 % des personnes interrogées.

Le « oui » est majoritaire chez les électeurs proches du PS (95 %), de l'UDF *(63 %) et des écologistes* (63 % pour Génération Ecologie, 61 % pour les Verts). Il est minoritaire au RPR (34 %), au PC (25 %) et au Front *national (21 %)*.

La question posée aux électeurs

En vertu du décret du président de la République publié le 2 juillet au *Journal officiel* (*le Monde* du 3 juillet), les électeurs auront à répondre, le 20 septembre, par « oui » ou par « non » à la question suivante : *« Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République autorisant la ratification du traité sur l'Union européenne ? »*

Le texte du projet de loi comporte un article unique ainsi libellé : *« Est autorisée la ratification du traité sur l'Union européenne conclu entre le Royaume de Belgique, le Royaume du Danemark, la République fédérale allemande, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, la République d'Irlande, la République italienne, le Grand-Duché du Luxembourg, la République du Portugal, le Royaume des Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, signé à Maastricht le 7 février 1992 et dont le texte est annexé à la présente loi. »*

Protestation des Verts, du FN et des communistes

Les partis politiques non représentés par un groupe parlementaire, qui disposeront de cinq minutes à la télévision et à la radio, ont vivement critiqué, mercredi 5 août, l'organisation de la campagne pour le référendum. *« La bande des quatre – RPR, UDF, PS, PCF,* – affirme M. Didier Anger, porte-parole des Verts, dans un communiqué, *continue de monopoliser les médias audiovisuels et maintient ses privilèges. Cette décision du conseil des ministres est d'autant plus injuste qu'il s'agit du référendum sur l'Union européenne et que les Verts forment un groupe plus important que le RPR au Parlement européen. Il ne doit pas y avoir de partis politiques « plus égaux » que d'autres. »*

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré, dans un communiqué : *« L'organisation du débat officiel pour Maastricht est scandaleuse, ce qui n'étonnera personne. En n'accordant au Front national, principale formation à soutenir le « non », pas plus de cinq minutes de télévision, le gouvernement viole brutalement le droit des Français à une information juste et démocratique. Le Front national, principale victime de ce procédé totalitaire, appelle les électeurs français à se mobiliser pour rejeter le traité de Maastricht, véritable procédure d'assassinat de la France, et pour mettre en échec en même temps les politiciens corrompus et cyniques qui sont au pouvoir. »*

Le Parti communiste, qui est représenté au Parlement par vingt-six députés (dont un apparenté) et quinze sénateurs, proteste également contre les modalités de la campagne. *L'Humanité*, organe central du PCF, écrit, jeudi 6 août : *« On ne peut que dénoncer la volonté du pouvoir de mesurer le temps d'expression des groupes en fonction du nombre de leurs élus. (...) La démocratie voudrait que le temps attribué aux partisans du « non » soit égal à celui attribué aux partisans du « oui ». En ne procédant pas de la sorte, le pouvoir permet à l'ensemble des tenants de la ratification de s'octroyer la part du lion. »*

Les précédents

Selon un document publié mercredi 5 août par les services du premier ministre, les modalités de répartition des temps de parole dans les campagnes audiovisuelles depuis 1958 à l'occasion des précédents référendums ont été les suivantes :

– 28 septembre 1958 (adoption de la Constitution) : cinq minutes par parti et par association nationale dont l'objet vise à l'organisation ou à la réforme des institutions.

– 8 janvier 1961 (autodétermination de l'Algérie) : dix minutes à la radio et huit minutes à la télévision par parti représenté par un groupe à l'Assemblée nationale ou au Sénat.

– 8 avril 1962 (accords d'Evian) : mêmes modalités qu'en janvier 1961.

– 16 Juin 1968 (annonce par le général de Gaulle d'un référendum sur la « rénovation universitaire, sociale et économique », qui sera finalement abandonné) : deux heures à la télévision et à la radio réparties entre les partis et groupements politiques au prorata de leur nombre de députés.

– 27 avril 1969 (création des régions et réforme du Sénat) : *une heure pour les partis de la* majorité, une heure pour les autres partis, à la télévision et à la radio, réparties par accord *entre les présidents des groupes* de l'Assemblée nationale et du Sénat ou, à défaut, par le bureau de l'Assemblée nationale.

– 23 avril 1972 (élargissement de la Communauté économique européenne) : mêmes modalités qu'en avril 1969.

– 6 novembre 1988 (Nouvelle-Calédonie) : deux heures à la télévision et deux heures à la radio, réparties entre les partis représentés par un groupe parlementaire au prorata de leur nombre de députés et de sénateurs, cinq minutes étant en outre réservées, à la télévision et à la radio, à chacun des partis non représentés au Parlement mais ayant obtenu au moins 5 % des *suffrages exprimés au premier* tour des élections législatives de juin 1988 et à chacune des principales familles politiques de la Nouvelle-Calédonie.

En visite en Nouvelle-Calédonie

M. Rocard juge que l'application des accords de Matignon « va dans le bon sens »

A l'issue d'une visite privée de trois jours en Nouvelle-Calédonie, M. Michel Rocard a souligné, jeudi 6 août, à Nouméa, que les accords de Matignon, signés le 26 juin et le 20 août 1988 entre le RPCR et le FLNKS, sous l'égide de l'ancien premier ministre, *« sont passés de l'abstrait au concret »*. Il a ajouté que ses visites dans les provinces du Nord et les îles Loyauté lui ont permis de voir que *« beaucoup de choses ont été construites, de nombreux projets sont en cours de réalisation et des emplois ont été créés ». « Tout cela va dans le bon sens »*, a-t-il conclu.

D'autre part, M. Rocard a estimé que le premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. Jim Bolger, qui avait récemment critiqué une éventuelle reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique sud, *« avait perdu une occasion de se taire ». « Les essais nucléaires sont un problème mondial que l'on ne peut pas traiter unilatéralement »*, a-t-il précisé, avant d'ajouter : *« Je souhaite que la France ne soit pas la seule à donner l'exemple et je ne considère pas que cet effort est voué à l'échec. »*

M. Bolger ayant affirmé qu'une reprise des essais serait perçue par les Etats de la région comme *« l'expression de l'arrogance d'une puissance éloignée »*, M. Rocard lui a répondu : *« Il est clair que la France souhaite se débarrasser des essais nucléaires, et s'il y a constat qu'au fond il s'exerce sur la République française une pression unilatérale pour qu'elle soit seule à interrompre ses essais en quittant le club nucléaire, tout en s'arrangeant à ce que les autres y restent, je parlerai volontiers de l'arrogance non pas de la Nouvelle-Zélande, qui est un pays charmant, très civilisé, et que j'aime beaucoup, mais peut-être de celle de M. Bolger. »*

L'ancien premier ministre, qui s'était rendu auparavant en Chine, au Japon, à Hongkong, à Taïwan et en Australie, a quitté Nouméa jeudi pour la Polynésie.

La polémique sur l'autoroute A 16

Les Verts du Nord-Pas-de-Calais répondent à M. Brice Lalonde

***Nous** avons reçu de* **MM. Dominique Plancke et Daniel Ludwikowski, respective*ment président* et *secrétaire* des Verts du Nord-Pas-de-Calais, la réponse suivante au point de vue de M. Brice Lalonde, « Le Nord, les Verts et l'autoroute », publié dans *le Monde* du 4 août.**

M. Lalonde découvre que les autoroutes ne sont pas une panacée et qu'il vaudrait mieux favoriser le transport de marchandises par rail. Il prétend donner des leçons aux Verts du Nord-Pas-de-Calais et soumettre des devoirs de vacances à la présidente Verte du conseil régional. Il révèle une fois de plus ses indéniables qualités d'illusionniste, et repousse les limites du cynisme et de l'opportunisme en politique.

Car que faisait M. Lalonde entre 1988 et 1992 ? Il participait au gouvernement socialiste qui a lancé et amplifié le programme autoroutier, lequel prévoyait, entre autres, l'A 16 Amiens-Boulogne ! Il était censé s'occuper alors d'environnement, mais, si on avait pu admirer sa docilité au pouvoir socialiste, on ne l'a pas beaucoup vu défendre les milieux naturels de la Somme et du Pas-de-Calais menacés par ce projet.

Que faisait M. Lalonde au printemps dernier ? Il critiquait les Verts sur leur position contre les projets autoroutiers régionaux. Que font dans la région Nord-Pas-de-Calais les responsables du mouvement politique que préside M. Lalonde ? Le porte-parole régional de Génération Ecologie rappelait le 16 juillet que les élus de ce mouvement n'avaient *« jamais été hostiles à l'A 16 »*.

Les Verts, quant à eux, et contrairement aux affirmations de M. Lalonde, n'ont pas changé de position. Ils ont affirmé à plusieurs reprises, depuis la signature de la déclaration d'utilité publique, qu'ils continuaient le combat contre cette autoroute, et que la décision du ministre des transports remettait en cause les relations entre Verts et PS à l'exécutif du conseil régional.

Rappelons que, si Marie-Christine Blandin avait déclaré ne pas vouloir se coucher devant les bulldozers si l'Etat imposait cette autoroute, c'était parce que ce n'est pas le rôle d'une présidente du conseil régional et que la construction d'une autoroute n'est pas de la compétence de la région. Cela ne met en rien en cause sa détermination ni celle des Verts contre les projets d'autoroutes dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Les Verts et les défenseurs de l'environnement ont attendu le président de Génération Ecologie sur le terrain. Ils l'attendent toujours. En politique, il faut aussi agir.

□ **Moselle : M. Rausch est candidat aux élections sénatoriales.** – *M.* Jean-Marie Rausch, ministre délégué au commerce et à l'artisanat, sera candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre, en Moselle, à la tête d'une liste se situant *« à l'écart des partis traditionnels »*, précise-t-il dans un entretien publié par *l'Est républicain* du 5 août. Se disant *« usé par plusieurs années trépidantes »*, le maire centriste de Metz n'écarte pas l'hypothèse, en cas d'élection, de quitter le gouvernement où il est entré comme ministre d'ouverture, en juin 1988, abandonnant du même coup le siège de sénateur qu'il détenait depuis 1974.

□ **Suicide du maire de Drülingen (Bas-Rhin).** – *M. Jean Lentz, maire* de Drülingen (Bas-Rhin), a mis fin à ses jours, mercredi 5 août à l'âge de soixante-cinq ans, sans laisser d'écrit permettant d'expliquer son geste. PDG des établissements Sotralentz (constructions métalliques et matières plastiques), il était maire depuis 1977. Il avait été conseiller général (apparenté UDF) du canton de Drülingen de 1982 à *1988*.

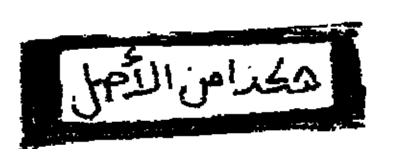
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944*
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



SOCIÉTÉ

La fin du procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

« Un événement qui nous échappe à tous »

Mᵉ Xavier Charvet et François Morette ont plaidé, mercredi 5 août, la relaxe du docteur Michel Garretta. Ainsi a pris fin le procès des responsables de la transfusion sanguine alors que 256 hémophiles sont déjà morts du sida et 1 200 autres contaminés. La 16ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris rendra son jugement le 23 octobre.

« Nous sommes venus livrer bataille ! » Au premier jour du procès, la phrase avait claqué dans le prétoire. Agressive comme une déclaration de guerre, arrogante comme un déni de la douleur des hémophiles entassés au fond de la salle. Mᵉ François Morette, l'un des conseils du docteur Michel Garretta, avait brusquement électrisé l'atmosphère.

Sept semaines plus tard – au terme d'un procès dont nul ne peut sérieusement prétendre qu'il n'a pas apporté un nombre considérable d'informations et d'éclairages sur le drame de la contamination des hémophiles, – il revenait à Mᵉ Xavier Charvet, autre conseil de l'ancien directeur général du Centre national de la transfusion sanguine (CNTS), de mieux s'expliquer.

« Un visage livré aux crachats »

« Nous sommes venus pour livrer bataille, a-t-il lancé. *Non pas comme on a pu le croire contre les soixante-deux parties civiles qui souffrent mais contre la conspiration du silence du monde médical. Contre ces médecins spécialistes de l'hémophilie qui se cachent et n'osent pas parler. Contre les six autres patrons de centres de fractionnement qui se sont tus, se taisent et se terrent. Contre le mensonge, celui de l'Etat, celui de ceux qui le servent. »*

Cette fois, Mᵉ Charvet avait trouvé le ton. Et durant deux heures, plaidant la relaxe de son client contre lequel le ministère public a requis quatre ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende, les maxima prévus par la loi de 1905 sur les fraudes, il s'efforça de bousculer une accusation solide. Devant lui, tassé sur le banc des prévenus, le docteur Garretta l'écouta, les yeux clos, hochant parfois la tête.

Car l'avocat s'indigna en premier lieu de la pression de l'opinion publique et des médias qui ont condamné son client avant que le jugement soit rendu : *« Ce procès est la conséquence d'un mensonge social, le produit d'une société lâche qui fuit sa responsabilité,* s'est exclamé l'avocat. *Les excès d'indignité ne sont pas acceptables. Partout il a été désigné sous presse à la vindicte populaire comme un assassin. Son nom – car il n'a plus de prénom ! – a été traîné dans la boue. Son visage a été affiché à la « une » et livré aux crachats. Mais la vérité n'est pas un événement, surtout pas dans cette enceinte ».*

Restait l'essentiel. Essayer de convaincre, d'ébranler. Mᵉ Charvet s'est d'abord appliqué à contester le fondement juridique des poursuites contre son client. *« Certaines parties civiles l'ont dit, la loi de 1905 n'est pas adaptée,* a-t-il relevé. *Le sang n'est pas assimilable à des yaourts, des pots de moutarde ou des boissons gazeuses. Les concentrés de facteurs VIII et IX, ce ne sont pas des objets mobiliers, cessibles tels que définis par ce texte. Ce ne sont pas des marchandises ! »*

La conspiration du silence

Alors, reprenant comme un leitmotiv la formule : *« Dure est la loi, douce est la loi, mais c'est la loi »,* Mᵉ Charvet expliqua que les dérivés *« sont hors commerce »* et que le fondement juridique de l'accusation ne se justifierait que dans le cas où ces derniers auraient été volontairement *« falsifiés ». « Pour qu'il y ait infraction, il faut une intention frauduleuse et celle-ci n'a pas été prouvée. »* Il ajouta que la justice, en application de l'article 8 de la même loi, ne pouvait plus poursuivre son client en vertu d'autres textes. *« Vous devrez relaxer le docteur Garretta,* dit-il au tribunal. *La loi est inapplicable en l'espèce. »*

Mᵉ Charvet développa alors le thème de prédilection de la défense : aux côtés de l'ancien directeur général du CNTS, combien savaient, combien n'ont rien dit ? Des médecins prescripteurs aux experts, des directeurs d'administration centrale aux conseillers ministériels, combien furent-ils à fermer les yeux ? *« Tous ! »,* a répondu l'avocat. Et notamment l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), *« la police de la santé »,* la Commission consultative de la transfusion sanguine, la Direction générale de la santé, le Laboratoire national de la santé et tant d'autres instances.

« Tous ! » Les uns et les autres dissimulés, selon Mᵉ Charvet, *« derrière les fameuses moustaches du docteur Garretta qui n'est quand même qu'un bouc émissaire ».* Car pour l'avocat, le « patron » de la transfusion sanguine en France n'a jamais été l'ancien directeur du CNTS, mais le professeur Jacques Ducos, directeur de la Société nationale de la transfusion sanguine, qui s'alarma seulement fin juin 1985 à propos de la contamination par le virus du sida des concentrés non chauffés : *« C'était lui qui conseillait les ministres. »*

Mᵉ Charvet se tourna alors vers le substitut du procureur de la République, Mᵐᵉ Michèle Bernard-Requin : *« Je me demande si ce n'est pas le tribunal que l'on cherche à tromper. Un marionnettiste peut manipuler une, deux, trois personnes, mais pas dix, pas cent ! »* Et l'avocat choisit cet instant pour livrer aux juges ce qu'il considère comme la clé du drame de la communauté des hémophiles : *« A l'époque, tous les scientifiques pensent que 10 % seulement des séropositifs contracteront un sida. Certains croient que le risque mortifère est de 3 % à 5 %. C'est le même que celui de l'hépatite non A non B. L'ensemble des scientifiques et des médecins a complètement sous-estimé la dangerosité de la séropositivité et du sida. Voilà l'explication... la légitimité du silence. »*

Mᵉ Charvet fit donc le procès des absents et de la science prise en défaut. Et pour la première fois, en son nom et au nom de son client, il eut quelques mots pour les victimes, pour *« tous ceux qui souffrent »* broyés par un scandale que personne ne nie plus. *« Nous avons compris leur révolte,* assura-t-il. *Oui, c'est insupportable, inacceptable. Mais le docteur Garretta n'était pas le prescripteur. Il n'était pas au bout du fil. Il ne signait pas d'ordonnances. »*

En revanche, la défense du docteur Garretta évita, avec une virtuosité certaine, de répondre aux charges de l'accusation : pourquoi l'ancien directeur du CNTS n'a-t-il pas pris la décision de retirer de la vente, dès avril 1985, des produits sanguins qu'il savait contaminés ? Et l'on se rappelait son aveu, le 8 juillet : *« J'ai commis une erreur, je l'assumerai. »* Pourquoi ne décida-t-il pas d'importer massivement des produits chauffés, donc inactivés, alors qu'il était détenteur du monopole en France de l'importation ? *« Je n'ai pas su le faire ! (...) Je n'ai pas pris ma décision par indifférence. Je l'ai prise parce que je pensais que c'était la moins mauvaise solution, le meilleur compromis. »*

La demande de vengeance sociale

Mᵉ Charvet plaida au plus près de la vérité de son client : *« Notre société veut un coupable, c'est lui. Je sais que ce n'est pas un procès ordinaire. Nous sommes les figurants d'une sorte de procès politique, mais sans hommes politiques. C'est un procès de notre époque. Les ministres se retournent contre leurs conseillers, les conseillers contre les fonctionnaires. Mᵐᵉ Dufoix reconnaît sa responsabilité mais n'est pas poursuivie. M. Hervé savait et n'est pas inquiété. M. Fabius s'incline devant les victimes mais aurait mieux fait de réfléchir et d'indemniser avant ! »*

Mᵉ François Morette prit la parole en dernier. Ce fut pour critiquer l'enquête du lieutenant-colonel Recordon – dont les débats ont pourtant permis d'apprécier la qualité, – l'instruction et le ministère public. Ce fut encore pour *« livrer bataille ».* Ce fut pour s'étonner d'une étrange *« liturgie judiciaire où l'on voit des témoins venir prêter serment de dire la vérité et mentir comme des arracheurs de dents ». « Le tribunal le sait, il n'en pense pas moins, il remercie le témoin et on continue »,* a résumé l'avocat.

Mᵉ Morette signifiait de la sorte que le procès n'avait pas à ses yeux rempli sa fonction : la recherche de la vérité. *« Les ministres, c'était particulièrement visible, avaient répété. Et tous les autres ont menti pour sauver leur peau ! »* Encore ne faut-il pas oublier tous les acteurs qui ne furent pas entendus par le juge d'instruction, tous ceux qui trouvèrent le moyen de se défiler lors du procès.

La fonction des quatre prévenus jugés depuis le 22 juin était dès lors limpide, selon Mᵉ Morette. Dépassés par un procès trop grand pour eux, accablés par une demande de vengeance sociale, ils furent désignés coupables et responsables pour éviter ce désagrément à des personnalités responsables mais pas coupables...

Et Mᵉ Morette s'est exclamé non sans amertume : *« Quelques têtes ont été jetées au public pour qu'il se calme, pour qu'il oublie. Vous voulez leur faire supporter le poids d'un événement qui nous échappe à tous. »*

LAURENT GREILSAMER

Un entretien avec M. Laurent Cathala

« Il faut éviter que le grand âge devienne un facteur de déchirement social »

nous déclare le secrétaire d'Etat aux personnes âgées

La France compte un million de personnes âgées de plus de quatre-vingt-cinq ans. D'ici à l'an 2015, ce chiffre devrait doubler et il faut s'attendre à une augmentation du nombre des personnes dépendantes. Les professionnels, les responsables d'associations et les élus s'inquiètent de la charge financière qui devrait en découler et réclament des mesures adaptées.

M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, a fait de ce dossier l'une de ses priorités. Un an après la publication du rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, dit rapport Boulard (le Monde *du 6 juillet 1991), et de celui du commissariat général du Plan, dit rapport Schopflin* (le Monde *daté 22-23 septembre), sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes, M. Cathala, dans un entretien au* Monde, *fait part de ses propositions, et déclare qu'« il faut éviter que le grand âge devienne un facteur de déchirement social ».*

« Quel est l'objectif de votre politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes ?

– Il est de permettre aux personnes âgées de choisir, malgré leur dépendance, entre le maintien à domicile et l'accueil en établissement et d'y assurer la meilleure qualité de vie possible. Mais ce choix n'est possible que si la solvabilité est assurée. Aussi, nous proposons d'instaurer une prestation « dépendance » qui pourrait être allouée, en espèce ou en nature, et utilisée indifféremment pour des services à domicile ou pour un séjour en établissement.

» Parallèlement à la création de cette prestation, il serait prévu de coordonner les actions des différentes institutions s'occupant des personnes dépendantes, mais aussi d'améliorer la prise en charge des soins par les caisses d'assurance-maladie, à domicile comme en établissement, et d'assurer plus de clarté sur les services proposés par les établissements. Autrement dit, c'est une réforme d'ensemble du dispositif actuel qui est envisagée.

– Peut-on avoir une idée du montant de cette prestation que vous appelez de vos vœux ?

– Il serait souhaitable qu'elle soit modulable suivant les conditions de ressources de la personne, son état de dépendance, les services de proximité dont elle peut bénéficier et même de son environnement. Le problème de la prise en charge se pose en effet différemment en milieu rural et en milieu urbain.

» Son montant maximum devrait se situer à environ 4 000 F, ce qui assurerait, avec le Fonds national de solidarité, un revenu minimum de 7 000 F. Cela correspond à la partie des frais d'hébergement qui reste, en moyenne, à la charge de la personne ou de sa famille. Faite pour répondre à des besoins spécifiques, cette prestation, ou allocation « autonomie-dépendance », devra être souple.

Une allocation pour 350 000 personnes

– Qui évaluerait les besoins et déciderait de l'aide à apporter ?

– Une équipe technique, cantonale ou intercantonale, composée de travailleurs sociaux et de techniciens, évaluerait, à partir d'une grille de référence nationale, l'état de dépendance de la personne et proposerait une prestation en nature (téléalarme, portage de repas, aide ménagère...) et – ou – en espèces.

» Mais c'est à une commission ou à un office départemental, placé sous la responsabilité du conseil général, qu'appartiendraient la décision de l'octroi et la coordination des actions des différents intervenants. Cet office rassemblerait tous les partenaires, des représentants des caisses, des associations, du département, comme ceux de l'Etat. La contribution de chacun des « financeurs » pourrait faire l'objet de contrats.

– Mais comment serait financée cette allocation « autonomie-dépendance » ?

– Départements et Etat devraient contribuer au financement de cette mesure. Une partie des ressources devrait venir des économies réalisées sur l'aide sociale aux personnes âgées. Mais surtout l'allocation « autonomie-dépendance » se substituerait à l'allocation compensatrice, créée pour les personnes handicapées, que les départements versent, ou devraient verser, aux personnes âgées dépendantes. Actuellement, 120 000 personnes de plus de soixante ans bénéficient d'une allocation compensatrice dont le montant moyen atteint 2 500 F par mois. La nouvelle allocation devrait concerner environ 350 000 personnes de plus de soixante-cinq ans et nécessiterait un complément de ressources de 4,9 milliards de francs...

– Mais les départements ne sont-ils pas, comme le montre une étude récente de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée **(le Monde** ***daté 5-6 juillet), financièrement à bout de souffle ?***

– Il est certain qu'il leur serait demandé de supporter une charge plus lourde, mais en fait, si l'on ne fait rien, ils auront de toute façon à verser à l'ensemble des personnes âgées dépendantes l'allocation compensatrice à laquelle elles peuvent prétendre.

» Cela dit, l'Etat ne pourra se désintéresser des départements qui cumulent plusieurs handicaps : un nombre important de personnes âgées et une situation économique et sociale dégradée. L'Etat, dans son rôle de garant de la solidarité nationale, devrait contribuer financièrement à la création d'un fonds de péréquation qui atténuerait les disparités de traitement des personnes âgées dépendantes entre les départements. Le niveau de cette contribution est estimé à environ 3 milliards.

– Se pose à nouveau la question du financement de ces mesures !

– Là encore, rien n'est tranché... Cela dit, si on croit un certain nombre d'études, il semblerait que les associations de retraités, de personnes âgées, ne seraient pas hostiles à une contribution, sous une forme ou sous une autre, destinée à répondre au risque de dépendance. Plus largement, les sondages montrent qu'une majorité de citoyens, solidaires, seraient favorables à une contribution financière supplémentaire. Mais il faudra évidemment avoir à l'esprit les difficultés économiques et sociales. Il ne servirait à rien de mettre en place un dispositif de prise en charge de la dépendance qui aggraverait ou déstabiliserait notre système de protection sociale.

» Je voudrais tout de même souligner que beaucoup a déjà été fait pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes. En dix ans, le nombre des personnes bénéficiant de l'aide ménagère est passé de 380 000 à 600 000 environ, les places de soins infirmiers à domicile se sont multipliées, passant de 3 000 à 44 000. Et si l'on comptait, en 1981, 46 000 places de long séjour, il en existe aujourd'hui 70 000. De même les places en section de cure médicale dans les maisons de retraite ou les foyers-logements s'élèvent à 111 500, contre 12 200 il y a dix ans.

» L'humanisation des hospices se poursuit. Enfin, nous souhaitons que les établissements veillent à travailler dans la transparence en faisant clairement connaître la nature des services qu'ils proposent et en faisant une large place aux familles, aux personnes âgées, et aux associations dans les conseils d'établissement.

– Peut-on fixer un calendrier pour toutes ces mesures ?

– Aujourd'hui, la question d'une meilleure prise en charge de la dépendance est clairement posée. Il faut éviter que le grand âge soit perçu négativement et devienne un facteur de déchirement social. Il me semble préférable d'apporter, dès maintenant, une réponse globale, concertée et étalée dans le temps, plutôt que de le faire demain dans la précipitation et à un coût qui sera supérieur pour la collectivité. Il est donc souhaitable que le dispositif d'ensemble soit débattu avec tous les partenaires après avoir fait, dans les meilleurs délais, l'objet d'une discussion interministérielle. »

Propos recueillis par
CHRISTIANE CHOMBEAU

Les victimes de la catastrophe de Furiani réclament une « vraie justice »

AJACCIO

de notre correspondant

Derrière des banderoles en langues corse et française – *« Tous unis pour une vraie justice »* et *« Aux quinze morts et à toutes les victimes de la tragédie de Furiani »,* – près de cinq cents personnes se sont rendues en silence, mercredi 5 août, du palais de justice à la préfecture de Bastia, à l'appel du collectif des victimes du drame. Au directeur de cabinet du préfet qui a reçu une délégation, les manifestants ont posé une série de questions, *« afin que certains points d'ombre soient éclairés et que toutes les familles des victimes puissent comprendre nettement les dispositions des pouvoirs publics ».* Le représentant du préfet a distribué un dossier récapitulant les actions de l'Etat, mais la délégation s'est retirée *« déçue et amère ».*

Les représentants des victimes de Furiani ont aussi évoqué le problème du stade qui vient d'être acquis par le district urbain de Bastia pour 1 million de francs et sera remis aux normes réglementaires grâce à une subvention de 1,8 million de francs de la collectivité de Corse, du conseil général de Haute-Corse et de la ville de Bastia. Il s'agit de permettre au Sporting Club de Bastia de retrouver un terrain, alors qu'il est contraint, à partir du début du championnat vendredi 7 août, à jouer sur le terrain d'Ajaccio pendant au moins deux mois. Le collectif trouve *« indécent toute cette publicité honteuse et la recherche de fonds sur l'intention d'achat du stade, et que si, malheureusement, cela se produit, on puisse piétiner, profaner et faire la fête dans cette enceinte où tant de sang s'est répandu ».* Il s'est adressé le 23 juillet au procureur général près la cour d'appel de Bastia afin de connaître les modalités d'acquisition du stade et en précisant qu'il avait l'intention d'en faire *« un lieu de souvenir à la mémoire des victimes du 5 mai 1992 ».* Le président du district, M. Jean Zuccarelli, s'est déclaré surpris de cette démarche, mais il a ajouté qu'il était prêt à recevoir une délégation pour examiner les conditions dans lesquelles une stèle du souvenir serait érigée sur place.

PAUL SILVANI

□ **L'ancien international de football José Touré a été condamné à quatre mois de prison ferme.** – Un joueur de football français, José Touré, ancien international, a été condamné à quatre mois de prison ferme, mercredi 5 août, par le tribunal correctionnel de Tours. Ce jugement fait suite à des incidents survenus dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 août dans les rues de la ville. José Touré s'était rebellé en état d'ivresse alors que trois policiers cherchaient à l'interpeller à la suite de plaintes de passants. En 1988, le footballeur avait déjà été condamné à six mois de prison avec sursis à Bordeaux pour délit de fuite après un accident de la circulation. Il devait signer un contrat de joueur promotionnel avec le FC Tours.

Une autre époque

C'était aussi un mercredi. Il y a très longtemps, presque un quart de siècle. Cette année-là les filles portaient des mini-jupes et dansaient le jerk dans les boîtes de nuit, Martin Luther King et Robert Kennedy étaient assassinés, la France s'était découvert un héros qui allait devenir mythique, Jean-Claude Killy, mais pour tromper son ennui, elle avait rêvé s'échapper du cercle quotidien « métro-boulot-dodo ». Cette année-là Marie-Josée Pérec naissait à la Guadeloupe.

C'était en 1968 et les Jeux de la dix-neuvième olympiade avaient été inaugurés à Mexico le 12 octobre, dix jours après que l'armée eut tiré sur des étudiants en train de manifester sur la place des Trois-Cultures. On se demandait quel mauvais tour l'altitude de la capitale mexicaine allait jouer aux organismes des athlètes. On s'inquiétait de la nervosité des athlètes noirs américains. On supputait les chances de médaille de Roger Bambuck et on n'attendait pas de performance particulière de Colette Besson. On se demandait même pourquoi la sprinteuse du Bordeaux Etudiants Club avait été sélectionnée sur 400 mètres.

Elle détenait le 29e temps mondial de l'année sur le tour de piste. Mais sa crinière brune et ses longues jambes avaient tapé dans l'œil d'Antoine Blondin. Pour l'auteur d'*Un singe en hiver*, elle était *« Cendrillon allant au bal »*. Mercredi 16 octobre, Colette Besson était la concurrente la moins huppée de la finale du 400 mètres. Installée au couloir nº 5, elle était tout sauf favorite. D'ailleurs, à la sortie du second virage, elle était en sixième position. Son retard était manifestement impossible à combler. Dans un stade surchauffé et médusé, elle le combla pourtant : elle cassait sur le fil en même temps que la favorite britannique Lillian Board. Pour départager la Française et l'Anglaise, les juges durent recourir à la photo finish. Colette Besson attendit le verdict pieds nus, ses chaussures à la mains.

Elle avait gagné. Pour 52 secondes de suspense inoubliable, cette resplendissante jeune femme allait devenir une vedette. Elle remportait la première médaille d'or féminine française en athlétisme depuis Micheline Ostermeyer en 1948 à Londres. Sa photo allait faire la « une » de tous les magazines. Le directeur technique de la Fédération d'athlétisme lui offrit le champagne dans un gobelet en carton. Après elle fêta sa victoire dans un restaurant au son d'un orchestre mariachi avec son entraîneur Yves Durand Saint-Omer qui avait fait le voyage de Mexico à ses frais et qui paya l'addition.

Colette Besson venait de faire triompher une approche révolutionnaire de la distance. Elle s'était préparée en altitude en cultivant à la fois sa résistance et sa vitesse. La suite de sa carrière devait être marquée par un titre européen doublé d'un record du monde. Jusqu'à ce qu'elle se retire de la compétition en 1972, elle ne devait pas avoir le droit de porter autre chose que le short blanc et le maillot bleu sans manche officiel. Le plus gros bénéfice qu'elle retira de sa carrière de coureuse fut onze louis d'or que lui offrirent les organisateurs du meeting de Zürich. C'était une autre époque.

A. G.

ATHLÉTISME : abandon de Christian Plaziat dans le décathlon

Comme un loup blessé

La Française Marie-José Pérec a gagné la médaille d'or du 400 mètres féminin, mercredi 5 août, *en établissant un nouveau record* de France en 48 s 83. L'Américain Quincy Watts a dominé le 400 mètres masculin, en améliorant son record olympique en 43 s 50. Le Kenyan William Tanui a remporté le 800 mètres. Au cours des demi-finales du 200 mètres, l'Américain Mike Marsh a frôlé le record du monde d'un centième en 19 s 73. L'Allemand Paul Meier était en tête du décathlon, mercredi 5 août après les cinq épreuves de la première journée. Le Français Christian Plaziat, champion d'Europe en titre, qui souffrait d'une douleur à la rotule, a abandonné.

Le bras levé aussitôt la ligne d'arrivée franchie, il avait salué les premiers spectateurs qui s'installaient dans les gradins du stade olympique. Tandis que ses adversaires regagnaient la pénombre des coulisses, il s'était attardé sur la piste, ôtant le haut de son bustier pour faire admirer ses muscles saillant sous la peau dorée. Il était *9 heures, mercredi 5 août.* « Narcisse » Plaziat venait de remporter la première série du 100 mètres du décathlon en 10 s 70, soit 2 centièmes de mieux que lorsqu'il avait établi son record de France. Dans ce lumineux matin catalan peut-*être s'imaginait-il déjà champion* olympique, jeudi vers 22 heures.

Les forfaits de Dan O'Brian, le champion du monde en titre écarté des sélections américaines pour un péché d'orgueil au saut à la perche, et de l'Allemand Christian Schenk, champion olympique à Séoul, avaient aiguisé les ambitions des candidats à l'Olympe des Jeux.

Entraînant les spectateurs dans leur cheminement herculéen, ces disciples de Coubertin, initiateur du décathlon (1), ne ratent pas, tous les quatre ans, l'occasion qui leur est offerte de présenter en une vaste fresque de dix tableaux la plus parfaite illustration de la devise olympique « Citius, altius, fortius » (plus vite, plus haut, plus fort). Ce théâtre, où les premiers rôles ne sont pas distribués mais doivent se conquérir, est une porte ouverte à toutes les ambitions, illusoires ou justifiées, à la succession des Jim Thorpe, Bob Mathias, *Rafer Johnson*, Bruce Jenner ou Daley Thompson qui ont tous symbolisé en leur temps l'athlète parfait des Jeux.

Christian Plaziat pouvait-il être celui-là? Si on se réfère aux magazines qui ont publié les photos de son corps d'Apollon couvert de poudre d'or, le Français n'aurait pas dépareillé dans la galerie des champions du décathlon. En l'absence de l'intouchable Dan O'Brian, son titre de champion d'Europe et son record national de 8 574 points lui permettaient de figurer au rang des prétendants si la victoire finale se jouait autour des 8 600 points. A la veille d'entrer en piste, il affirmait : *« Mon principal adversaire, c'est mon genou. »*

Tracassé depuis plusieurs semaines par une chondrite (inflammation du cartilage) à la rotule du genou gauche, Christian Plaziat avait pu poursuivre son entraînement pour les courses et les lancers, mais avait dû renoncer aux sauts. L'influx économisé pouvait-il compenser les imperfections techniques? *« Si on mettait une ampoule sur moi, elle s'éclairerait tellement je suis plein d'énergie. C'est à moi à la transformer en performance »*, disait-il encore. C'était compter sans le doute, ce cancer de l'esprit qui rend vulnérables les organismes les plus endurcis.

La deuxième épreuve, le saut en longueur, allait marquer le début du calvaire pour Christian Plaziat. Il ne pouvait franchir que 7,21 mètres. Loin de son record personnel de 7,90 mètres. L'Apollon au genou fragile réalisait déjà qu'il ne pourrait pas lutter contre les deux hommes de fer du concours, l'Allemand Paul Meier et le Tchèque Robert Zmelik, ni même contre le surprenant Espagnol Antonio Penalver, transcendé par les encouragements du public.

Après ses échecs retentissants aux Jeux de Séoul et aux derniers championnats du monde de Tokyo, le champion d'Europe ne pouvait décemment pas abandonner un concours à peine commencé. Mais sur la piste personne n'était prêt à l'encourager dans cette épreuve supplémentaire qui lui était imposée. Ses déclarations maladroites sur nombre de ses adversaires l'ont depuis longtemps exclu de la « famille » du décathlon. Christian Plaziat *faisait de plus en plus* figure de loup blessé tenu à l'écart de la meute.

Après avoir traîné son boulet sur l'aire du poids, il plaçait ses derniers espoirs dans le saut en hauteur, la discipline de ses débuts dans l'athlétisme (2,15 mètres en juniors première année). Le genou bandé, il devait échouer à 2,03 mètres. Tandis que l'Américain Aric Long et le Français William Motti, revenu parmi l'élite après sa cinquième place aux Jeux de Los Angeles et une suspension pour dopage, n'en finissaient pas de s'encourager pour sauter respectivement 2,18 mètres et 2,12 mètres, Christian Plaziat, pantin désarticulé broyé physiquement et moralement, quittait le concours et le stade par la petite porte, annonçant même une possible retraite.

GÉRARD ALBOUY

(1) Dans l'Antiquité, les Grecs ne disputaient que le pentathlon.

400 mètres messieurs

Quincy Watts, le fils prodige

L'Amérique, c'est certain, va raffoler de Quincy Watts. Elle va sans doute oublier au plus vite l'étendue de son talent d'athlète. Et *tout juste remarquer que son chronomètre de* 43 s 50 en finale du 400 mètres est la deuxième meilleur performance mondiale dans la saga chronométrique du tour de piste. Mais elle va aimer ce type à l'histoire parfois cruelle, son enfance un rien sordide et tout ce que sa vie emprunte au rêve américain.

Quincy Watts, vingt-deux ans, 86 kilos dépourvus de toute graisse, un visage bien lisse et des sourires discrets qu'il offre sans retenue, a laissé ses souvenirs lui dessiner une légende. A peine séché de ses efforts du 400 mètres, il a étalé d'une voix douce les bribes de sa vie. La presse américaine a noté chaque détail. Ses lecteurs, aujourd'hui, en trembleront d'émotion. Avant de se convaincre que les Etats-Unis sont décidément un bien fabuleux pays, le seul sans doute qui puisse donner naissance à une telle romance.

Le début? Banal. Et affreusement classique. Quincy Watts pousse son premier cri dans le vacarme d'un quartier glauque de Detroit. Il grandit comme il peut, dans la rue, au milieu des voitures de cette ville que l'habitude a fini par surnommer *« Motor City »*, de peur d'oublier tout ce qu'elle *doit aux usines de General Motors. Enfance pauvre. Banlieue* noire. L'ennui, la peur, la drogue. *« Mes copains en prenaient et se la refilaient en cachette. Mais moi*, dit-il aujourd'hui d'un air touchant de sincérité, *je n'y ai jamais goûté. »*

Le départ de son père du foyer familial, un cuisant soir d'été, souligne le trait du gamin noir privé d'avenir et d'illusions avant même de saisir le sens de ces deux mots. Quincy Watts comprend jeune que la vie n'est pas ce qu'on en dit. Il s'en souvient encore : *« J'étais un gamin difficile. Je me battais tout le temps, je n'aimais pas la classe. A l'école, on me trouvait souvent au deuxième étage quand les cours se passaient au troisième. J'étais un sale gosse, le genre de mômes qui s'amusent en cachette à torturer les chats. Pour ma mère, ce n'était pas facile. Elle avait deux boulots, pas vraiment beaucoup d'argent et ne trouvait jamais le temps de s'occuper de moi. »*

A quatorze ans, il s'est déjà fermé les portes de toutes les écoles de Detroit. Et poussé sa mère à un tel épuisement qu'elle se résout un jour à se séparer de lui. *« Elle m'a envoyé chez mon père, en Californie. »* Là, le gamin turbulent fait brutalement connaissance avec l'autorité paternelle. Il plie mais ne rompt pas. Et retourne souvent à Detroit, en cachette, un ou deux dollars en poche et son baluchon sur le dos.

Un destin qui lui échappe

Le fils résiste. Le père insiste. Et se met un jour en tête que le sport pourrait bien envelopper le remuant Quincy de ses valeurs les plus nobles. Son goût le conduit d'abord vers les terrains de basket. Puis les hasards de la vie le posent un jour sur une piste d'athlétisme. Un premier entraîneur le juge bien bâti. Puis un autre a l'idée de le guider vers le sprint. Le gamin s'en amuse et se réjouit de voir que la vie, bizarrement, l'a pourvu de quelques dons.

Il s'essaye au 100 mètres, puis se plait sur 200 mètres. A dix-sept ans, il avale cette distance en 20 s 50. Pas mal, jugent les experts. Mais quatre années plus tard, son record n'a pas bougé d'un pouce. Il est temps, se dit alors Jim Bush, son entraîneur, d'éprouver son talent à l'effort douloureux du tour de piste. Son premier 400 mètres l'épuise et le martyrise. *« C'était l'horreur »*, *se souvient Quincy Watts. Mais* le temps est correct : 47 s 7. Et l'allure élégante. Nous sommes en mars 1991.

La suite échappe à la raison et précipite l'athlète vers un destin qui lui échappe encore. Au mois de juin, Quincy Watts se glisse à la troisième place des sélections américaines pour les championnats du monde. Il s'en avoue surpris. Et comprend mal ce qui lui arrive lorsqu'un dirigeant de la Fédération américaine d'athlétisme (TAC), lui offre d'un air ravi son billet pour Tokyo, la ville hôte du Mondial 91.

Au Japon, il sent ses muscles le trahir sous la chaleur des premiers entraînements. *« Je voyais bien que je n'étais pas en forme*, dit-il. *Alors, j'ai décidé de laisser à un autre coureur ma place sur 400 mètres. Et j'ai choisi de concentrer toute mon énergie sur le seul relais 4 x 400 mètres. »* Etrange décision. Il l'explique aujourd'hui d'un discours étonnant de sagesse, à des années-lumière de son image de sale gosse tortué par la vie : *« Le sport ne doit pas rendre égoïste. Quand on se sent en mauvaise forme, il faut savoir s'effacer et donner sa chance à un coureur plus performant. A Tokyo, j'ai pensé à l'Amérique avant de songer à moi-même. »*

A Barcelone, Quincy Watts a si prestement avalé son tour de piste qu'il a eu bien du mal, en conférence de presse, à convaincre l'assistance de son inexpérience. *« Je ne fais du 400 mètres que depuis dix-huit mois »*, a insisté l'athlète. Mais de tout cela, l'Amérique n'a que faire. Elle raffole de Quincy. Peu importe ses temps, son profil de coureur ou le poids de ses foulées.

ALAIN MERCIER

Quarante-huit secondes olympiques

Suite de la première page

Une promenade alanguie, certes, plutôt qu'un vrai triomphe. L'athlète traînait derrière elle l'inévitable drapeau, sans avoir la force de le brandir. Elle souriait faiblement, comme pour s'excuser de ne pas être capable de sauter de joie.

Cette seule nouveauté aurait suffi à le souligner : de sa semaine olympique, Marie-José Pérec ne rapportera pas seulement un trophée doré. A Barcelone, elle a achevé sa mue. Il reste encore un peu de gamine espiègle dans ses *manières, dans ces yeux qu'elle* continue à rouler malicieusement. Mais en quatre courses, elle semble devenue une athlète accomplie, enfin en accord avec son talent. Longtemps la jeune femme a semblé subir ce long corps, qu'elle détestait dans son enfance et qui la condamnait à un acte fatigant : courir, et vite. Pour se venger de ce don qu'elle n'avait pas choisi – *« je rêvais de devenir basketteuse »*, expliquait-elle encore mercredi soir – elle lui a refusé les moyens de s'épanouir. Elle oubliait de faire ses gammes sur le tartan, détraquait ses programmes de préparation à force de grasses matinées, désespérait un à un ses entraîneurs.

La rencontre avec Jacques Piasenta

Sa rencontre avec Jacques Piasenta, il y a deux ans, l'avait assagie. L'athlète avait enfin décidé de composer avec ses qualités innées, d'en faire les instruments de sa réussite. *« Un matin je me suis réveillée en me disant qu'il fallait bosser*, confiait-elle. *Je devais faire quelque chose de ma vie »* (*le Monde* du 29 août 1991). Elle s'est pliée aux horaires rigides de l'entraîneur, hermétique à ses caprices, à la discipline d'un groupe d'athlètes de haut niveau. Pourtant à Tokyo, où elle a remporté le championnat du monde l'an dernier, point d'orgue d'une série de performances remarquables, la Française semblait encore subir ses courses comme des calvaires. Lorsqu'elle les racontait, Marie-José Pérec n'évoquait que la souffrance, la peur à tordre le ventre. L'athlète gagnait, mais sa tête ne semblait pas encore tout à fait décidée à payer le prix imposé par le corps.

Mercredi soir, elle n'a pas parlé d'angoisse, ni de douleur. Seul restait le souvenir de cette dernière ligne droite, *« splendide »* quand tant d'autres, même victorieuses, avaient tourné au cauchemar. *« Pour la première fois de ma vie*, expliquait-elle, *je n'ai pas eu peur. J'étais tellement certaine de gagner »*. Grâce à sa médaille d'or, Marie-José Pérec semblait pleinement réconciliée avec son sport, avec cette distance qu'elle associait souvent à une longue impression de se sentir mourir. Mieux, elle s'était approprié le 400 mètres. *« Le temps de cette finale est la meilleure performance mondiale*, clamait-elle. *Celui établi par la recordwoman du monde, comment s'appelait-elle déjà?, ne compte pas. Je n'ai pas eu besoin de préparation biologique comme elle. J'ai réussi une performance propre et saine »*. Le corps de Marie-José Pérec était devenu sa fierté, ses qualités n'étaient plus un fardeau. L'athlète avait atteint la plénitude de ses capacités, et elle ne tolérait pas que l'on nuance son triomphe par les exploits chimiques de l'ex-Allemande de l'Est Marita Koch.

Même son retard à l'entrée de la ligne droite fatidique, apprit-on, ne cachait qu'une habile mise en scène. Marie-José Pérec n'avait fait qu'interpréter parfaitement le scénario écrit à l'avance par un autre. *Jacques Piasenta avait seul deviné* que l'absence de plusieurs de ses rivales ne laisserait pas son athlète isolée sur la piste de Barcelone. *« Je me suis vite rendu compte que Bryzgina cachait son jeu*, expliquait l'entraîneur. *J'ai donc demandé à Marie-José de ne pas se fatiguer, en coupant son effort pendant les premières courses, et de ne pas partir trop vite en finale, pour garder des forces pour la fin. Il valait mieux qu'elle se retrouve derrière l'Ukrainienne à la fin du deuxième virage, et qu'elle l'ait en point de mire. Tout devait se terminer à l'arme blanche dans la ligne droite »*.



Une grande gigue

Pour voir triompher son athlète, l'entraîneur ne se sera pas contenté d'écrire son rôle à l'avance. Il l'aura aussi poussée à partager clairement son emploi du temps, à ne pas mêler les victoires et les occasions de les faire fructifier. Qui aurait pensé cet hiver, à la voir prendre des cours de stylisme, jouer au mannequin dans un défilé de mode et ne refuser aucune des sollicitations auxquelles l'exposait sa jeune gloire, que Marie-José Pérec saurait se préparer à temps pour Barcelone? La Guadeloupéenne a appris à compartimenter sa vie. Sa classe naturelle lui permet de compenser les mois passés à bien vivre. Après les plaisirs de *cigale de l'après-Tokyo*, la *motivation de fourmi pour préparer les* Jeux olympiques. *« A partir du jour où elle a recommencé à s'entraîner*, explique Jacques Piasenta, *elle a su tirer un trait sur tout le reste. Après cette médaille d'or je sais que je ne vais pas la voir pendant quelques mois. Ce n'est pas à moi de gérer cela. Je lui ai simplement dit de m'appeler le jour où elle voudra revenir. Et où elle voudra à nouveau s'entraîner pour de nouvelles compétitions »*.

A vingt-quatre ans, la jeune femme, qui a déjà annoncé qu'elle continuerait jusqu'à Atlanta, a l'embarras du choix des exploits à accomplir. Elle détient les records de France des 100, 200 et 400 mètres. Et si son entraîneur aimerait la voir revenir au sprint, elle penche désormais pour le 800 mètres.

Quelle que soit la distance, l'athlétisme français attendra de Marie-José Pérec qu'elle soit à la hauteur de son nouveau statut de vedette internationale. La discipline a trop besoin de cette grande gigue qui parvient, à elle seule, à camoufler une partie de ses déficiences.

JÉRÔME FENOGLIO

Les 10 médailles d'or des Français

En gagnant mercredi 5 août le 400 m des Jeux de Barcelone, Marie-José Pérec a donné à la France sa dixième médaille d'or en athlétisme.

1900 (Paris)	Michel Théato	Marathon
1920 (Anvers)	Joseph Guillemot	5000 m
1928 (Amsterdam)	Boughera El Ouafi	Marathon
1948 (Londres)	Micheline Ostermeyer	Poids
1948 (Londres)	Micheline Ostermeyer	Disque
1956 (Melbourne)	Alain Mimoun	Marathon
1968 (Mexico)	Colette Besson	400 m
1976 (Montréal)	Guy Drut	110 m haies
1984 (Los Angeles)	Pierre Quinon	Perche
1992 (Barcelone)	Marie-José Pérec	400 m

OLYMPIQUES D'ÉTÉ

De nos envoyés spéciaux à Barcelone

Doublé kenyan sur 800 mètres

Les enfants des Nandi Hills

Les Kenyans William Tanui et Nixon Kiprotich ont pris les deux premières places du 800 mètres, mercredi soir 5 août en devançant sur le fil l'Américain Johnny Gray qui avait fait la course en tête. Ce doublé constitue une revanche pour le Kenya après la polémique du 10 000 mètres dont la médaille d'or a finalement été attribuée au Marocain Khalid Skah, disqualifié pendant une demi-journée au profit de Richard Chelimo.

« Je ne peux y croire. » C'est tout ce que William Tanui a trouvé à dire après avoir franchi la ligne d'arrivée. A vingt-neuf ans, ce militaire des forces aériennes du Kenya vient de gagner son premier grand titre international. Privé de la victoire au championnat du monde en salle de Séville (1991) pour avoir emprunté le couloir intérieur, cet athlète longiligne de 1,83 m a pris une belle revanche.

Après être resté sur la réserve jusque dans le dernier virage, William Tanui a débordé l'Américain Johnny Gray, qui avait fait la course en tête, et son compatriote Nixon Kiprotich. La ligne franchie, un éclair de joie méthamorphosa le visage aux pommettes saillantes de ce grand échalas originaire de la tribu Nandi. Il embrassa alors son compatriote et tous deux s'en allèrent pour le désormais classique tour de stade enveloppés du drapeau national. Le Kenya tenait sa revanche après la pénible soirée de lundi où, dans le 10 000 mètres, Richard Chelimo avait été battu par le Marocain Khalid Skah sous les huées de la foule.

Aujourd'hui, le stade tout entier est avec les coureurs des hauts plateaux de l'Est africain. Oubliée la menace de retrait de la délégation kenyanne. Oubliée les querelles entre finalistes. Tanui et Kiprotich vantent les qualités des deux coureurs qu'ils ont précédés. Johnny Gray et José Luis Barbosa leur rendent la pareille. William Tanui constate que finalement *« la course a été plutôt confortable »*. Il a l'air surpris d'être devenu champion olympique comme cela. *« It's great, it's great »*, répète-il, ses chaussures dans une main, en se dandinant sur ses longues jambes minces affublées de petits mollets haut placés ridiculement menus.

Ces jambes qui ont l'air de baguettes de tambour ont gardé très longtemps leur secret. C'est lors de son incorporation dans l'armée à vingt-deux ans qu'on s'est rendu compte qu'il était un bon coureur de cross-country. Pur produit des fameuses Nandi Hills, ces collines que, tout gamin, il gravissait allégrement comme tous ses petits camarades, cet héritier de Kip Keino, la révélation de Mexico, va rejoindre le formidable vivier de ces coureurs des pistes rouges qui ont révolutionné le fond et le demi-fond.

« Beaucoup d'entraînement »

Les sélections de Nairobi, le 1er juillet, avaient d'ailleurs illustré le foisonnement d'athlètes de haut niveau dans ce pays. Un nombre impressionnant de coureurs réputés n'avaient pas franchi les épreuves éliminatoires. Si William Tanui s'était facilement qualifié, le champion olympique de Séoul, Paul Ereng, avait dû être repêché. Ces sélections avaient été une véritable hécatombe parmi les valeurs considérées comme sûres, au profit de nouvelles recrues. Cela avait permis à Mike Kosgei, entraîneur national, de dire que les autres concurrents n'avaient qu'une seule chose à faire : *« bien se tenir »*.

Tout a été dit sur ces locomotives de la brousse, ces dérouleurs de kilomètres, sans que l'on explique véritablement les raisons de leur exceptionnelle réussite, de Keino en passant par Peter Rono : altitude, climat, régime alimentaire, distances énormes parcourues très jeune, dons naturels, longueur des fémurs. Pour William Tanui, tout tient en une phrase : *« Beaucoup d'entraînement. »* C'est probablement une bonne partie du secret mais pas tout à fait la seule. Ces athlètes très performants paraissent s'user rapidement, ainsi que l'ont démontré les sélections nationales. Les noms de Séoul n'ont pas tous disparu mais beaucoup d'entre eux. Encore un mystère à percer!

Les Kenyans courent plus vite que les autres mais ils courent trop souvent pour disputer des meetings rémunérateurs. De ce fait, ils s'installent à l'étranger pour être plus rapidement sur place et réduire la fatigue des voyages. Mais ils se retrouvent quelquefois entre les mains de managers pas toujours très scrupuleux. La relève est pour le moment assurée, ainsi que le démontre le résultat de ce soir. Jusqu'à quand cela durera-t-il? Tant qu'il y aura des enfants escaladant en courant les Nandi Hills?

MICHEL BOLE-RICHARD

Troisième cas de dopage

Un lanceur de disque américain disqualifié

Après une semaine de compétitions, le Comité d'organisation des Jeux de Barcelone s'était félicité qu'aucun cas de dopage n'ait été décelé à l'occasion du millier d'analyses qui avaient été effectuées. Manifestement son souhait le plus vif était de pouvoir conclure la quinzaine sur des Jeux « propres » comme à Albertville. Il comptait pour cela sur les contrôles préalables aux sélections faits par la plupart des délégations. Le retrait par la délégation britannique de trois concurrents testés avant leur départ pour Barcelone allait dans ce sens.

Toutefois, dès le 4 août les organisateurs des Jeux durent déchanter. Ce fut d'abord la volleyeuse chinoise Wu Dan qui a été convaincue d'avoir utilisé l'un des plus anciens stimulants, la strychnine qui, en 1904, avait permis à l'Américain Thomas Hicks de remporter le marathon de Saint-Louis. Le lendemain, c'était la marathonienne biélorusse Madina Biktagirova qui était disqualifiée pour avoir utilisé un autre stimulant, la nérophrédine.

En annonçant la nouvelle, le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du (CIO), avait encore révélé que des femmes de ménage du village des athlètes s'étaient plaintes d'avoir été piquées par des aiguilles de seringues en vidant les poubelles des chambres. Et le soir il devait ajouter qu'un troisième athlète avait été convaincu de dopage. D'importantes traces de clenbutérol (un stéroïde anabolisant) auraient été retrouvées dans les urines du lanceur de marteau américain Jud Logan, trente-trois ans, quatrième de la finale du concours à Barcelone.

Jud Logan est le premier athlète américain à être reconnu coupable de dopage aux Jeux olympiques depuis vingt ans. En 1972 à Munich, le nageur Rick DeMont avait été dépossédé de sa médaille d'or sur 400 m nage libre pour s'être dopé à l'éphédrine. Ironiquement, cet athlète américain, mesurant 1,90 m et pesant 120 kilos, avait déclaré en début de semaine que les grandes perfomances réalisées par les athlètes suscitaient toujours des interrogations.

Le clenbutérol est également en cause dans la nouvelle affaire Krabbe en Allemagne. Championne du monde des 100 m et 200 m en 1990, elle avait renoncé à participer aux Jeux de Barcelone à la suite d'une polémique sur l'origine des urines prélevées lors un contrôle inopiné en Afrique du Sud. De nouvelles analyses ont été faite lors d'un stage en Allemagne. Kristin Krabbe a reconnu avoir utilisé la molécule incriminée sur le conseil d'un médecin sportif en ignorant qu'elle était sur la liste des produits interdits.

Enfin l'Américaine Gail Devers, championne olympique du 100 m et candidate au titre du 100 m haies, a demandé au Comité international olympique (CIO) d'intervenir au sujet des accusations de dopage lancées par sa compatriote Gwen Torrence, à l'issue de la finale. Atteinte de la maladie de Graves, Gail Devers a reconnu utiliser quotidiennement certains médicaments mais seulement comme traitement pour soigner sa glande thyroïde.

TENNIS DE TABLE : la victoire de la Chinoise Yaping Deng en simple dames

Casse-tête

En plaçant deux de ses représentantes sur les deux plus hautes marches du podium – Yaping Deng, médaille d'or, et Hong Qiao, médaille d'argent, – la Chine a confirmé, mercredi 5 août, son insolente domination sur le tennis de table féminin. Finale européenne chez les messieurs, où Jean-Philippe Gatien, vainqueur du Chinois Wenge Ma, devait rencontrer jeudi le Suédois Jan Waldner, qui a battu le Sud-Coréen Taek Kim.

Ce sport est un mystère. Un casse-tête chinois oserait-on dire. Il emmêle depuis toujours l'esprit des entraîneurs et des spécialistes les plus chevronnés. Jean-François Kahn s'en arracherait presque les cheveux. Médecin de la Fédération internationale de tennis de table et de la Fédération française, il tente de percer depuis une dizaine d'années les énigmes de cette discipline : *« Quand certains sports sont faciles à cerner, nous sommes actuellement incapables de trouver un test fiable pour repérer un futur bon pongiste. »* Ce type d'athlète est insaisissable.

Il se fait à la fois marathonien, sprinteur, joueur de go et danseur pour protéger son territoire, la moitié d'une table large de 1,52 mètre et longue de 2,74 mètres; il est doué d'une acuité et de réflexes quasi-surnaturels pour rattraper avec une raquette grande comme une main ouverte une balle de 2,5 grammes qui fuse si vite qu'elle en est parfois invisible, et assez fou de confiance pour l'écraser, victorieuse, si possible, dans le camp de l'autre. A sport mystérieux, athlète miraculeuse. Yaping Deng avait échappé à l'attention des responsables de la Fédération chinoise de tennis de table. Trop petite avaient-ils rétorqué à cette adolescente de 149 centimètres qui leur demandait une place dans l'équipe nationale. Ils ont vite compris leur méprise lorsque, en 1988, cette minuscule fille de quinze ans rapporta la Coupe d'Asie au pays et enleva aux Internationaux de Hongkong en 1989 le premier d'une impressionnante collection de titres. Aujourd'hui, la petite est numéro 1 mondiale, championne du monde et championne olympique.

Le bon tempo

Cette fille est une teigne, un ressort qui n'a pas cessé de sautiller durant les quatre sets de la finale, dans les pauses ou les échanges, toujours à l'affût dans la défense comme dans l'attaque. Trop petite, lui avait-on dit, pour apprécier un jeu qui se dispute à 76 centimètres du sol. C'était oublier que son centre de gravité était plus proche de la terre que celui des autres. Bien plantée sur ses deux pieds et donc moins occupée à garder un équilibre que les grands ont parfois tendance à perdre, Yaping Deng a travaillé la vélocité de ses jambes, des paquets de muscles et celle de son bras droit, capable de développer une puissance inouïe en un rien de temps.

Le tennis de table est un sport fulgurant dont les échanges les plus longs ne durent pas plus de huit à dix secondes. Yaping Deng s'est montrée la meilleure dans son solfège, régulière comme un métronome dans son déplacement latéral ou dans le fouetté de la balle, une fois, cinq fois, dix fois si nécessaire, pour marquer le point gagnant. Petit boxeur ou rockeuse, qu'importe, elle a trouvé le bon tempo, toujours dans le rythme, partout sur la balle quelques dixièmes de seconde après son dernier coup. Les pongistes devraient jouer en musique.

« Dans les autres sports de filet, le tennis ou le badminton, le joueur a quelques dixièmes de seconde de plus devant lui pour régler son jeu. Dans le tennis de table, le temps de pensée est fugitif », explique Jean-François Kahn. Mystère, encore, le tennis de table n'est pas un sport de coups réflexes. Incapables d'analyser les retours de leur adversaire en temps réel, les pongistes réussissent à penser leur jeu grâce à deux parades. L'anticipation, tout d'abord. Yaping Deng en a fait une spécialité. Elle prend son adversaire à la gorge dès le début de la rencontre, l'étouffe et distribue le jeu de façon à savoir ce qu'elle recevra en retour. Lorsqu'elle brosse une amortie sur le côté gauche de la table, par exemple, elle se place pour attendre un smash sur son coup droit.

Le mystère de la volonté

La championne olympique a parfaitement assimilé la deuxième parade du tennis de table, la plus impressionnante car elle fait appel à l'inconscient. Il s'agit, à force d'entraînement, de métamorphoser les mouvements artificiels du tennis de table en gestes innés. C'est la botte secrète de l'école chinoise féminine dont la domination est insolente, loin devant les Européennes, Roumaines ou Hongroises. Le procédé est élémentaire. A l'exemple de Yaping Deng, qui était encore un bébé lorsque son père lui mit une raquette dans les mains, les pongistes chinois commencent très tôt.

A dix-neuf ans, Yaping Deng a déjà quatorze années d'entraînement quotidien derrière elle, à raison de cinq heures par jour au minimum. Pendant le plus clair de ce temps, elle s'inflige l'exercice du panier de balles, une interminable partie de gammes orchestrée par l'entraîneur, qui bombarde des dizaines de balles sur le même impact. Le joueur lui renvoie ses coups de mitraillette en répétant le même geste jusqu'à la perfection.

Soumises à ce régime, les Chinoises pourraient jouer les yeux fermés. Elles sont plus que jamais des joueuses universelles qui, comme la plupart des Asiatiques, messieurs ou dames, ont troqué la prise « porte-plume » – le manche de la raquette est agrippé entre le pouce et l'index comme un stylo – pour la prise de raquette européenne – la prise marteau – afin de s'adapter aux adversaires du monde entier.

Pourquoi, alors, la finale entre les deux meilleures joueuses du monde s'est-elle résumée à un solo de Yaping Deng? Depuis deux jours, son adversaire Hong Qiao jouait sur une jambe. Lundi, lors de la finale de double qu'elle disputait avec Yaping, Hong a raté la marche qui sépare le terrain des tribunes. Sans broncher, elle a poursuivi le tournoi souffrant d'une sérieuse entorse à la cheville. Le pied bandé, la Chinoise est montée sur la première marche du podium du double et sur la deuxième du simple. Elle aura tenu le coup presque jusqu'au bout grâce au mystère de sa volonté.

BÉNÉDICTE MATHIEU

OBLIQUES

Zone mixte

Ce morceau de tapis, c'est une descente de lit. Sandra Farmer est étalée sur le sol et reçoit les médias. Autour, il règne quelque agitation. Une arrivée de course, un stade en liesse. Et un défilé polyglotte de gens accrédités – médecins, entraîneurs, journalistes, – tous ayant au cou, comme les vaches leur clarine, la carte magnétique leur permettant de franchir des portiques de sécurité donnant sur des grillages ne pouvant être contournés qu'après 1 kilomètre à pied et un nouveau passage de haie. A ce stade, la famille olympique est divisée. Il y a ceux dont les poches neutralisent les pesetas. Et ceux dont les pièces sonnent et qui doivent repasser. Deux poids, deux mesures, c'est la magie de l'athlé.

Les voisins sont bruyants. Mais rien ne peut empêcher Sandra de vivre sa vie de médaillée revenant argentée du 400 mètres haies, ses petites baskets fluos sous le bras. En quittant la piste, les athlètes, souvent, quittent aussi leurs chaussures pour rentrer au stand. Sandra Farmer, elle, s'est allongée. Et en plongée vertigineuse, derrière la barrière, on entend soupirer les caméras. Sandra Farmer, c'est une présence appuyée, la Jamaïque au Texas, l'école américaine. Un petit morceau de ventre noir sur un deux-pièces bleu-blanc-rose. Des mains d'un kilomètre, terminées par des ongles flamboyants. Et une bouche affamée de rouge à lèvres. A ce sujet aussi, la famille est divisée. Il y a ceux qui perdent une heure à se raser la tête pour gagner un dixième. Et celles qui choisissent l'élégance en toutes circonstances et ne sortiraient pas, surtout pour transpirer, sans se refaire une beauté.

Médaille d'or du show

La descente de lit se trouve au milieu de la « zone mixte » des vestaires. Si l'on peut appeler vestiaire le box où les athlètes luisants viennent, la course terminée, faire toutes ces petites choses nécessaires à la décompression, comme rester hébété à contempler sa serviette, écraser une larme, ou se jeter sauvagement dans les bras de son médecin. Tout cela en public. Et l'on peut venir à deux mètres, sous la protection d'une barrière, jauger les quadriceps des fauves et les regarder enfiler une chaussette après l'autre. Un Italien pleure, un Kenyan est défaillant. Dave Johnson retire une sorte de pied bot de sa chaussure ; même l'investigation à l'américaine ne déterminera pas comment les deux ont pu tenir ensemble si longtemps.

« ... et après les bouffer »

Et Viktor Radchenko s'organise une petite douche. On voit qu'il vient d'un pays de débrouillardise. Avec un coffre à vêtements, il s'est fait une baignoire. Il a les deux pieds dedans et arrose à l'eau minérale les mollets qui reviennent d'un décathlon endiablé. A part le concurrent des Emirats et celui du Tonga, un peu isolés, chacun commente pour un compatriote journaliste sa *« course de merde »* et promet que demain ce sera la mort ou rien. *« Les bouffer. Faut s'appliquer sur le 110, et après les bouffer. »* Cela pour les décathloniens, car pour les autres héros du jour les jeux sont faits.

Allongée sur le dos, Sandra roule paresseusement vers le micro. La concentration l'a quittée à la septième haie. A la question suivante, elle répond par un moulinet de jambes. Les naturalistes du bestiaire olympique en feraient une lionne à la chevelure noire. Mais de l'autre côté de la barrière, c'est son mari, David Patrick, qui rugit. *« Qu'est-ce que c'est que cette course ? »* Lui aussi est engagé dans le 400 mètres haies et il vient de se qualifier. Une médaille d'or l'aurait *« stressé »*, assure la lionne, qui se relève et entreprend lentement de remettre quelque survêtement. Du bout des ongles, elle décolle le numéro collé sur ses hanches. Une assemblée d'admirateurs soupire. *« J'étais bien. Je me suis dit : go, go, go ! »* Sandra Farmer, médaille d'or pour le show.

CORINE LESNES

En finale du simple messieurs

Waldner bat Gatien

Nettement battu jeudi 6 août par le Suédois Jan Waldner en trois manches (21-10, 21-18, 25-23) lors de la finale du simple messieurs, Jean-Philippe Gatien ne réalisera donc pas son rêve olympique. En quête d'or à Barcelone, le pongiste français récolte l'argent au terme d'une dernière performance décevante. Piètre match, si plat, après l'émotion des deux superbes victoires arrachées en quart de finale contre Yi Ding et, mercredi, en demi-finale sur le Chinois Wenge Ma... Jeudi matin, Jean-Philippe Gatien ne semblait pas vouloir se réveiller et entrer dans la rencontre malgré la présence sonore de centaines de Français venus en voisins soutenir l'enfant d'Alès.

Embarrassé par le service malicieux et traître de son adversaire, Jean-Philippe Gatien a joué un ton en dessous, face à ce Suédois réputé pour son grand talent et ses nerfs d'acier. Jan Waldner a tout réussi jeudi. Il a multiplié les balles puissantes ou amorties et a défendu son terrain avec un dynamisme qui tenait de l'ubiquité. Premier médaillé d'or suédois des Jeux, il a repris la place de numéro un que lui avait prise Gatien au début de juillet.

B.M.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

DAMES

400 mètres. – 1. Pérec (Fra.) 48 s 83 (nouveau record de France ; ancien record : 49 s 13) ; 2. Bryzgina (CEI) 49 s 05 ; 3. Restrepo (Col.) 49 s 64.

400 mètres haies. – 1. Gunnell (G-B) 53 s 23 ; 2. Farmer-Patrick (E-U) 53 s 69 ; 3. Vickers (E-U) et Ledovskaia (CEI) 54 s 31.

MESSIEURS

400 mètres. – 1. Watts (E-U) 43 s 50 ; 2. Lewis (E-U) 44 s 21 ; 3. Kitur (Ken.) 44 s 24.

800 mètres. – 1. Tanui (Ken.) 1 mn 43 s 66 ; 2. Kiprotich (Ken.) 1 mn 43 s 70 ; 3. Gray (E-U) 1 mn 43 s 97.

Disque. – 1. Ubartas (Lit.) 65,12 m ; 2. Schult (All.) 64,94 m ; 3. Moya Sandoval (Cub.) 64,12 m.

En demi-finale du 400 mètres haies, Stéphane Diagana a battu son propre record de France pour la deuxième fois en deux jours (nouveau record : 48 s 28 ; ancien record 48 s 41.)

BASEBALL

Finale : Cuba b. Taïwan 11-1.

Match pour la troisième place : Japon b. Etats-Unis 8-3.

Podium : 1. Cuba ; 2. Taïwan ; 3. Japon.

BASKET

DAMES

Demi-finales. – CEI b. Etats-Unis 79-73 ; Chine b. Cuba 109-70.

ÉQUITATION

Dressage individuel. – 1. Uphoff (All.) 1 626 pts ; 2. Werth (All.) 1 551 pts ; 3. Balkenhol (All.) 1 515 pts.

ESCRIME

MESSIEURS

Fleuret par équipes. – 1. Allemagne ; 2. Cuba ; 3. Pologne... 7. France.

FOOTBALL

Demi-finales. – Espagne b. Ghana 2-0 ; Pologne b. Australie 6-1.

HOCKEY SUR GAZON

MESSIEURS

Demi-finales. – Australie b. Pays-Bas 3-2 ; Allemagne b. Pakistan 2-1.

LUTTE LIBRE

Catégorie 52 kg. – 1. Hak-Son Li (Sud-Corée) ; 2. Jones (E-U) ; 3. Jordanov (Bul.).

Catégorie 68 kg. – 1. Fazdaev (CEI) ; 2. Dotchev Getzov (Bul.) ; 3. Akaishi (Jap.).

Catégorie 100 kg. – 1. Khabelov (CEI) ; 2. Balz (All.) ; 3. Kayali (Tur.).

TENNIS

DAMES

Simple (demi-finales). – Graf b. M. J. Fernandez (E-U) 6-4, 6-2 ; Capriati (E-U) b. Sanchez (Esp.) 6-3 ; 3-6 ; 6-1.

TENNIS DE TABLE

DAMES

Simple. – 1. Deng Yaping (Chine) ; 2. Qiao Hong (Chine) ; 3. Hyun Jung-Hwa (Sud-Corée) et Li Bun-hui (Nord-Corée).

MESSIEURS

Simple (demi-finales). – Gatien (Fra.) b. Wenge (Chine) 20-22, 22-20, 21-16, 12-21, 21-13 ; Waldner (Suè) b. Kim (Sud-Corée) 21-9, 21-18, 21-19.

VOLLEY

MESSIEURS

Quarts de finale. – Pays-Bas b. Italie 3-2 ; Cuba b. Espagne 3-0 ; Brésil b. Japon 3-0 ; Etats-Unis b. CEI 3-1.

Contre-indications renforcées en France pour trois médicaments

Le Teldane, médicament anti-allergique à base de terfénadine qui était en vente libre en pharmacie, sera désormais délivré sur ordonnance. Ses contre-indications sont renforcées, l'attention étant attirée sur les risques d'accidents cardiaques sévères lorsque cet antihistaminique est associé à certaines substances.

Le ministère de la santé en a décidé ainsi après avis de la Commission nationale de pharmacovigilance, réunie lundi 20 juillet, et après audition du laboratoire américain Marion Merrell-Dow. Ce dernier, après avoir observé de *« rares incidents cardio-vasculaires possibles »*, avait récemment annoncé la mesure aux Etats-Unis (*le Monde* du 10 juillet).

Selon la même procédure, les précautions d'emploi des fameux timbres antitabac à la nicotine destinés à faciliter la désintoxication des fumeurs seront modifiées (*le Monde* du 26 juin). Les patients ne doivent en aucun cas continuer à fumer, ne pas utiliser d'autres médicaments contenant de la nicotine (gomme à mâcher), et leur sevrage doit s'effectuer sous contrôle médical.

Par ailleurs, la notice des médicaments à base de trétinoïne, employés contre l'acné et les troubles de la kératinisation et souvent détournés comme anti-rides, fera ressortir, dans l'attente d'une enquête plus approfondie, la contre-indication d'emploi chez la femme enceinte.

Le secrétaire d'Etat à la ville dans les quartiers difficiles

M. François Loncle propose un « grand projet urbain » à Argenteuil

M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville, s'est rendu, mercredi 5 août, au quartier du Val-d'Argent à Argenteuil (Val-d'Oise) pour rencontrer la population, les associations, les élus et l'administration.

La visite de ce quartier réputé difficile a été suivie d'une séance de travail avec la municipalité et les représentants de l'Etat, à l'issue de laquelle M. Loncle a annoncé que le quartier du Val-d'Argent devenait le quatrième site retenu pour la mise en œuvre de *« grands projets urbains »* après les Minguettes (Vénissieux), Clichy-Montfermeil et Val-Fourré (Mantes-la-Jolie).

Le secrétaire d'Etat à la ville a demandé qu'un comité de pilotage *« ville-Etat »* se mette rapidement en place pour harmoniser les approches du projet et pour que le dossier puisse être présenté dès le mois de septembre au Comité interministériel de la ville. Une mission d'études doit être créée afin d'établir les modalités du financement de ce projet auquel doivent participer, sous forme de partenariat, les services publics, les habitants et des *groupes industriels*.

Le Val-d'Argent, classé parmi les quartiers les plus sensibles depuis dix ans, a connu ces derniers mois plusieurs vagues de violences. Le plan *« Été jeunes »* et des projets locaux de sécurité semblent pour l'instant y maintenir le calme.

Cet apparent succès devrait être renforcé, ces prochaines années, par une transformation en profondeur du quartier avec, pour objectif final, la restructuration d'Argenteuil en un ensemble urbain unifié. M. Loncle ne se lasse pas de répéter qu' *« une ville unie est une ville apaisée »*.

C. R.

□ **Manifestation de familles expulsées devant la mairie de Montreuil (Seine-Saint-Denis).** – Dix-*neuf familles, sur les vingt-cinq* expulsées le 28 juillet d'un hôtel meublé de Montreuil (Seine-Saint-Denis), se sont rassemblées devant leur mairie, le 5 août au matin, pour protester contre les conditions précaires de leur relogement. Ces *expulsés, au total soixante-six* personnes dont trente-deux enfants, ont trouvé refuge depuis lundi soir à la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul de Montreuil, pour une durée de cinq jours. Ces familles, maliennes, cap-verdiennes et françaises, *menacent de s'installer sur* le parvis de l'hôtel de ville si aucune solution de relogement n'est trouvée avant la fin de la semaine.

Les 80 hivers de l'abbé Pierre

Même si l'abbé Pierre est né en plein été – le 5 août 1912 à Lyon, – c'est l'hiver, la plus redoutable saison pour les sans-logis, qui est indissolublement lié à la vie et à l'œuvre du fondateur des communautés Emmaüs. Quatre-vingts hivers dont une bonne quarantaine consacrée par l'abbé Pierre, qui avait été un grand résistant sous l'Occupation, à soulager bien des *détresses, en France comme* à l'étranger, où Emmaüs, créé en 1949, a essaimé.

Comme ce presque trop fameux hiver 1953-1954 qui vit, selon l'expression de son inspirateur, animé par une foi intense, *« l'insurrection de la bonté »* : un historique élan de générosité après deux drames (une femme et un bébé morts de froid) survenus en Ile-de-France. Un bouleversant appel à la solidarité, qui a fait de l'abbé Pierre la figure charismatique et médiatique que l'on connaît.

Forcé de réduire ses activités depuis l'accident cardiaque dont il a été victime en novembre dernier, il vient de lancer, de sa retraite monastique de Saint-Wandrille (Seine-Maritime), un *nouveau cri d'indignation* en faveur des sans-abri de l'esplanade de Vincennes. Refusant, tant que leur situation ne serait pas réglée, d'arborer l'insigne de grand officier de la Légion d'honneur – dignité à laquelle il a été promu le 14 juillet, – il a eu, à la télévision, cette parole simple et forte : *« C'est la France qui manque à son honneur, en ne servant pas en premier les plus souffrants. »* Question d'honneur, en effet, que la mairie de Paris a négligée dans cette affaire. Le gouvernement, lui, a réagi... après deux mois d'indifférence, trouvant une première solution en réquisitionnant deux immeubles inoccupés.

Mais il a fallu que l'abbé Pierre se manifeste une fois de plus à son corps défendant, par un geste hautement symbolique. Combien de cas individuels ou collectifs n'a-t-il pas ainsi résolus ? Combien de gouvernants de tous bords n'a-t-il pas interpellé et placé face à leurs consciences ? En posant sur les êtres et les événements un lucide regard humaniste.

Même si cela peut avoir quelque *chose d'un peu déroutant* pour les plus jeunes, ce n'est pas un hasard si deux octogénaires – le commandant Cousteau et l'abbé Pierre – sont les personnalités nationales qui comptent le plus lorsque l'on *sonde le cœur des différentes* générations.

MICHEL CASTAING

CARNET DU Monde

Décès

– Mme André Bourdet
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BOURDET,

survenu le 4 août 1992.

Les obsèques auront lieu le 7 août, à 16 h 30, à la mairie de Chalou-Moulineux, Pussay (Essonne).

45, rue des Aulnes,
Moulineux,
91742 Pussay.

– Mme Isaac Fix,
son épouse,
Mme Françoise Fix,
M. et Mme Yvan Fix,
ses enfants.
Nicolas et Etienne Fix,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isaac FIX,
ingénieur ENSEEIHT,

survenu à son domicile, le 22 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-septième année.

– Mme Gaston Giraud,
née Jeanne Manipoud,
son épouse,
Pierre-Noël, Marie-Thérèse, François-Noël,
ses enfants,
Natacha Michel, Philippe Petit, Catherine Jouve,
ses belles-filles et gendre,
Pierre-Victor, Victor, Raphaël, Coline, Charles, Martin,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, le 31 juillet 1992, à Cannes, de

Gaston Aimé GIRAUD.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité familiale, le 4 août, à Ventavon (Hautes-Alpes).

26, avenue de Costebelle,
06400 Cannes.

– Mme François Girod,
son épouse,
M. et Mme Dominique Buchet,
M. et Mme Alvord Gardner Branan,
M. et Mme Patrick Girod,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er août 1992, de

M. François GIROD,
maître de conférences honoraire de l'université de Franche-Comté.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Benin-d'Azy (Nièvre), dans l'intimité familiale.

Une messe à son intention sera célébrée à Besançon, à une date communiquée ultérieurement.

6, rue du Général-Lecourbe,
25000 Besançon.

– Frédéric Bartheye,
M. et Mme Serge Jeanmaire
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Hervé JEANMAIRE,

survenu le 3 août 1992, à l'âge de vingt-neuf ans.

L'incinération aura lieu le 7 août, à 8 h 45, au Père-Lachaise, Paris.

Ni fleurs ni couronnes, dons à l'Association ACT-UP-Paris, (BP 231-75822 Paris Cedex 17) ou autre association de lutte contre le sida.

– *Paris. Lamorlaye.*

M. et Mme Alain Laloum,
M. et Mme Gilles Laloum,
ses enfants,
Alban, Arnaud, David, William et Daniel,
ses petits-fils,
Toute la famille,
Et Mme Giuliana Larue,
font part du décès de

Mme veuve Jean LALOUM,
née Andrée Laprugne,
conseiller à la cour d'appel de Paris,

survenu à Chantilly, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

35, rue du Général-Leclerc,
60260 Lamorlaye.

– Saint-André-le-Coq (Puy-de-Dôme). Vichy (Allier).

Guy Migeon,
son époux,
Robert Bonnaud,
son frère,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Paulette MIGEON,
née Bonnaud.

Les obsèques auront lieu vendredi 7 août 1992, à 10 heures, en l'église de Saint-André-le-Coq, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Vichy, le même jour, vers 11 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

– Ses collègues du Laboratoire de physique corpusculaire du Collège de France
font part du décès du

professeur Paul SOLEILLET,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenu à Paris, le 4 août 1992, dans sa *quatre-vingt-onzième année.*

Remerciements

– *Sa famille,*
Ses amis,
Ses proches,
vous remercient vivement de tous les *témoignages d'affection et d'admiration* qui ont été manifestés lors des obsèques de

ARLETTY.

– France,
Pauline, Raphaël,
Les familles Haas, Hamburger et Gall,
remercient tous les amis qui ont exprimé leur sympathie et leur affection lors de la disparition de

Michel BERGER.

(*Le Monde* du 5 août.)

Anniversaires

– Il y a un an, le 7 août 1991, nous quittait prématurément notre cher

Gilbert BES,

De la part de
Sa maman,
Sa grand-mère,
Son frère et sa belle-sœur,
Toute sa famille,
Et ses fidèles amis.

Une messe sera dite à Porquerolles, une autre à la Cauranne.

Priez pour lui.

– Le 7 août 1941 s'éteignait en exil

Ibrahim M. IBRAHIMOFF,
rédacteur du *Drapeau de la Russie*,
membre de l'Association générale
de la presse française et étrangère
(AGPFE),
ex-commissaire spécial
(« Spetz.-Kom. »)
à la lutte contre la famine
du gouvernement de l'URSS,
ex-commissaire du peuple
à *l'éducation* (« *Nar.-Kom.*-Pross. »)
du gouvernement
de la République
socialiste soviétique autonome
des Tatars de Crimée,
ex-représentant commercial
(« Torg.-Pred. »)
de l'URSS en Turquie,
condamné à mort par contumace
en 1928 lors de la liquidation
du gouvernement tatar
et des élus du peuple de Crimée
pour « déviations *nationalistes* »
et « trahison ».

Tatars ou Russes, chrétiens et musulmans.
Ceux qui l'ont connu s'uniront de cœur et d'esprit à ses proches et descendants.

Docteur Oleg I. Ibrahimoff,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Il y a cinquante ans, le 7 août 1942,

Simon KHAÏETÉ,

âgé de cinquante ans, titulaire de la croix de guerre 1914-1918 avec palme, était arrêté à Paris, à la gare d'Austerlitz, en tant que juif.

Interné au camp de Drancy, il y était rejoint par sa femme,

Marguerite,
née Creange,
quarante-quatre ans,

et leur fille

Jeannine,
quatorze ans,

arrêtées en même temps que tous les *juifs de Seine-Inférieure*, le 15 janvier 1943.

Tous trois furent déportés à Auschwitz avec le convoi n° 53 du 25 mars 1943, où ils furent gazés et brûlés dans les fours crématoires, et où périrent également ses frères,

Joseph, Moïse, Paul et Jacques,
anciens combattants de 1914-1918,

et leur belle-sœur,

Jeanne,
née Brousse.

Leur fils, frère et neveu,
Evadé de France,
ancien des FAFL,
Leurs trois petits-enfants
Et leurs trois arrière-petits-enfants,
rendent hommage à leur mémoire.

– A l'occasion du cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Vanina SOUHAM,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimée.

DES LIVRES

Le passé du Portugal est-il à venir ?

Les azulejos du palais Fronteira, les chants de Camoens, la nostalgie de Pessoa : la même perte dans le rêve, le même désir de se projeter au-delà de l'horizon

LA FRONTIÈRE
Azulejos du palais Fronteira
de Pascal Quignard.
Photographies de Nicolas Sapieha et Paulo Cintra,
note historique de José Meco, album relié. Editions Chandeigne, 146 p., 295 F.

LES LUSIADES
(Os Lusiadas)
de Luis de Camoens.
Traduit du portugais par Roger Bismut. Ed. bilingue.
Présenté par José V. de Pina Martins, Fondation Gulbenkian (Paris), diff. Librairie Jean Touzot, 724 p. (en librairie à partir de la fin septembre).

LE VIOLON ENCHANTÉ
(The Mad Fiddler)
Écrits anglais (vers et prose) de Fernando Pessoa.
Traduits par Olivier Amiel, Dominique Goy-Blanquet et Patrick Quillier, avec la collaboration d'Anne Terlinden, présentés par P. Quillier et Robert Bréchon, bilingue pour les poèmes, Bourgois, 470 p., 160 F.



DR

Un bestiaire fabuleux, inquiétant, baroque...

L'art portugais de la céramique peinte (azulejos) est éminemment littéraire et théâtral. Planté sur les murs extérieurs ou intérieurs des maisons, le décor s'anime, inscrivant les chapitres successifs d'une libre narration où l'image se fait poème, épopée, roman... Les figures du songe ou de l'histoire, du songe mêlé à l'histoire, se déploient sur une scène de pierre, nourrissant l'imagination du spectateur après avoir surgi de celle de l'artiste : art du rêve propice au rêve.

Dans l'extraordinaire foisonnement de cet art qui s'est très vite affranchi de ses origines arabes et andalouses pour devenir spécifiquement, superlativement portugais, la demeure des marquis de Fronteira, édifiée dans la deuxième moitié du dix-septième siècle sur la colline de Monsanto près de Lisbonne, occupe une place particulière, unique. Là, dans l'admirable ensemble architectural et décoratif, dans la fraîcheur et l'agrément des jardins de la *quinta* patricienne, une fantaisie souveraine, aux mystérieux motifs, semble avoir, seule, guidé la main des artistes.

Les photographies superbement agencées du livre publié par les éditions Chandeigne montrent les principaux chapitres de ce bestiaire fabuleux, inquiétant, baroque – chats à l'œil scrutateur, singes savants et trop humains, enfants à corps d'oiseau, figures allégoriques d'une secrète et impénétrable mythologie. Partout le regard domine, paraît interroger le spectateur, ou plutôt s'étonner de sa curiosité...

Les « mondes nouveaux »

Pascal Quignard, dont on connaît la capacité d'investir, par l'imagination et l'écriture, des aires temporelles ou géographiques lointaines et cachées, ne s'est pas approprié les motifs des azulejos du palais Fronteira. Il a simplement saisi, dès le titre de son récit – *la Frontière*, – quelques noms et dates de l'histoire portugaise pour les inclure dans une fiction, une « fantaisie », aussi libre que le décor de céramique. Aussi inquiétante. Eros y prend le masque violent de la vengeance. La passion et ses instruments sont sacrifiés dans un fatal combat d'amour et de mort. Métaphore du thème du regard, la castration devient la sanction du désir viril, voué au *« néant »* et à l'*« air »*.

Insensiblement, sous les dehors d'un style glacé, impeccable, où le classicisme de l'écriture équilibre le caractère débridé et sanglant de la fable, Pascal Quignard met en images littéraires, prolonge la superbe et muette narration dessinée sur les murs du palais. A la fin de son récit, il fait dire au régent et futur roi D. Pedro II qui fait les honneurs de la demeure au prince toscan Cosme de Médicis (visite historiquement attestée en février 1669) : *« L'homme est perdu dans ses désirs comme nos caravelles dans les mondes nouveaux. Comme celui qui rêve est perdu dans son rêve. »*

De cette perte dans le rêve, de ce désir qui se projette et cherche son objet au-delà de l'horizon, dans les *« mondes nouveaux »*, la littérature portugaise, miroir où l'âme du pays se réfléchit et s'exalte, est l'illustration. Deux noms fondent et incarnent cette âme lusitanienne, l'expriment dans sa nature paradoxale et complexe : Camoens à l'origine ; Pessoa à l'aube de sa modernité.

Ce n'est pas le lieu, ici, de s'interroger sur les motifs et les justifications de cette élection. Il faut simplement constater : un pays, le Portugal, a choisi, pour commémorer sa fête nationale, le jour – le 10 juin – de la mort de Luis de Camoens ; ce même pays a transféré, en 1985, les restes d'un autre de ses poètes, Fernando Pessoa, dans le monastère des Jeronimos, où sa tombe est désormais auprès de celles de Vasco de Gama et de ... Camoens, qui avait fait du grand navigateur de la route des Indes le héros de son poème *les Lusiades*. Publié en 1572, trois quarts de siècle après la découverte de Vasco de Gama, et à la gloire de celle-ci, les dix chants des *Lusiades* expriment tout à la fois la première affirmation de l'identité portugaise et l'ouverture de l'ancien continent au monde nouveau, à l'universalité. Monument épique de la culture européenne, l'œuvre de Camoens amarre l'Histoire et l'aventure humaine au mythe des origines, à la cosmogonie, aux symboles issus de la vision chrétienne du monde. *« Camoens a compris que l'important ce n'était pas un « fait divers » de l'Histoire, même exceptionnel comme celui incarné par Vasco de Gama au service d'un petit peuple de l'Europe, mais l'aventure symbolique de la communication humaine à l'échelle universelle, la vérification pour ainsi dire expérimentale que l'humanité est une seule, partout semblable et différente »*, écrit Eduardo Lourenço (1).

Par son aspect, le beau volume édité par la Fondation Gulbenkian, avec l'aide de la commission portugaise pour la célébration des découvertes, et qui sera commercialisé en France à la rentrée, est à la mesure du monument littéraire de Camoens. Souhaitons cependant, pour cette œuvre du patrimoine universel, et pour le lecteur français, qu'une présentation plus modeste et maniable soit bientôt proposée. Rigoureuse et érudite, la traduction en prose de Roger Bismut – publiée en 1980 aux Belles-Lettres, épuisée, et ici revue – ne restitue hélas ! pas (mais est-ce possible ?) la musicalité et le rythme de l'œuvre originale.

« Le passé du Portugal est à venir », affirmait Pessoa en 1923, estimant, avec cet art de la provocation et du paradoxe dans lequel il était passé maître, que Camoens était trop proche des *« demi-dieux de notre gloire » « pour pouvoir les rêver »* (2). Pour l'auteur du *Livre de l'intranquillité*, la poésie a pris les couleurs du désenchantement existentiel, face d'ombre et de mélancolie du rêve portugais.

L'impossible retour

Le huitième et dernier (3) volume des œuvres de Pessoa de l'édition Bourgois rassemble les écrits – poèmes et proses – en anglais. On sait qu'à l'exception des poèmes portugais de *Message*, les seuls livres publiés du vivant du poète furent, en 1918 et 1921, ses quatre recueils anglais. Ce n'est donc nullement là une part mineure de l'œuvre. Comme le souligne Robert Bréchon, Pessoa *« a connu Shakespeare avant Camoens »*. Extension linguistique du jeu de masques ontologique des hétéronymes, les poèmes anglais – et aussi l'essai sur la gloire intitulé *Erostrate* qui figure dans le volume (4) – constituent une variation des grands thèmes pessoens. L'érotisme, par rapport auquel les textes portugais restent fort pudiques, donne cependant à certaines de ces pages une tonalité particulière et inédite.

Mais c'est encore l'exil intérieur, l'impossible retour, et une inguérissable nostalgie que chante Pessoa : *« Une langue inconnue parle en nous, dont nous / Sommes les mots, tournés contre le réel. »*

Patrick Kéchichian

(1) *Critique*, Septembre 1988 : « L'épopée lusitanienne ».

(2) Œuvres complètes de Pessoa, Ed. de la Différence, tome I, « Proses », p. 270.

(3) Un deuxième volume du *Livre de l'intranquillité* complétant les fragments déjà publiés, et non prévu initialement, est annoncé chez Bourgois pour la rentrée.

(4) Une autre traduction de ce texte, due à François Rosso, avec une postface de Claude Michel Cluny, avait paru à La Différence en 1987.

Barcelone est un roman

Avec Francisco Gonzalez Ledesma, la métropole catalane pleure sur son passé

LA DAME DE CACHEMIRE
(La Dama de Cachemira)
de Francisco Gonzalez Ledesma.
Traduit de l'espagnol par Jean-Baptiste Grasset, Gallimard, 264 p., 95 F.

Montalban, Mendoza et Porcel nous ont appris que Barcelone est un immense roman, une fiction de toutes les extravagances, un territoire pour tous les délires, lieu de la beauté et de la mesquinerie, théâtre des obsessions les plus invraisemblables. Avec *Chronique sentimentale en rouge* (1), *les Rues de Barcelone* (lire notre encadré page 15) et *la Dame de Cachemire*, Francisco Gonzalez Ledesma, journaliste de *la Vanguardia* et écrivain de romans policiers, vient lui aussi d'introduire dans ce roman inachevé quelques chapitres où Barcelone pleure sur son passé et s'attache à des personnages qui inspirent de la pitié et de la tendresse.

Aujourd'hui que la ville est un grand chantier, qu'elle est en train de devenir moderne et européenne, c'est-à-dire comme n'importe quelle capitale d'Europe, avec moins d'âme et plus de paraître, avec ce qu'il faut comme valeurs marchandes et le vulgaire inévitable, le romancier se laisse aller à la nostalgie. Il se moque du fait qu'elle ne tourne plus le dos à la mer, qu'elle élargisse ses avenues et qu'elle se pare de beautés sophistiquées. Il écrit : *« Les grands temples de la convivialité ont été remplacés par des magasins de meubles à crédit »*, et constate que *« Barcelone ne s'est pas développée au nom d'un grand rêve collectif, mais de mille rêves individuels et mesquins »*.

Ses personnages sont d'un autre âge, d'une époque où le Barrio chino était un repaire de malfrats et de paumés petits dans leurs désirs, où les bars étaient des lieux de tragédies ou de comédies pitoyables. Le héros de ces aventures apparemment policières est l'inspecteur Mendez, homme maladroit, sans ambition, qui rate souvent ce qu'il entreprend, à l'intelligence très moyenne et à l'esprit lent. Il souffre de rhumatismes, doit de l'argent à sa logeuse, se définit comme *« veilleur de nuit »*, laisse son pistolet chez lui de peur qu'on le lui vole dans le métro. C'est un policier mélancolique qui déteste les matins et arrive toujours trop tard sur les lieux du crime. Quand il se fait psychologue, il fait fuir ses interlocuteurs.

La Dame de Cachemire commence comme un film noir américain des années 50 : dans un passage obscur, Paquito se fait tuer par un faux handicapé qui lui avait demandé de l'aider à pousser sa chaise roulante. L'enquête de Mendez ne sera pas rapide. Bien au contraire, elle va piétiner, aubaine pour le romancier, qui va nous mener vers des personnages pittoresques et étranges comme Esther, la veuve de Paquito, et Abel, l'amant de la victime, car entre les deux hommes existe un amour que bénit Esther, décrite comme *« une femme immobile ; le ventre un peu massif, pouvant accueillir tous les mensonges : une femme-couverture »*, mais qui vit de rêves lointains, rêves que lui raconte Lali, une amie entretenue par un mystérieux Ricardo Mora qui la fait voyager dans le monde. Lali parle de New-York, d'Inde, de Chine, de Singapour.

Tahar Ben Jelloun

Lire la suite page 15

(1) Ed. l'Atalante (voir « le Monde des livres » du 27 septembre 1991).

هكذا من الأصل

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Les flèches perdues de Jean Genet

Un texte retrouvé met à nouveau en lumière la passion qu'avait inspirée au poète la révolution palestinienne

GENET A CHATILA

Textes réunis par Jérôme Hankins. Ed. Solin. 180 p., 96 F.

Qui est le dernier Genet ? Y en a-t-il eu plusieurs ? Les écrits posthumes de l'auteur de *Miracle de la rose* dévoilent l'aspect le plus contesté par ses admirateurs : le militant propalestinien. Aux recueils récents (1) se sont ajoutés les témoignages de Juan Goytisolo (2) et de Mohamed Choukri (3) qui ont mis l'accent sur la passion qu'avait inspirée à Genet la révolution palestinienne.

Faut-il relire toute l'œuvre à travers ce filtre, admettre le surgissement d'une nouvelle personnalité ou encore inventer une continuité entre le voleur poète, l'homme de théâtre et le combattant ou plutôt le témoin complice des combats ? Un texte majeur, datant de 1970, qui a été retrouvé dans des versions arabes et anglaises et qui est ici traduit de l'anglais par Valérie Cadet, confirme la profondeur de l'engagement politique de Genet auprès des Palestiniens et, en quelque sorte, met à plat les réflexions de l'écrivain, plus claires et raisonnées que dans *Un captif amoureux* mais, il est vrai, moins lyriques.

Cette publication liée au spectacle qu'Alain Milianti a tiré, en mars 1991, de *Quatre heures à Chatila* (4) est accompagnée de plusieurs textes de présentation dont des témoignages importants de Tahar Ben Jelloun et de Leïla Shahid, l'une des deux « *ardentes* » de la révolution dont parle Genet dans *Un captif amoureux*. Elle explique dans quelles conditions ce dernier chef-d'œuvre fut écrit : « *Une naissance après l'horreur, après l'odeur des cadavres en décomposition.* »

Quant à l'inédit ici publié, Genet supposait que l'original en français avait été saisi avec d'autres archives de l'OLP par l'armée israélienne.

A l'exception de deux passages simplistes et inadmissibles sur le sionisme international (« *La presse occidentale, plus ou moins directement liée à Tel-Aviv par une organisation complexe de directeurs de publications, de rédacteurs en chef et de journalistes* ») que signale Albert Dichy à juste titre, les analyses de Genet sont extrêmement frappantes par leur rigueur, du moins si l'on accepte son système de pensée et ses principes poétiques.



G. DUDOGNON

Jean Genet : fasciné par le monde arabe.

Violence et brutalité

Comme dans *Un captif amoureux* et *les Paravents*, la fascination de Genet pour le monde arabe (en particulier pour le rôle des femmes arabes) est éclatante. Mais à cette fascination de nombreuses nuances sont apportées d'emblée. Genet met en doute les fondements d'une identité commune au peuple arabe et, ce qui n'est pas étonnant de sa part, critique l'usage idéologique qui est fait du Coran par les gouvernants. Il écrit : « *L'arabité représente un danger en cela qu'elle est une nostalgie bourgeoise (qui a le temps et les moyens de rêver) et impose le respect à la population pour la distraire de ses véritables intérêts.* » Et, concernant le lien de l'islam avec le colonialisme, il avance des thèses qui risquent bien de déconcerter ceux qui soupçonnaient Genet d'un aveuglement politique : « *Finalement, aujourd'hui, la religion est à l'usage de l'autorité établie : c'est un instrument qui sert l'autorité et non le peuple* ».

Ce qui l'intéresse, c'est, bien entendu, moins l'arabité en laquelle il ne croit pas que la révolution palestinienne qu'il idéalise et esthétise : « *Il y a – il y avait – une espèce de* chic *feddai. On pourrait dire que leur éthique était indissociable de leur esthétique.* » Une quinzaine d'années plus tard, Genet sera plus ironique et plus ambigu encore, à propos de Yasser Arafat, sur l'apparence et l'apparat du combattant.

Certaines analyses sur la violence et la brutalité annoncent un texte plus tardif qui fit scandale. « *Si la presse et autres médias s'opposent à la violence, c'est qu'ils comprennent que la violence est à la source de la vie, si bien qu'ils l'assimilent délibérément à la brutalité. Mais la brutalité est, en fait incompatible avec la violence, en ce sens qu'elle relève d'une action, ou d'un ensemble d'actions, limitées à elles-mêmes, alors que la violence correspond à une quête – facile ou non – entreprise par la nouvelle génération.* » Ces arguments (certains diront ces arguties), que Genet utilise ici en faveur des Palestiniens, il les reprendra au compte de la bande à Baader dans un article publié le 2 septembre 1977 dans *le Monde*.

Dans les passages où il met en accusation le puritanisme islamique, on retrouve une image cohérente de Genet, c'est-à-dire une figure qui réconcilie l'écrivain politique et le provocateur. Il ne craint pas d'écrire au sujet du Coran : « *Il est piquant, c'est le moins qu'on puisse dire, que le livre qui fait si grand cas des activités sexuelles du prophète soit aussi à l'origine de la morale sexuelle.* » Les cinq ou six pages que Genet consacre à la sexualité parmi les Palestiniens doivent être lues avec précaution : il ne s'agit évidemment pas d'analyses à froid. Il ne faut pas oublier, derrière, l'auteur du *Balcon* et d'*Elle*.

Dans une interview imaginaire qui termine ce bref essai, Genet s'interroge sur l'idée d'une révolution artistique. On regrette qu'il ne s'étende pas davantage. Car c'est bien là le nœud du problème : un artiste peut-il, sur des critères fondamentalement esthétiques, parler de politique, quand l'enjeu est aussi considérable que le conflit israélo-palestinien ? Il a, du reste, évoquant les *Désastres de la guerre* de Goya, une jolie formule qui se retourne contre lui : « *L'art doit-il s'attacher à la révolution ? Ici il est plus facile de parler que d'agir. Comment des flèches qui volent dans des directions différentes pourraient-elles être attachées ?* »

René de Ceccatty

(1) *Fragments... et autres textes*, Gallimard, 1990, et *l'Ennemi déclaré*. Gallimard 1991.

(2) *Les Royaumes déchirés*. Fayard, 1988

(3) *Jean Genet et Tennessee Williams à Tanger*, Quai Voltaire, 1992.

(4) Paru tout d'abord dans la *Revue d'études palestiniennes* et repris dans *l'En-*

Gais Tropiques

Quand Jean-Luc Coatalem joue avec les clichés coloniaux...

AFFAIRES INDIGÈNES

de Jean-Luc Coatalem. Flammarion, 154 p., 75 F.

TRISTE SIRE

de Jean-Luc Coatalem. Le Dilettante, 90 p., 79 F.

Les récits de Jean-Luc Coatalem se déroulent généralement au bout du monde. Pourtant on voyage bien peu dans ses romans ou nouvelles. Ou si les protagonistes voyagent, c'est malgré eux, comme la famille de *Capitaine* (Flammarion, 1991), envoyée aux quatre coins de la planète, au gré des mutations-sanctions d'un père loufoque.

On peut presque s'étonner de voir l'auteur signer des manifestes « *pour une littérature voyageuse* », tant ses personnages restent sur place. La plupart des histoires d'*Affaires indigènes* se passent sous les tropiques, dans la chaleur et l'ennui moite du temps des colonies, ou de leurs souvenirs. Chaque protagoniste pourrait se dire, comme Flaubert, dans la phrase placée en exergue du livre : « *Nous sommes maintenant juste sous le tropique, mais je ne le vois pas.* » Personnages sans destin, sans avenir, avec un passé oublié et un présent improbable.

Coatalem tire de ces vies sans histoires des récits pleins d'humour, moqueurs et attendrissants, se jouant des clichés coloniaux et exotiques pour montrer que « *les images d'Epinal servent à quelque chose* ». Il compose un univers personnel composé de souvenirs de *Tintin au Congo*, de films français « coloniaux » des années 30 et 40, et des « *nouvelles pour dames de Somerset Maugham* ».

Pour mieux comprendre comment cet univers s'est organisé, on peut lire *Triste sire* (1), un récit exotique situé en Loire-Atlantique. Le héros Robinson – tout un programme pour une littérature statique et voyageuse – veille, après la mort de sa mère, sur un jardin extraordinaire où ils essayaient d'« *acclimater palmiers et fromagers, palétuviers, baobabs* » pour reconstituer les tropiques et l'Equateur en Loire-Inférieure.

Il fouille dans les malles ramenées du bout du monde par sa mère, lui qui n'a pas quitté son jardin, pour en sortir tout l'univers romanesque de Coatalem : « *Un bonnet de janissaire, l'adresse d'un hôtel à Curaçao, une carte hydrologique de Guyane, un pantalon de kimono, un gramophone américain, un peigne papou, les galons d'un officier hollandais, la recette du daïquiri et du mojito, deux volumes défraîchis de Paul Morand, une liasse bariolée grand format de guaranis, cruzados et meticals, un album de timbres anciens (Deux-Siciles, Levant russe, Brésil, Colonies anglaises, États allemands), une grosse bille de verre où se reflètent à l'envers le ciel et ma maison.* »

Dans sa propre malle, Coatalem a trouvé un portrait de son grand-père maternel parti en Indochine. Cette photo sépia ne le quitte pas : « *Peut-être est-ce d'ailleurs, aussi, à cause d'elle que j'écris nouvelles et romans dont l'action se déroule dans ces colonies d'antan, vestiges d'un passé qui me manque, d'une aventure qui m'a échappé, m'échappe encore, me pousse à toutes les hypothèses, c'est-à-dire à la fiction* (2). »

On se plaît à imaginer que Coatalem n'a pas quitté sa bibliothèque et son grenier pour nous « *emmener en voyage* », pour reprendre cette locution qu'il a trouvée dans un dictionnaire avec la définition suivante : « *tromper par des histoires inventées* ». C'est alors que l'on comprend que Coatalem peut signer un manifeste pour une littérature voyageuse.

Alain Salles

(1) *Triste sire* est une version entièrement remaniée de *Lisières d'un bassin*, paru en 1985 chez Jean-Michel Place.

(2) « Un mauvais départ » dans *Pour une littérature voyageuse* (éd. Complexe, 220 p., 65 F).

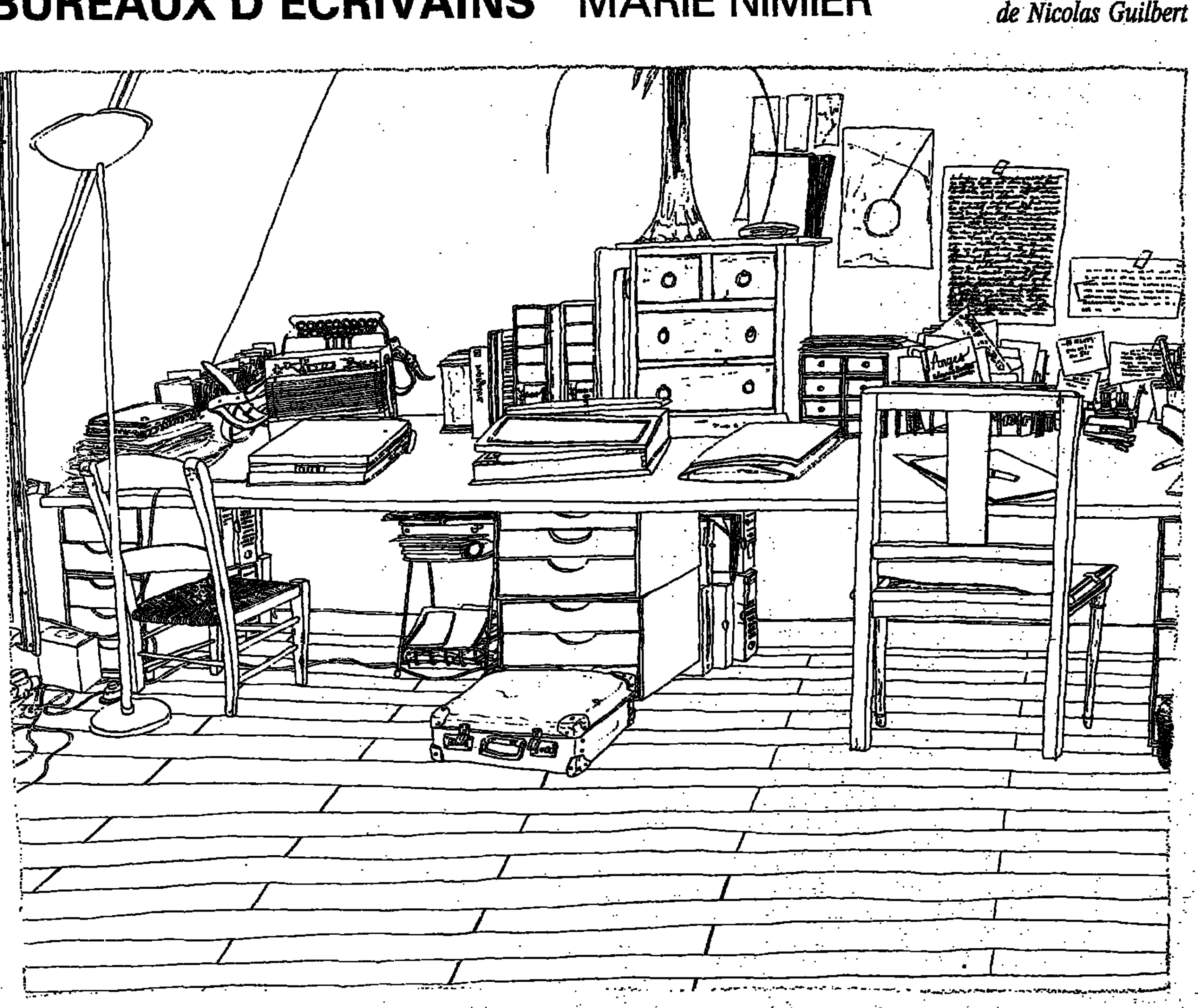
BUREAUX D'ÉCRIVAINS MARIE NIMIER

Dessin de Nicolas Guilbert



N. GUILBERT

LA scène se déroule à Groningue, Prague, Nogent-sur-Marne ou Pont-Saint-Esprit. Une valise est ouverte, les rideaux sont tirés. Sur la table, on remarque *un billet de train pour Paris*, du papier blanc, des cahiers, un stylo à plume et une machine à *écrire. Le reste est* accessoire : de la colle, une paire de ciseaux, un Petit *Robert fatigué, un accordéon*, une pierre – du graphite – et quelques cartes postales. *Bientôt il faudra repartir*, cela se sent dans la façon dont sont posés les objets, trouver un *autre ailleurs, de préférence* sous un toit, un autre refuge. La table n'est jamais ronde. *Le matin, la surface est lisse*, dégagée. Le soir, les brouillons envahissent l'espace, accrochés *aux murs, étalés par terre*, froissés dans la poubelle. S'il y a une cheminée, c'est mieux. Une *femme* est assise tout au bord de la chaise, elle bouge à peine. De dos, on pourrait croire qu'elle dort.



LITTÉRATURE FRANÇAISE

Sur les traces d'Aymé

Comme l'auteur de « la Jument verte », Pierre-Robert Leclercq est un moraliste qui excelle dans la bouffonnerie

Notre collaborateur Pierre-Robert Leclercq vient de publier un roman et un recueil de nouvelles. Nous avons demandé à Jean-Noël Pancrazi d'en rendre compte.

MONSIEUR NIQUILE
de Pierre-Robert Leclercq.
Ed. Les belles lettres,
198 p., 100 F.

LA LARME DE JEAN-RO
de Pierre-Robert Leclercq.
Ed. Car rien n'a d'importance
(44, bd Jean-Bourrat;
66000 Perpignan),
distrib. Distique, 112 p., 68 F.

La bouffonnerie, c'est le registre de Pierre-Robert Leclercq. Il y excelle. Pour cela, il a besoin de personnages qui pratiquent volontiers la dérision, voient dans le monde une parade loufoque. C'est le cas de ce monsieur Niquile qui, dès son enfance, a compris que *« de son entourage on pouvait faire des marionnettes »* et n'aura de cesse *« d'ajuster, de tendre ou d'en casser les fils »*. Il s'illustre dans cet art de montreur clandestin et ironique en devenant un homme de l'ombre des gouvernants d'une IVe République dans tous ses états.

Appliquant à la lettre les leçons de cynisme d'une courtisane en disgrâce, Rose de Limours, qui lui conseille de *« se faire un tremplin des haines »*, il éprouve un malin plaisir à provoquer, trahir, corrompre les hommes les plus intègres; il devient un expert en chantage et un organisateur zélé de suicides. Il expose toutes ses impostures dans une confession tourbillonnante, un tohu-bohu de « révélations » – qui donnent à Pierre-Robert Leclercq l'occasion d'exercer sa verve féroce – où se mêlent les souvenirs de ses plus basses œuvres, les intuitions pseudo-métaphysiques, les ragots, les prophéties à la petite semaine. Mais le vertige des coq-à-l'âne, des associations d'idées, des calembours grossiers dont sont victimes les hommes qu'il a su manœuvrer, s'épuise de lui-même.

Rien de plus dévorant que la haine. *« Il y a trop d'agenouillés ! »* s'écrie-t-il, lassé de la veulerie générale et du *« besoin d'adorer »*. Dans son château de Dolance où il rôde comme un Monsieur Loyal épuisé, il appelle Joël Gansa, un ancien chanteur et écrivain manqué, pour qu'il lui tende un miroir : Niquile veut se voir, au lieu de *« s'apercevoir furtivement »* et de se contenter de faux-fuyants.

Le ton de Pierre-Robert Leclercq devient celui de la cocasserie amère. Car le désir de Niquile d'appréhender sa propre vérité, « de retrouver son âme », n'est qu'une flagellation de dernière minute, un remords panique, une contorsion de narcissisme affolé, un caprice de vieillard *« s'offrant une conscience comme d'autres une danseuse »*, juste avant la mort, la seule pirouette qu'il n'arrive pas à contrôler.

Dans une nouvelle maison d'édition, installée à Perpignan, sous le plaisant label Car rien n'a d'importance, Pierre-Robert Leclercq a publié un recueil de nouvelles tout à fait dans le ton. Ces courts récits sont légers, empreints d'une drôlerie rêveuse. Comme chez Marcel Aymé, les personnages traversent le mur des apparences et s'éloignent vers le visage caché des choses.

Dans *la Larme de Jean-Ro*, qui donne son titre au livre, l'enfant surdoué, capable de répondre à n'importe quelle question – sur la composition des minerais de Corée du Sud ou la vitesse horaire de la dérive des continents – bute soudain sur la définition de la majorité... Et le voilà emporté par une folie douce. Dans *la Cousine de Baalbek*, Gustave décide d'écrire tranquillement sa vie. Mais après avoir reçu la visite de Madeleine, un peu sorcière, il conclut un pacte aimable avec le diable. Pierre-Robert Leclercq ne se prend décidément pas au sérieux. On sourit souvent, et c'est rafraîchissant.

Jean-Noël Pancrazi

★ Pierre-Robert Leclerc vient également de publier, dans la collection « Des villes » des éditions Champ Vallon, *un Versailles* (120 p., 85 F.)

L'enfer au paradis

Une île de rêve gagnée par la folie antisémite : un récit de Georges Memmi en forme de cantique

UNE ILE EN MÉDITERRANÉE
de Georges Memmi.
Belfond, 190 p., 85 F.

Des touristes israéliens sont victimes d'un attentat à Chypre. Aussitôt, l'aviation de l'État hébreu attaque le siège de l'OLP situé dans une banlieue de la capitale tunisienne. Les représailles engendrent une réponse, la paisible Tunisie s'enflamme, la chasse aux juifs peut commencer. Les foules fanatisées ne tiennent plus compte des appels à la « modération » d'un gouvernement hostile à Israël. La synagogue de Sabika est incendiée et la communauté juive, enracinée depuis deux mille ans dans l'île du même nom, se prépare pour le grand départ.

A partir de cet événement, devenu depuis plusieurs décennies un « fait divers » sur les rivages méridionaux de la Méditerranée, prend forme et s'articule un beau récit de Georges Memmi, auteur, en 1984, d'un livre remarquable, *Qui se souvient du café Rubens ?* (1).

L'île de Memmi est imaginaire, mais comment ne pas reconnaître, dans la palette des couleurs fabuleuses proposée par l'auteur, Djerba l'ensoleillée ? Sur le fond ocre de la terre et les murs blancs des maisons basses se mélangent l'eucalyptus, le jasmin et l'odeur sèche du désert portée par le vent qui rend fou.

Défi à l'Histoire

Après avoir évité la mort six fois, Baba Souissi, vieux conteur proche du griot africain, attend la « bonne », car, chez les juifs, dit-il, le nombre « sept » demeure sacré. Houtane, enfant instruit par un rabbin, suit, sous l'administration française, l'enseignement laïque, républicain, et découvre *les Trois Mousquetaires*. Avant de devenir artisan, veuf et coureur de femmes, il tombe amoureux de Milady. Siméon le sage, humble bijoutier analphabète, ne veut pas quitter son île : *« J'ai lu qu'en Europe*, dit-il, *les hommes* (...) *confondent souvent le tout et la partie. Ils parlent de millions de morts sans sourciller, alors qu'il faudrait pleurer sur un seul doigt arraché à la main d'un enfant »*.

Face à la terreur de l'Histoire, le dilemme de la petite communauté de Sabika-Djerba demeure le suivant : quitter ou ne pas quitter ce petit paradis terrestre qui se tient à l'écart de la modernité et de ses agressions. Siméon, enraciné dans son univers méditerranéen et père d'un enfant installé en France, pense que son pays est celui où sont enterrés ses ancêtres, celui *« où les yeux fermés* (il) *devine le goût de l'eau et le parfum de l'air »*. Maïka, son épouse, ose le contredire malgré la pesanteur des traditions orientales, qui ont trop longtemps étouffé la parole des femmes : *« Mon pays est celui dans lequel vivent mes enfants et naissent mes petits-enfants... »*

Mais Siméon le patriarche affirme son appartenance au *« peuple à la nuque raide »*. Une fois à la tête de ces hommes et femmes désemparés, il lance un défi à l'Histoire et trouve le moyen de lui opposer la perennité des siens au sein d'un univers chaque jour plus haineux : la synagogue brûlée sera reconstruite avec les mêmes pierres, sur la même terre privée de ses anciens habitants, membres d'une communauté deux fois millénaire sur le point de sombrer.

Edgar Reichmann

(1) Lattès (« Le Monde des livres » du 28 septembre 1984).

Voyage en conscience

PARIS BOUT DU MONDE
d'Anaïk Frantz
et François Maspero.
Manya, 94 p., 72 photos, 198 F.

Depuis que l'on sait que la terre est ronde, le bout du monde n'existe plus, ou alors il s'identifie partout avec le lieu limite des destins sans avenir. Paris, ville lumière où passent des meutes de touristes sagement encadrés et paisiblement éblouis, devient ainsi, dans ses zones d'ombre, ses marges, ses déchirures, le terminus des êtres vacants. Là, le bout du monde se découvre dans un regard sans horizon, près d'une nuque épuisée, au coin d'une palissade.

Anaïk Frantz a photographié pendant près de vingt ans les rues, le métro, les cafés, les meublés, les péniches, les squats, les maisons de retraite. Elle a photographié ce que les cadrages habituels laissent de côté, elle a rendu visible ce que toute société vouée au progrès et au fric se doit de masquer ou de ne révéler que le temps imparti aux exorcismes charitables et télévisés. Surtout, lucide scandale, elle a restitué la vie des exclus sans jamais céder à l'exotisme de la dèche, à l'abstraction de la détresse. Comme s'il pouvait y avoir, envers et contre tout, une plénitude de l'infortune.

Le texte de François Maspero ne commente pas les images. Il est tout de pudeur, d'interrogations sombres, de fraternité forte. De colère salvatrice aussi : *« C'est toujours l'histoire du* Radeau de la Méduse. *Ceux qui y sont embarqués se mangent toujours entre eux. Mais ceux qui font des signaux – ceux qui n'ont pas été empoisonnés en bouffant la barbaque de leurs semblables, leurs frères – savent bien, désormais, qu'il n'y a personne pour leur répondre. Tandis que sur leur barque les passagers de première classe sont convaincus d'avoir pour toujours largué les amarres. »*

Ce livre qui ne prétend que donner à voir une tribu ignorée au cœur de la ville est, en fait, un voyage en conscience, un voyage autrement plus aventureux que tous ceux que proposent les agences.

André Velter

Fallet au mois d'août

CARNETS DE JEUNESSE
II. – Août 1947-août 1948
de René Fallet.
Denoël, 307 p., 160 F.

LE VÉLO
de René Fallet.
Illustrations de Blachon.
Denoël, 112 p., 145 F.


DOISNEAU-RAPHO

Cendrars l'appela « le Radiguet du prolétariat »...

Beaucoup de choses nous unissaient : l'amitié de Brassens, la passion pour les chats, l'estime envers les coureurs cyclistes, l'enfance « bercée » par les sifflements des trains, un attachement à l'œuvre et à la gentillesse de Cocteau, ce bâton de maréchal qu'était le certificat d'études, ce qui l'inclinait à dire : *« J'ai eu la chance d'avoir des parents trop pauvres pour ne pas me pousser au-delà du certificat. Grâce à eux, je ne suis pas devenu un intellectuel. »*

Mais il arrivait qu'une tension s'installât quand nous nous retrouvions. Qui était responsable ? Lui ? Les copains ? *« Il a la discrétion du cor de chasse »*, ironisait Blondin. Il est vrai que cet âge ingrat dont il ne pouvait se départir l'incitait à des vulgarités, des provocations qui exaspéraient les plus patients. *« Fallet ne fait pas grand-chose pour qu'on le soupçonne d'être poète. Nous ne sommes que quelques-uns dans le secret de sa poésie »*. Ainsi parlera plus tard Brassens qui parfois se fâchait tout rouge. Ainsi en témoigne le livre qui rassemble les *Carnets de jeunesse 2*, allant d'août 1947 à août 1948... René Fallet avait vingt ans...

Avec une spontanéité qui confond, cet instinctif, ce gavroche aux souliers encore crottés par la terre ancestrale du Bourbonnais, nous raconte ses ribotes ses amours, ses aversions, la diversité de ses lectures. On le suit dans son travail de journaliste à *Libération* (celui des lendemains de la guerre), ses obscénités (*« Je me roule dedans »*), son désir de quitter la misère du domicile familial, les querelles avec ses proches, son incapacité à maîtriser de mauvaises impulsions sans même en tirer du plaisir, ses jugements sur lui-même : *« Au fond, que suis-je ? Un égoïste sordide : je n'aime que les gens qui me donnent »*. Il dévoile ses engouements : Vallès, Zola, le jazz, Armstrong, Malaparte, Hemingway, Caldwell, Barjavel, Pierre Brasseur *« l'incommensurable »*, Chaplin (*« Par lui j'ai eu le signalement du génie »*), Chagall, Picasso, Welles, Sade, Dabit, Cendrars qui l'appela *« le Radiguet du prolétariat »*... Une dédicace de Miller, ramenée de Big Sur par une amie, le laisse tel un enfant ébloui. *« Le misogynisme à l'eau de Javel et à l'acide prussique »* de Montherlant le comble d'aise alors que quelques pages plus loin le même Montherlant lui chauffe la bile : *« Il embaume le fils à papa »*.

D'ailleurs, cette propension à renoncer à ses *« jugements définitifs »* est une des caractéristiques du jeune Fallet. Le temps ne l'amendera pas. Mais il est un domaine qu'il ne désavouera jamais : l'écriture. Cet ensorcellement nous vaut une confidence terrible : *« Moi, ma vie, elle est simple. C'est un immense amour de la langue, française en l'occurrence, et cet amour, je vous jure que c'est un infernal et délicieux brasier. On me dirait :* « Voilà, tu n'écris plus une ligne de ta vie et ton père ressuscite » *que je laisserais sans hésiter le pauvre vieux que j'aimais tant où il est. »*

Pourtant, oui, il l'aimait son *« pauvre vieux »* avec ses *« pantoufles, ses paniers, son gris, son béret sale, sa braguette déboutonnée, son* Huma », son petit vieux qui prouvait *« que les cocos ne sont pas tous des cons »* puisqu'il *« en était »*... Et quand un camion fou aura raison de sa vie, René, à la fin de son ouvrage, a des lignes qui disent combien lui, le fort en gueule, était tendre.

Peut-être l'avions-nous compris puisque nous l'aimions. N'avoue-t-il pas quelque part : *« Il avait un cœur si gros qu'il devrait lui mettre un corset »* ? ...

Un mot encore pour saluer la réédition de ce magnifique livre de Fallet qu'est *le Vélo*. Blachon, qui fut Prix Antoine Blondin en 1991, illustre l'album. Fallet, Blachon, Blondin : quel beau trio pour célébrer *« la plus belle invention de l'homme depuis le cheval »*, comme le proclamait Alfred Jarry, pharmacien à Laval et cyclomaniaque de bel aloi.

Louis Nucera

ACTUALITÉS

La mort de Dora Teitelboïm

Après une longue maladie, le poète yiddish Dora Teitelboïm vient de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Tel-Aviv. Nous avons reçu de Ratimir Pavlovic, qui fut son traducteur, le témoignage suivant.

L'itinéraire combatif de Dora Teitelboïm l'a menée de Pologne, où elle est née en 1914, dans une famille ouvrière, aux États-Unis, puis en France et en Israël... distances du hasard, espaces de miracles conjugués en un écho unique, immortalisés par l'inspiration de Dora à travers les paysages nostalgiques de son yiddish natal. Sa parole poétique se situait au niveau d'un horizon visionnaire tout en se nourrissant au patrimoine d'images et de métaphores légué par la tradition biblique. Les sentiers des pas ténébreux du soleil dans ses poèmes sont ceux d'une cruelle éclipse de l'homme : la seconde guerre mondiale. Il y a, dans son œuvre, tout un siècle qui saigne et une poésie où renaît le ciel. Elle fut découverte par Pierre Seghers, traduite d'abord et présentée par Charles Dobzynski. Son recueil, *les Clés du miracle*, publié en 1983 aux Nouvelles Editions latines, est encore disponible.

Derniers prix

Prix de l'Eté du livre à André Balland pour *l'Amateur* (Seuil). Prix du Mémorial à Jean-François Revel pour *le Regain démocratique* (Fayard). Prix du meilleur livre politique Espace 89 à Pierre Favier et Michel-Martin Rolland pour *la Décennie Mitterrand* (Seuil); prix spécial à Yves Mény pour *la Corruption de la République* (Fayard). Prix Blaise-Pascal à Michel Jouvet pour *le Château des songes* (Odile Jacob). Prix Paul-Vaillant-Couturier à François Bon pour *l'Enterrement* (Verdier). Prix de l'Amitié franco-arabe à Mohammed Dib pour *le Désert sans retour* (Sindbad). Grand Prix catholique de littérature à Pierre de Calan pour *On retrouve Dieu partout* (Fleurus). Prix XVIIe siècle à John H. Elliot pour *Richelieu et Olivares* (PUF). Le Prix Fénéon à Thierry Laget pour *Iris* (Gallimard). Prix de l'essai André Gautier 1992 à Ivan Cloulas pour sa biographie *Philippe II* (Fayard). Prix George-Sand à Jacques-Louis Douchin pour *George-Sand, l'Amoureuse* (Ramsay-Pauvert). Prix Apollinaire à François de Cornière pour *Tout cela* (coédition du Dé bleu, des Ecrits des Forges et de L'Arbre à paroles). Prix Tristan-Tzara à Michel Houellebecq pour *la Poursuite du bonheur* (la Différence). Prix de l'Académie Mallarmé à Jacques Chessex pour *les Aveugles du seul regard* (PAP-Lausanne, puis La Différence).

□ **Universités culturelles pour le grand public.** – Du 1er au 6 septembre, le ministère de l'éducation nationale et de la culture organise à Orléans, au Musée des beaux-arts, les *« Premières Universités culturelles destinées au grand public »*. Des parcours culturels (1er, 3 et 5 septembre), une nuit du cinéma (2 septembre), un concert de musique contemporaine (4 septembre). Écrivains, créateurs, philosophes et sociologues participeront aux conférences et tables rondes réparties selon les thèmes suivants : « L'art : créer, transmettre » (1er et 2 septembre); « Le partage des passions » (3 et 4 septembre); « Le tribalisme contemporain : d'une tribu l'autre » (5 et 6 septembre). Renseignements : 44-59-88-03.

□ **Un fonds Bonnefoy à la bibliothèque de Tours.** – Avec le concours du Centre national des lettres, la bibliothèque municipale de Tours constitue, depuis 1990, un fonds de recherches sur l'œuvre d'Yves Bonnefoy. Les documents sont accessibles à tout public. (Bibliothèque municipale, 2 *bis*, quai d'Orléans 37042 Tours Cedex. Tél. : 47-05-47-33).

□ **Rectificatif.** – Une erreur malencontreuse s'est glissée dans l'article d'Andrea Zanzotto sur Paul Celan (« le Monde des livres » du 31 juillet). A la fin de l'article, à propos de Heidegger, il fallait lire *« la pire de ses* non *inimportantes fautes »* au lieu de *« la pire de ses inimportantes fautes »*.

Rencontres imaginaires

Le vertige de Virginia Woolf

Après Schopenhauer interrogé par Roland Jaccard (« le Monde des livres » du 17 juillet) et Paul Valéry par Hector Bianciotti (« le Monde des livres » du 24 juillet), nous poursuivons notre série de « rencontres imaginaires ». Cette semaine, Geneviève Brisac s'entretient avec Virginia Woolf.

« Virginia Woolf, quel est votre plus important souvenir ?

– Si la vie repose sur une base, si c'est une coupe que l'on remplit indéfiniment, alors ma coupe, à n'en pas douter, repose sur ce souvenir : je suis au lit, à demi réveillée, dans la chambre des enfants à Saint-Ives. J'entends les vagues qui se brisent, une deux, une deux, et qui lancent une gerbe d'eau sur la plage ; et puis qui se brisent, une deux, une deux, derrière un store jaune. J'entends le store traîner son petit gland sur le sol quand le vent le gonfle. Je suis couchée et j'entends ce giclement de l'eau et je vois cette lumière et je sens qu'il est à peu près impossible que je sois là : je suis en proie à l'extase la plus pure que je puisse imaginer.

– Pensez-vous que ce souvenir vous décrive bien ?

– Non. Et là, j'en viens à une des difficultés auxquelles se heurte l'auteur de biographies. Une des raisons pour lesquelles nombreuses sont celles qui tombent à plat. Elles laissent de côté la personne à qui les choses sont arrivées, parce qu'il est très difficile de décrire un être humain. Alors on dit : « Voilà ce qui est arrivé », mais sans dire à quoi ressemblait la personne à qui c'est arrivé.

> *« Nous sommes des vaisseaux scellés voguant sur ce qu'il est pratique d'appeler réalité. A certains moments, la matière qui les scelle cède. La réalité, c'est-à-dire une scène, fait irruption. »*

– Qui étiez-vous ?

– Adeline Virginia Stephen, seconde fille de Leslie et Julia Prinsep Stephen, née le 25 janvier 1882, issue d'innombrables personnes, certaines célèbres, certaines obscures : née dans une vaste famille, non de parents fortunés, mais de parents aisés, née dans un milieu très sociable, très cultivé, très porté à la correspondance, aux visites, à s'exprimer. Mais je ne sais pas dans quelle mesure ceci, ni en quoi ceci me fait éprouver ce que j'ai éprouvé dans la chambre des enfants de Saint-Ives. Je ne sais pas à quel point je suis différente des autres.

– « Je ne sais pas » semble être une clé de votre approche du monde. Avez-vous hérité ce trait de vos parents ?

– Non. Au contraire. Ma mère gardait toujours à l'esprit une vision d'ensemble des véritables proportions des choses. Ce qui mérite attention, c'est sa justesse, née d'un jugement sûr. Il n'y avait pour ainsi dire aucun superflu et, pour cette raison, l'empreinte qu'elle a laissée est indélébile, comme imprimée par l'acier nu, l'acier tranchant, le pur. Sa mort fut le plus grand désastre qui pût arriver. On eut dit que, par une belle journée de printemps, les nuages en marche s'immobilisaient, devenaient sombres et se rassemblaient, que le vent tombait et que toutes les créatures de la Terre gémissaient ou erraient dans une quête sans but.

– Et votre père ?

– Il y avait plusieurs Sir Stephen. Le père mondain, je ne l'ai jamais connu. Mon père l'écrivain, je puis, bien entendu, le trouver dans ses livres. J'y trouve une idée de ce qu'était Sir Stephen, l'agnostique musclé, gai, cordial, éclatant de bon sens et de virilité, qui décriait la sentimentalité et l'imprécision. Mais lorsque ma sœur et moi avons hérité de la charge de la maison, c'est le père tyran, exigeant, violent, l'histrion, l'exhibitionniste, l'égocentrique, l'apitoyé sur soi-même, le sourd, l'émouvant, le père tour à tour aimé et haï qui me tenait sous sa domination. C'était à se croire enfermé dans une cage avec un fauve.

» Il avait tellement méconnu ou déguisé ses sentiments qu'il n'avait plus la moindre idée de ce qu'il était, qu'il n'avait plus la moindre idée de ce qu'étaient les autres.

» De tout cela, j'ai tiré l'idée bien arrêtée qu'il n'y a rien de plus redoutable que l'égocentrisme. Rien qui blesse plus cruellement la personne en cause, rien qui atteigne autant ceux qui sont forcés de vivre en contact avec elle.

– Pourtant vous faites l'éloge des écrivains égocentriques.

– De fait, les écrivains plus altruistes, plus ouverts, ont rarement la puissance d'écrivains égocentriques renfermés sur eux-mêmes. Nées dans la claustration, leurs impressions en restent marquées. Rien ne sort de leur esprit qui n'en garde l'empreinte. Ils n'apprennent rien des autres écrivains et s'avèrent incapables d'assimiler ce qu'ils en adoptent. Ainsi Charlotte Brontë, qu'on lit moins pour l'exquise analyse de ses personnages (ils sont vigoureux et élémentaires), pour son humour (il est fruste et sinistre) ou pour sa vision philosophique (celle d'une fille de pasteur campagnard) que pour sa poésie.

– Et vous ? Vous considérez-vous comme un écrivain « altruiste » ?

– Oui, dans ce sens que j'ai toujours monté des « scènes », j'ai toujours témoigné. Quelle qu'en soit la raison, monter des scènes est ma manière de témoigner du passé. Il y a toujours une scène qui refait surface, toute arrangée et significative. Cela me confirme dans mon idée que nous sommes des vaisseaux scellés voguant sur ce qu'il est pratique d'appeler réalité et qu'à certains moments, sans aucune raison, sans le moindre effort, la matière qui les scelle cède. La réalité, c'est-à-dire une scène, fait irruption. Car pourquoi ces scènes survivraient-elles intactes à tant d'années qui les minent, sinon parce qu'elles sont faites de quelque chose de durable ? Serait-ce cette disposition aux scènes qui est à l'origine de mon impulsion d'écrire ?



Vue par Man Ray, 1935. ADAGP/T.M.R.

» Ainsi à la mort de Stella (1). Il y avait un de ces bourgeons rouges sur l'arbre squelette. Vanessa (2) était amoureuse de Jack qui l'accaparait en égoïste. Les gens bavardaient, et George et Gérard commençaient à monter sur leurs grands chevaux. C'est là un aspect de la mort qu'on omet quand on parle – et père le faisait – de la leçon du malheur. On ne mentionne jamais son côté malséant, ce qu'elle laisse d'amertume, de mauvaise humeur, de désarroi, et, pire que tout, d'ennui.

– L'ennui ?

– C'est un sentiment d'impuissance, d'inaptitude. Pourquoi la vie est-elle si semblable à une bordure de trottoir au-dessus d'un gouffre ? Je regarde en bas et le vertige me gagne. Je me demande comment j'arriverai jamais au terme de ma route. Pourquoi cette impression ? Une fois que je l'ai exprimée, je ne la ressens plus. Ma mélancolie diminue à mesure que j'écris. Alors pourquoi ne pas la noter plus souvent ? Je suppose que c'est ma vanité qui m'en empêche. Je veux donner l'illusion d'une réussite, même à moi.

– N'est-ce pas ce que vous avez pointé un jour comme la racine même du snobisme ?

– Précisément. L'essence du snobisme est que l'on cherche à impressionner les autres. Le snob est un évaporé si peu satisfait de son rang que pour le consolider il est toujours à brandir sous le nez des autres un titre ou un honneur pour qu'ils puissent croire ou l'aider à croire ce qu'il ne croit pas vraiment : qu'il est un personnage important. C'est un symptôme que je constate dans mon propre cas. Témoin cette lettre. Pourquoi est-elle toujours sur le dessus de ma pile de lettres ? Parce qu'elle porte une couronne. Si j'ai une lettre gravée d'une couronne, cette lettre monte miraculeusement en surface. Je me demande souvent pourquoi. Je sais parfaitement que mes amis ne seront jamais impressionnés et ne l'ont jamais été par ce que je fais pour les impressionner. Je ne l'en fais pas moins. Cela montre, comme une éruption ou une tache, que j'ai la maladie.

– Est-ce la même maladie qui vous rend si cruellement sensible aux critiques de vos livres, qu'elles soient favorables ou hostiles ?

– Cette question des éloges et de la renommée... Ce qui est terrible dans ce métier, c'est d'être tellement à la merci des éloges. Sans approbation, j'ai de la peine à me mettre au travail le matin, mais cet abattement ne dure qu'une demi-heure et une fois que j'ai commencé, je n'y pense plus. Je voudrais bien qu'il existe quelque part un code des louanges et des blâmes. C'est pour une bonne part le fait d'écrire bien qui agace les gens et il en a toujours été ainsi. Ils appellent cela de la prétention et qu'une femme écrive bien et qu'elle écrive dans le *Times*, c'est la fin de tout.

– Pourquoi avez-vous fait de la critique littéraire pendant trente ans ?

– Il faut dire d'abord quel plaisir j'éprouvais quand Leonard m'appelait : « On te demande au téléphone, c'est le plus grand des journaux ! » Et je descendais en courant prendre mes directives. J'ai beaucoup appris sur mon métier en travaillant au *TLS* : comment comprimer un texte, comment le rehausser, appris à lire consciencieusement, en utilisant une plume et un carnet de notes. Et puis il y a cette conviction que j'ai : le respect pour les écrivains morts est en rapport vital avec la compréhension des vivants.

– Vous vous êtes énormément occupée d'écrivains vivants, non seulement à travers votre activité de critique, mais à travers la Hogarth Press, cette maison d'édition que vous avez créée avec votre mari, Leonard Woolf.

– C'est là, ce travail, la racine, la source, l'origine de toute santé, de tout bonheur. A condition, naturellement, que l'on chevauche le travail comme un homme chevauche un grand cheval, avec fougue et liberté. La Hogarth Press, c'est ce que nous avons accompli, Leonard et moi. En 1937, nous avons eu notre saison la plus brillante. Tous les hebdomadaires ont mis Isherwood à la première place.

– Que pensiez-vous d'Isherwood ?

– C'était une vraie trouvaille. Tout petit, les joues très rouges, agile et vif. Il vivait dans une pension à Bruxelles et devait hériter d'une demeure élisabéthaine. Il aimait mes livres. Il disait que Morgan Forster et moi étions les seuls romanciers vivants que les jeunes (lui, Auden, Spender) prenaient au sérieux. Pour les livres de Forster, il nourrissait une véritable passion. Il me disait : « Je serai franc avec vous, je sans que vous êtes poète, mais lui, il fait ce que je voudrais faire, une parfaite invention baroque. » Auden et lui écrivaient souvent en collaboration. Auden exigeait d'innombrables couvertures sur son lit, d'innombrables tasses de thé puis il fermait les volets, tirait les rideaux et se mettait à écrire.

– Et Stephen Spender ?

– Un très beau jeune homme, si ce n'est qu'il ressemble un peu trop au poète conventionnel, joues creuses, grands yeux bleus, peau toujours brûlante. Il nous a déclaré que le Parti communiste britannique, auquel il venait d'adhérer le jour même, souhaitait qu'il se fasse tuer en Espagne afin qu'il y ait un nouveau Byron. Il a une vanité enfantine pour tout ce qui le touche.

– Dans les « vieux », il y a vous et Morgan Forster, qui est très apprécié aujourd'hui. Vous avez eu des conflits avec Forster ?

– Cela a commencé il y a des années, à la Bibliothèque de Londres. Il répugnait à l'idée que les femmes fassent partie du comité. Un jour viendra, m'étais-je dit, où je dirai non. Il m'a demandé s'il pouvait proposer ma candidature, des années plus tard, et j'ai dit non, je ne veux pas être l'os qu'on donne à ronger, celui qui permet de sauver les apparences.

» Cela dit, Morgan est un esprit d'artiste. Il dit les choses simples que les gens brillants ne voient pas. Pour cette raison, je le considère comme le meilleur des critiques. Il a beaucoup du puritain. Il dit la vérité. J'aimerais arriver à transcrire sa façon de parler.

– La plupart de ces écrivains qui furent vos amis sont homosexuels.

– La compagnie d'homosexuels a de nombreux avantages quand on est une femme. Elle est simple, elle est franche, à certains égards, elle nous met à l'aise. Mais elle a cet inconvénient : avec les homosexuels, on ne peut pas faire l'intéressante, comme disent les bonnes d'enfants. Et cette manière de parader qui ne tend pas nécessairement à l'accouplement est un des grands plaisirs de l'existence, une des nécessités de la vie.

– Nous n'avons guère parlé de ce qui fut votre combat avec* Une chambre à soi *et* Trois Guinées *: la place et le rôle des femmes dans la littérature, la définition éventuelle d'un « roman féminin ».

– Peut-être n'a-t-on parlé, en biais, que de cela ? La femme désireuse d'écrire à sa guise doit affronter une difficulté technique si simple en apparence, si troublante en réalité. Par sa forme même, la phrase ne peut lui convenir, trop vague, trop lourde, trop pompeuse. Et cependant, dans un roman couvrant un vaste domaine, tentant d'élucider le sens de notre existence, il faut trouver une phrase ordinaire, usuelle, susceptible d'entraîner le lecteur d'un bout à l'autre du livre.

> *« Il faut écrire classique, il faut respecter l'art. Si on laisse l'esprit courir à sa guise, il devient égoïste, ce que je déteste. Mais, en même temps, doit brûler un feu capricieux. »*

– Vous voilà classique ?

– Il faut écrire classique. Il faut respecter l'art. Si on laisse l'esprit courir à sa guise, il devient égoïste, ce que je déteste. Mais en même temps doit brûler un feu capricieux. Il faut commencer par être chaotique, mais cacher cet aspect de soi-même au public.

– On vous a dit rivale et concurrente, et pourtant amie de Katherine Mansfield ?

– Elle m'a traitée une fois de vieille crétine pompeuse. Mais j'ai toujours été frappée par son côté chat, exotique. Quand nous parlions, un jour, de la solitude, je l'ai surprise à exprimer mes propres sentiments comme je ne les avais jamais entendus exprimés. Envers et contre toutes les exaspérations, il existait entre nous un curieux sentiment d'être « pareilles ».

» Quand elle est morte en 1923, j'ai ressenti quoi au juste ? Un brusque soulagement ? Une rivale de moins ? Puis de la confusion à ressentir si peu d'émotion. Et, peu à peu, un vide, une déception et, enfin, un désarroi. Lorsque je me suis mise au travail, il m'a semblé qu'écrire n'avait aucun sens. Katherine ne me lirait pas.

– Pareilles, ne l'étiez-vous pas, dans cette capacité de tristesse infinie ?

– Cet état d'esprit... Cette horreur. L'effet physique est celui d'une vague qui se soulève. L'échec, l'échec ! La vague se dresse. Oh ils se sont moqués de mon goût pour la peinture verte ! (la vague se brise) Je voudrais être morte ! Je ne peux plus affronter cette horreur ! (c'est la vague qui déferle sur moi). La vague, la souffrance irrationnelle. Le sentiment d'échec...

– Alors vous écrivez pour calmer les crises.

– Il n'y a que le travail. Observer inlassablement. Observer les prémices de la vieillesse. Observer la cupidité. Observer mon propre découragement. Ainsi il devient utile. Du moins je l'espère. »

Propos recueillis par
Geneviève Brisac

(1) Sa jeune sœur.

(2) Sa sœur aînée.

□ Petite bibliographie. *Journal de Virginia Woolf*, Stock, tomes 1 à 7, traduit par Colette-Marie Huet et le tome 8 par Marie-Ange Dutertre. *Instant de vie* de Virginia Woolf, Livre de poche, collection Biblio, traduit par Colette-Marie Huet. *L'Art du roman*, Seuil, traduit par Rose Celli. *Les Fruits étranges et brillants de l'art*, Editions des Femmes, traduit par Sylvie Durastanti. Tous les romans de Virginia Woolf sont rassemblés chez Stock en trois tomes d'œuvres complètes. La plupart des titres existent aussi en édition de poche : *Orlando, les Vagues, Mrs. Dalloway, la Promenade au phare, la chambre de Jacob, Années, Entre les Actes, Flush*. Les « propos » de Virginia Woolf qui figurent dans l'entretien imaginaire ci-dessus sont tirés de ces livres.

L'aventure de Bloomsbury

BLOOMSBURY
Histoire d'une sensibilité artistique et politique anglaise
de Jean Blot.
Balland. 303 p., 160 F.

L'œuvre et la vie de Virginia Woolf continuent de susciter en France analyses et commentaires ; est-ce à dire que l'on connaît, autrement que par le nom, le groupe au sein duquel elle vécut et les personnalités qui le composèrent : le célèbre Bloomsbury Group dont firent partie l'historien et critique Lytton Strachey, l'économiste Maynard Keynes, le peintre et critique d'art Roger Fry et, bien sûr, la proche famille de Virginia, son mari Leonard, qui joua un rôle dans la vie politique anglaise, sa sœur Vanessa Bell, l'amant de celle-ci, le peintre Duncan Grant et son ami, David Garnett ? Connaît-on mieux ceux qui s'approchèrent du groupe, tel le romancier E. M. Forster, auteur de *Howards End, Avec vue sur l'Arno, la Route des Indes* et *Maurice* (1), ou ceux qui l'influencèrent, comme le philosophe G. E. Moore ?

C'est leur histoire que raconte Jean Blot, dans ce livre dont le premier chapitre situe, au moyen d'une analyse historique et sociale bien documentée, l'aventure de Bloomsbury dans l'évolution de la sensibilité d'un pays. Avec son *« art de vire et de penser »*, sa tolérance et son intelligence, Bloomsbury apparaît à l'auteur comme *« l'un des plus beaux et magiques espoirs de l'homme »*, l'un des fleurons de la civilisation qui, avec le retour de la guerre et de la barbarie, va disparaître au moment même où se noie Virginia Woolf. En retour, l'étude des *« Bloomberries »* permet à Jean Blot de s'interroger sur les composantes de la mystérieuse *« sensibilité anglaise »*.

Faut-il conclure, comme il le fait, que le *« sommet de raffinement moral, esthétique, intellectuel... »* alors atteint, que la liberté sexuelle et la tolérance dont firent preuve les membres du groupe, reposent sur le puritanisme et, plus encore, sur une certaine frigidité, le respect d'autrui étant facilité par *« la sorte de neutralité sexuelle qu'accorde la frigidité »* ? Etouffement de *« la bête »* ou jeux de la perversité, chacun, en observant les échanges amoureux complexes que présente ce livre stimulant, est en droit de trouver sa propre conclusion.

Christine Jordis

(1) Publiés chez Bourgois, la plupart des romans de E. M. Forster ont été portés à l'écran.

هكذا من الأجمل

Retour au Japon

Treize ans après, René de Ceccatty retrouve Tokyo, Kyoto, Kamakura, Onomichi... Récit d'un vagabondage ponctué de réminiscences littéraires

EN gros, rien n'a changé. En gros, cela signifie plutôt en petit : l'immeuble où je vivais, au sommet de la colline Kagurazaka, les restaurants que je fréquentais, les librairies de livres anciens du quartier de Kanda. Les repères sont demeurés en place. Treize ans ont passé et je retrouve Tokyo tel que ma mémoire l'avait entretenue. Après ce premier coup d'œil de reconnaissance rassurant, on peut nuancer le jugement.

Les cinémas à 300 yens (1), où l'on pouvait voir avec un seul billet deux classiques, ou plus souvent, deux films américains de série B, ont cédé la place à des fast-food et à des magasins de vidéo : mais il s'agit là de l'indice d'une métamorphose mondiale plus que japonaise. Les autoroutes continuent de défigurer la capitale, mais les petits quartiers préservés entre les serres des échangeurs aériens peuvent parfois maintenir leur charme gai et désinvolte. A Kanda, on fête encore le quartier avec des piqueniques sur le trottoir et des enfants qui transportent un *mikoshi*, autel portatif tout bariolé et couvert de dorures, en frappant en cadence sur d'énormes tambours. En revanche, si l'on traverse la mégapole de part en part, comme je l'ai fait, une nuit, en taxi, on peut être saisi par la monstruosité lumineuse de cette urbanisation anarchique, avec ses dinosaures immobiles aux yeux rouges et bleus phosphorescents qui clignotent et palpitent, prêts à saisir dans leur gueule les trains bondés qui arpentent la ville en tous sens.

Le grand Ozu (2) lui-même, dans ses films mélancoliques et tendres, ne ponctuait-il pas ses scènes de plans fixes où l'on voyait scintiller les lumières alternées et vives des enseignes publicitaires au sommet des gratte-ciel ? Il n'est pas sûr qu'il ait ainsi rythmé sa narration dans un esprit de dérision ou de critique esthétique et sociale. Il faut savoir accepter cette évolution (3), si pénible soit-elle dans le quotidien : les déplacements dans Tokyo sont non seulement très onéreux (le prix du ticket de métro varie selon la destination entre 6 F et 15 F) mais difficiles, longs et harassants. En dépit de ces inconvénients, on aime se promener dans cette ville parce qu'elle réserve des surprises. Et l'on s'émerveille soi-même de sa résistance !

On croit ainsi s'ennuyer dans le quartier chic de Harajuku, dominé par l'esthétique éphémère et frelatée des grands couturiers qui ont commencé à se faire un nom à l'étranger avant de revenir en triomphateurs chez eux, et l'on tombe sur deux curiosités. Le Musée Nezu possède quelques-uns des plus célèbres paravents, comme *les Iris* d'Ogata Korin, *les Glycines* d'Okyo, ou *la Cascade de Nachi*, des laques, des céramiques et des bronzes chinois, des calligraphies. Ce n'est toutefois pas seulement un musée. Cette fondation privée est, bien entendu, beaucoup moins riche que les galeries nationales réunies dans le parc d'Ueno – dont plusieurs chefs-d'œuvre sont commentés dans le dernier recueil de Michel Butor, *Avant-goût IV* (4).


CAGNAT

Lanternes et statues

C'est surtout un jardin qui peut, par contraste avec l'agitation environnante, évoquer ceux de Kyoto, même s'il ne les égale pas. Vallonné, au cœur même de la cité, richement boisé de pins, de bambous et d'érables, il est parsemé de lanternes et de statues, et dessiné autour d'un étang tourmenté qu'enjambent de charmants ponts arqués. Ce havre peut paraître artificiel quand on surprend entre des branchages la pointe d'un building. Il est difficile, pourtant, de ne pas être ému parmi ces petits pavillons où nous parvient faiblement le brouhaha de la modernité.

Si l'on cherche au Japon des traces littéraires, réminiscences ou évocations, c'est plutôt à Kamakura ou à Kyoto qu'il faut aller. Certes, les romanciers modernes ont payé leur tribut à la metropolis. Kobo Abe, mieux que tout autre, a traduit dans des fictions hallucinées (5) l'angoisse que l'on ressent dans les innombrables labyrinthes souterrains où se réfugient les boutiques à l'approche des gares (notamment celles de Shinjuku et de Tokyo) (6). Ce qui, il y a treize ans, me semblait relever du délire architectural a été depuis, comme on le sait, adopté avec enthousiasme à Paris, au Forum des Halles, exemple imité avec le même entrain destructeur dans les villes de province françaises. D'autres écrivains, comme Haruki Murakami (7), ont suivi cette voie, plus fréquentée, à vrai dire, par les auteurs de romans policiers.

La *shitamachi* – la ville basse, qui désigne la rive orientale de la Sumida, et où se trouvaient jusqu'à la dernière guerre des quartiers réservés – avait particulièrement fasciné Kafu, qui y a situé la plupart de ses récits. Kafu lui-même se plaignait de la transformation des zones populaires qu'il fréquentait. On est donc loin du délicieux sentiment de perdition qu'il cultivait dans ses récits poétiques : il dépassait le tableau de mœurs, décrivant, à travers les prostituées et leurs clients, sa propre conception de la fragilité humaine (8). *« Débauche de jeunes : les femmes. Débauche de l'âge mûr : les arts. Débauche de vieillards : maisons et jardins »*, écrivait-il dans *Interminablement, la pluie...* (9). Kafu se moquait d'ailleurs volontiers de lui-même dans ses nouvelles en se caricaturant dans des portraits d'artistes ou d'écrivains amateurs de pittoresque et cherchant en vain une vie conforme à leur conception de l'art et du plaisir. L'un de ses personnages, par exemple, imagine de transposer de Tolède à Asakusa (10) l'action d'un roman de Blasco Ibanez.

La famille Maeda a offert à la ville de Tokyo et à celle de Kamakura deux bâtiments où sont exposés des manuscrits, des documents et des éditions originales d'œuvres littéraires. Le Musée de la littérature contemporaine de la ville de Tokyo se trouve dans le quartier tranquille, résidentiel, légèrement excentré, de Komaba. L'architecture n'a rien de japonais : construite en 1929, la bâtisse copie le style néogothique des universités anglosaxonnes avec flèches, vitraux, ogives, créneaux. Restauré en 1990, le musée contient quelques trésors, du moins pour les amoureux de la littérature : entre autres, les versions successives du chef d'œuvre de Soseki, *Clair-obscur* (11), et des éditions originales de tout le siècle, ainsi que des collections de revues littéraires et quelques objets ayant appartenu à des écrivains.

Avant de rejoindre Kamakura, on fait une halte à mi-chemin. Yokohama, l'ancien port où débarquaient les visiteurs étrangers, souvent pour y rester, a conservé de son passé une vocation au cosmopolitisme, et quelques vestiges d'éclectisme, comme l'étonnant Musée Iwasaki, installé dans un théâtre reconstitué, le Geteza (comprendre Théâtre de la Gaieté), où se donnaient dans l'entre-deux-guerres des opéras et des revues. Akutagawa et Tanizaki l'ont même décrit. Il possède à présent une collection de costumes occidentaux et des verres de Gallé (qui fut inspiré par des artistes japonais).

On trouve donc à Kamakura un musée littéraire dans une espèce de gentilhommière occidentale blanc et bleu qui domine de loin le Pacifique, au sommet d'une colline couverte d'une roseraie. Mishima, dans *Neige de printemps*, en fait une description lyrique : *« Rien ne venait s'interposer dans le vaste horizon et l'on avait l'impression que tout ce qu'il embrassait, – le ciel, la terre et l'océan entre les caps – faisait partie du domaine... »* (12).

Dans une vitrine, on peut lire sur un éventail ouvert, calligraphié de la main de Soseki, un poème qui dit : *« La lune tombe sans quitter le ciel »*, joli raccourci des désillusions et de l'optimisme propres à tout artiste.

Kamakura est en partie le fief de Kawabata. Certes, on s'y promène plutôt pour visiter ses temples disséminés poétiquement au flanc des collines et dans les vallons très verdoyants. C'est à pied qu'il faut visiter cette ancienne capitale du Japon (13), théâtre de terribles luttes féodales. Les ruelles escarpées découragent la plupart des automobilistes, et armé d'un bon plan et de confortables chaussures, on peut pérégriner d'un ermitage à l'autre en fuyant les lieux les plus touristiques, comme la statue géante de Bouddha ou le Grand Sanctuaire de Tsurugaoka Hachimangu, pris d'assaut par des nuées d'écoliers noirs comme des corbeaux dans leurs tristes uniformes militaires.

D'inlassables vieilles jardinières pliées en deux ratissent les jardins de gravier du Kaizo-Ji, fameux pour ses seize puits. Un photographe saisit l'instant de la floraison blanche des *hakuumboku* du Jochi-Ji. Une plaque commémorative rappelle que Daisetsu Suzuki, le vulgarisateur de zen, a vécu au-dessus du Tokei-Ji. Au Hokoku-Ji, on vous offre du *matcha*, épais thé vert, extrêmement amer, que l'on boit après avoir croqué de petites confiseries très sucrées pendant que l'on contemple sous la pluie la bambouseraie et les cascades qui, dit-on, auraient inspiré Kawabata quand il écrivait *le Grondement de la montagne* (14).

Dialogue avec les morts

La littérature vit encore à Kyoto (que, bien entendu, Kawabata a également célébrée dans plusieurs romans (15) et dans un essai illustré par le peintre Higashiyama, *les Quatre Saisons de Kyoto*, et dans une autre ville moins connue, Onomichi, non loin de Hiroshima. A Kyoto, un sympathique tortillard conduit, à l'issue de la ville, à Arashiyama, d'où l'on peut rapidement gagner Sagano. L'ombre de Basho nous accueille dans le petit pavillon de son disciple, Kyorai, le Rakushisha (pavillon des kakis tombés), qui a la mauvaise idée de fermer ses portes à 17 heures. Et surtout, celle du poète Fujiwara no Teika (16), auteur de l'anthologie des cent poètes, *Hyakunin Isshu* : deux lieux se disputent le privilège d'avoir servi d'ermitage au compilateur. Sous l'entrecroisement des petites feuilles pointues d'érable qui diffusent une lumière glauque et laiteuse, on domine Sagano, et plus loin, le centre de la ville de Kyoto. Dans le jardin du Jojakko-Ji (le temple de la lumière constante et triste), on peut se réciter l'un de ses waka (17) : *« La couleur des fleurs se métamorphose au rythme moqueur/ des jours et des choses sous mes yeux enfuis au bruit de la pluie »* (Ono no Komachi). Comme à Kamakura, c'est à pied qu'il faut parcourir Sagano.

Avant de quitter le Kansai (qui est la région de Kyoto, Osaka, Nara), on se recueille sur la tombe de Tanizaki, à Kyoto, dans un petit cimetière à peine indiqué, en sous-bois, au-dessus du Chemin des philosophes (18) qui longe le quartier d'Higashiyama (les montages de l'Est) à partir du pavillon d'Argent, jusqu'au Nanzen-Ji. La famille de l'écrivain a eu l'étrange et belle idée d'installer une petite boîte à lettres pour les visiteurs désireux de signaler leur passage. Nous n'avons pas failli à ce rituel d'un dialogue avec les morts.

En route vers Hiroshima, il faut s'arrêter à Onomichi. De nombreux films ont été tournés dans ce décor peu banal, émaillé de temples et où la circulation automobile est presque totalement exclue. Des poèmes et des extraits de romans ont été gravés sur des pierres tout le long d'un sentier qui serpente entre sanctuaires, temples, et jardins privés, et nommé, bien sûr, le Chemin de la littérature. La ville a eu deux illustres hôtes : Naoya Shiga (19) et Fumiko Hayashi (20). Ces deux écrivains sont réunis dans une Maison de la littérature, au sommet de la ville construite sur plusieurs collines qui tombent presque à pic sur la mer Intérieure, en face d'un chapelet d'îles tout aussi accidentées. La romancière Fumiko Hayashi a écrit ainsi, dans son livre *Horoki* (Vagabondage), deux phrases simples qui conviennent parfaitement à l'endroit : *« J'ai vu la mer, je vois la mer. »*

« La cloche du Senko-Ji »

Quant à Shiga, il a évoqué, dans *Anya-Koro* (la Traversée des ténèbres), cette ville où il s'est réfugié après une crise personnelle. *« A six heures, on entend sonner en haut la cloche du Senko-Ji. Dès le premier « dong », un écho le suit, puis un autre, puis un autre. Ils reviennent de loin. A partir de cet instant s'illumine le phare de l'île de Hyakkan, qui, de jour, pointait tout juste la tête entre les deux collines de l'île de Mukaijima. Il étincelle puis s'éteint. Le feu se reflète alors sur l'eau comme le bronze fondu des chantiers navals. »* La même cloche sonne encore à 6 heures, un demi-siècle plus tard. Dans le petit bureau qui a été reconstitué en souvenir de Shiga, on croit prendre sa place, et à genoux sur la paille, on regarde, comme lui, le mouvement incessant des bateaux entre les quais, dans la brume, par la fenêtre dont les panneaux coulissants ont été tirés.

R. de C.

(1) Au change d'alors, 6 francs.

(2) Une rétrospective est organisée pendant tout l'été au cinéma Max-Linder à Paris. Lire le bel essai de Donald Richie aux éditions Lettre du blanc, 1980.

(3) Sur la transformation de la capitale japonaise, on doit lire *D'Edo à Tokyo* (Gallimard, 1988) de Philippe Pons, qui a également coordonné un numéro spécial de la revue *Autrement*, numéro 8, septembre 1984, plusieurs fois réédité depuis.

(4) Ubacs, 214 p., 115 F.

(5) En particulier dans *le Plan déchiqueté* (Stock), *la Face d'un autre* (Stock) et *Rendez-vous secret*. (Gallimard).

(6) La gare de Tokyo est la principale de la capitale, mais il y en a plusieurs autres d'égale importance.

(7) Né en 1949, auteur de *la Course au mouton sauvage* (Seuil) et de *la Fin des temps* (à paraître en septembre, au Seuil).

(8) Né en 1879, et mort en 1959. Kafu Nagai, en général désigné par son prénom, comme Soseki, dont il était le cadet d'une dizaine d'années, est surtout célèbre pour *la Sumida*, mais il a publié de nombreux romans et nouvelles, parmi lesquels *Voitures de nuit* (Publications orientalistes de France), *Du côté des saules et des pierres* (Picquier éd.), *Histoire singulière à l'est de la rivière* (à paraître en octobre chez Gallimard).

(9) Maisonneuve et Larose, 1985.

(10) Quartier célèbre pour ses magasins traditionnels et son temple.

(11) Rivages.

(12) Traduit par Tanguy Kenec'hdu, Gallimard.

(13) De 1185 à 1333.

(14) Albin Michel

(15) *Kyoto* et *Tristesse et beauté*, Albin Michel.

(16) 1162-1242.

(17) Poèmes de trente et une syllabes.

(18) Ainsi désigné par le philosophe Nishida en l'honneur du chemin homonyme de Heidelberg.

(19) 1883-1971. Un recueil de nouvelles, *A Kinosaki*, a été récemment publié par Picquier.

(20) 1903-1951.

Barcelone est un roman

Suite de la page 11

C'est elle la Dame de Cachemire, celle qui, sans le savoir, inflige à Esther une sorte de martyre en lui parlant de voyages merveilleux et impossibles. Elle parlera beaucoup trop de Srinagar, ville d'Inde, capitale d'été du Cachemire. Ce nom chante dans la tête de la veuve, qui perdra aussi Abel. Il quittera le foyer après avoir essayé de lui faire l'amour. Séquence pénible où la solitude, faite de deuil et de regret, écrase les personnages.

Mendez aura du mal à comprendre tout cela, même s'il admet que la vie n'est ni simple ni logique. Il pataugera dans le sordide tout en empruntant des chemins compliqués pour élucider les deux crimes. Mais d'autres meurtres seront commis sur ce chemin. Il fera des découvertes un peu malgré lui : Lali n'a jamais quitté Barcelone ; les voyages dont elle parle, elle les lit dans des revues spécialisées comme *Viajar* ou *Geographical Magazine*. Son amant est aussi imaginaire. Elle fabrique du rêve un peu pour elle et beaucoup pour son amie Esther. Deux solitudes qui finiront dans le drame. Esther n'écoutera plus les rêves de voyage. Lali mourra noyée dans le lavoir de l'immeuble, sordide bien sûr.

Et Mendez arrivera en retard. Il écoutera pour une fois la veuve abandonnée parler de son amour impossible pour Abel, de sa tristesse immense, et lui dira : *« Vous l'ignorez, mais le temps fait aussi des choses, monsieur Mendez, il entre dans vos yeux, il les teint de cendre, il entre dans votre sang, il le teint de chrysanthème, il entre dans vos doigts, il les teint de la couleur de vos murs, de vos vêtements rangés dans les placards, de votre escalier-mort. Et même de vos photos de petite fille. C'est le temps qui fait les choses, monsieur Mendez. »* Obsédée par les récits de Lali, éprouvée par l'absence d'amour, elle devient à sa façon une criminelle. Mais ce n'est pas elle qui a commandité le meurtre de Paquito. Mendez ira chercher ailleurs, dans d'autres bas-fonds, dans d'autres perversités. Pendant tout le roman, il sera poursuivi par un journaliste farfelu qui s'appelle Amores et qui a la spécialité de se tromper dans tout ce qu'il entreprend. En plus, il porte malheur et Mendez le fuit à cause de cela surtout.

D'autres personnages feront des apparitions remarquées, comme Antonio, qui vit avec sa vieille tante, laquelle a tué sa mère ; ou la grande Ursula, qui tient, à l'entrée d'un bar, un bureau de loterie composé d'une chaise et d'une pancarte (*« elle avait déjà à moitié payé son enterrement de première classe ; elle possédait une collection de médailles pieuses ; avait un fils qui venait la voir à Noël et un amant aveugle qui venait la voir quand il pleuvait »*). Mendez s'arrange toujours pour traîner dans des lieux où tout pouvait arriver, *« depuis la location d'une chambre à deux sodomites arméniens jusqu'à la fabrication de bombes nucléaires pour le gouvernement de Tanzanie »* !

Tel est l'un des visages de ce Barcelone en train de changer d'habits et de lumière : baroque, sordide, humain et triste... On y entend les chansons de Manolo Escobar ; on y lit les poèmes de Machado ; on y vit mal mais on y retrouve ses repères. L'intrigue policière est plus qu'un fil conducteur ; c'est une métaphore de la détresse cachée dans des yeux qui ne veulent plus pleurer.

Tahar Ben Jelloun

Les découvreurs de L'Atalante

LES RUES DE BARCELONE
(Las Calles de Nuestros Padres)
de Francisco Gonzalez Ledesma.
Traduit de l'espagnol par Christophe Josse,
éd. L'Atalante (15 rue des Vieilles-Douves, 44000 Nantes, tél. : 40-47-54-77),
347 p., 99 F.

Que Francisco Gonzalez Ledesma soit aujourd'hui publié, avec *la Dame de Cachemire*, chez Gallimard, on ne peut que s'en réjouir. L'écrivain catalan devrait ainsi trouver, en France, un public à la mesure d'un talent qui en fait, d'ores et déjà, l'égal d'un Vazquez Montalban ou d'un Mendoza.

Il serait injuste, pourtant, que cette « promotion » éditoriale masque les mérites des éditions de L'Atalante, une petite maison nantaise, dirigée par Pierre Michaud et Mireille Rivalland, qui, la première, a fait connaître aux francophones l'œuvre de Gonzalez Ledesma, avec *Soldados*, puis *Chronique sentimentale en rouge* (1). D'autant plus injuste qu'au moment même où sort *la Dame de Cachemire*, L'Atalante publie, de son côté, *les Rues de Barcelone*, qui est, chronologiquement, le premier ouvrage dans lequel apparaît l'inspecteur Mendez : *« Il avait dépassé la soixantaine et ne nourrissait à l'évidence aucun espoir de promotion (...) A ses lèvres pendait une cigarette qui avait dû s'éteindre la veille au petit déjeuner ; sans doute ne l'avait-il pas ôtée pour se coucher, ni même, surtout, pour se laver. Toutefois, curieux détail, ses poches étaient emplies de livres et on ne décelait dans son regard à demi las qu'un mélange d'ironie et de compassion qui devaient, à ses yeux, suffire pour couvrir tout le champ de l'existence. »*

C'est le même univers que dans *la Dame de Cachemire* qui se déploie – cet entrelacs de ruelles du Barrio Chino, où le soleil ne parvient que mort-né, où se mêlent *« les relents de lavasse, de whisky frelaté, de sueur de prostituée et d'égout sauve-qui-peut »*, – et l'enquête de Mendez sur deux meurtres de femmes prend, là encore, la forme d'un vagabondage nostalgique, chant tendre et funèbre pour une ville qui disparaît sous les coups de butoir de la modernité et pour le petit monde des laissés-pour-compte qui tentent d'y survivre. C'est dire que celles et ceux qui auront goûté l'une de ces gourmandises catalanes ne devraient pas se passer de l'autre. En attendant la traduction de *Historia de Dios en una esquina*, le plus récent Ledesma, paru en Espagne l'an dernier...

Bertrand Audusse

(1) Une réédition en poche de ces titres est prévue en « Folio ».

★ Les éditions de L'Atalante viennent également de publier *le Grand Passage*, de Kenneth Roberts, l'un des monuments du roman d'aventures américain, récit de l'exploration des territoires du Nord-Ouest (764 p., 169 F).

CULTURE

Démission de M. Bélaval, directeur général de l'Opéra de Paris

Départs en chaîne à Bastille et à Garnier

Après cinq jours de réflexion, M. Philippe Bélaval, directeur de l'*Opéra de Paris* (Bastille et Garnier) a confirmé, mercredi 5 août à 13 heures, sa décision prise le 31 juillet de démissionner de ses fonctions. M. Pierre Bergé, président de l'établissement, lui avait demandé de prendre quelques jours de recul, après la catastrophe qui avait entraîné la mort d'une choriste de la maison, lors d'une répétition de l'*Otello* de Verdi à l'Exposition universelle de Séville (*le Monde* du 18 juillet). M. Philippe Bélaval n'entend pas, par sa décision, se soustraire à ses éventuelles responsabilités dans cet accident – une enquête judiciaire est en cours en Espagne, une enquête administrative a été demandée par le ministère de l'éducation et de la culture.

Dans la lettre qu'il avait adressée le 31 juillet à M. Pierre Bergé, et qu'il a rendue publique le 5 août, le directeur général considère que la catastrophe de Séville n'a été qu'un déclencheur. La situation était devenue peu à peu inextricable dans l'équipe de direction. M. Bergé nous a déclaré, mercredi après-midi, qu'il acceptait cette démission et qu'un nouveau directeur général serait nommé avant la rentrée. MM. Jean-Pascal Labbé, directeur du personnel, et Georges Chevalier, directeur de la scène, pourraient également démissionner. M. Jean-Michel Dubois, directeur technique, avait annoncé son départ au lendemain de la catastrophe du 16 juillet. M. Georges-François Hirsch, administrateur général, se retrouve dans une situation difficile.

Que s'est-il réellement passé à Séville? Ce n'est pas, comme on l'a dit, un praticable qui s'est écroulé sous le poids des choristes, tandis que ces derniers entraient en scène pour participer à une première répétition avec piano. C'est bien le décor lui-même qui s'est effondré, cette plate-forme que l'on voit au premier acte surplombant le quai où va accoster le navire d'Otello. Une choriste est morte après que son crâne eut percuté le coin du billard sur lequel jouent Iago et Otello à l'acte II, et qui était entreposé en contrebas. Les quatre blessés graves, auxquels s'ajoutent une quinzaine de blessés légers, ont été rapatriés dans la semaine qui a suivi l'accident et sont hors de danger.

Le choc psychologique reste considérable et n'est pas près de s'apaiser (sans compter l'indisponibilité d'une vingtaine de choristes à la rentrée de septembre). Tandis que M. Chung, directeur musical de l'établissement, présent pendant l'événement, faisait semble-t-il, à chaud, un certain nombre de promesses au personnel musical, M. Bélaval, arrivé dans la nuit par avion, se faisait traiter d'assassin par ce même personnel, réuni le 17 juillet dans la matinée. La tension fut à son comble entre choristes et techniciens. Déjà, la veille au soir, on avait vu au journal télévisé d'Antenne 2 un responsable syndical demander que l'établissement *«soit enfin dirigé»*.

Les personnels musicaux et techniques rentrèrent à Paris à partir du 27 juillet. Le 24, M. Pierre Bergé avait signé un accord avec les organisations syndicales de l'Opéra et décidé que les négociations, en cours depuis vingt mois, sur les conventions collectives, et dont la date butoir était fixée au 15 août, seraient prolongées jusqu'au 15 novembre.

Désaccord avec M. Chung

Ces négociations avaient été menées par M. Philippe Bélaval. Et, si ce dernier n'était pas hostile au principe d'une prolongation, il souhaitait que la décision en soit prise dans la sérénité et après consultation des autorités de tutelle. Les syndicats n'allaient-ils pas, de plus, interpréter comme un désaveu le fait qu'ils n'aient pas été associés à cette décision lourde de conséquences?

M. Bélaval fait également état, dans sa lettre de démission, des désaccords de fond qui l'ont opposé depuis plusieurs mois au directeur musical, M. MyungWhun Chung. Ce dernier s'était officiellement mis dans le camp de ses musiciens, quand ils se plaignaient, notamment lors des grèves de juin dernier, du trop hâtif rattachement de Garnier à Bastille et d'une intensification incontrôlée de leurs activités. M. Chung ne cachait pas non plus ses réserves envers les choix artistiques de M. Georges-François Hirsch, administrateur général. Entre les consignes d'économie imposées par les tutelles et les revendications des musiciens soutenus par leur chef, M. Philippe Bélaval se sentait pris entre le marteau et l'enclume, craignant que les *«velléités de prééminence et d'autonomie de l'orchestre»* ne créent des dérives en chaîne dans les autres catégories de personnel.

Le rôle du président Bergé n'était-il pas d'obtenir de M. Chung au moins les apparences de solidarité avec l'ensemble de l'équipe de direction? C'est ce que pense M. Bélaval, et c'est ce qui l'a aussi poussé à démissionner, sachant que M. Bergé ne prendrait jamais le risque d'une nouvelle «affaire Barenboïm» et qu'il éviterait jusqu'au bout le conflit avec son directeur musical. Les cartes sont désormais, plus que jamais, dans les mains du chef coréen.

A.R.

[Né le 21 août 1955 à Toulouse, M. Philippe Bélaval est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Auditeur (1979) puis maître des requêtes au Conseil d'Etat (depuis 1984), il a fait partie de différents cabinets ministériels et devient directeur général de l'Opéra de Paris en 1990.]

L'Été festival

Antibes

Rossini mijoté

ANTIBES

de notre envoyée spéciale

Deuxième [bis] : rien de moins que le grand air de Rosine dans *le Barbier de Séville*. Cecilia Bartoli se lance, c'est elle qui l'a voulu, et aussi le public, qui ne veut plus la laisser partir, et qui trépigne, et qui crie. Cavatine et cabaletta sont exécutées sans un pli, la voix s'élève et accélère sans peine apparente, les ornementations forment des boucles de plus en plus serrées, les aigus fusent bien droit, l'Orchestre de Monte-Carlo et son chef, Lawrence Foster, galopent comme des forcenés. Cadence. Et triomphe torride pour la jeune mezzo rossinienne. *«Un bagno di sudore»*, commentera-t-elle le lendemain. L'expression n'est pas à prendre métaphoriquement.

«Musiques au cœur d'Antibes» est ce festival d'art lyrique – série de récitals plus exactement – qu'organise, depuis trois ans, l'office municipal de la culture avec la bénédiction du maire d'Antibes, Pierre Merli, et avec *«l'amical soutien»* d'Eve Ruggieri. Le port de plaisance a dû renoncer, faute d'une fréquentation suffisante, à son festival de bel canto, qui n'a connu, l'an dernier, qu'une seule édition en juin. Reste ce rendez-vous d'été très fréquenté, qui n'a qu'un défaut : on y risque la déshydratation.

Quatre jours plus tôt, Montserrat Caballé s'était évanouie en sortant de scène. Cecilia Bartoli, elle, a souffert en secret dans quatre airs d'opéra que l'on retrouvera, plus au frais et avec les chœurs écrits par Rossini, sur son dernier disques déjà salué ici (1). Chauffées toute la journée par le soleil, les tuiles qui recouvrent la grande salle restaurée du Chantier naval transforment l'habitacle en four pour mille personnes enthousiastes. Et quand Eve Ruggieri filme, comme cette fois, le concert pour Antenne 2, les musiciens mijotent de surcroît sous le feu des projecteurs. Entre deux morceaux, un peu d'air pulsé fait office de climatisation. Mais on a beau baisser le thermostat, ça cuit toujours.

Décoré par l'antiquaire Jean Gismondi, qui semble beaucoup s'impliquer dans l'affaire, l'ancien arsenal constitue l'aile avancée des fortifications construites par Vauban. Il sert de repère aux pilotes quand ils achèvent leur descente vers l'aéroport de Nice. Et Dieu sait s'il y a des avions qui atterrissent, la nuit, en été, sur Nice. Dès l'an prochain, ils seront détournés. Il en coûtera à la municipalité 8 millions de francs. L'élu à la culture dit qu'il a vraiment «la musique au cœur». A ce prix-là, on veut bien le croire.

ANNE REY

(1) *Héroïnes rossiniennes* (les succès de la Colbran), avec l'Orchestre et les chœurs de la Fenice, direction Ion Marin, 1 CD Decca («le Monde Arts-Spectacles» du 12 mars).

▶ **Prochain récital : Leontina Vaduva, soprano, et Giacomo Arragal, ténor, Orchestre de l'Opéra de Prague, direction André Bernard, le 8 août, 21 heures. Tél. : (16) 93-34-56-64. Places de 60 F à 180 F.**

CINÉMA

Le chaudron magique

HISTOIRES DE FANTÔMES CHINOIS II

de Ching Siu Tung

Ils sont légion ces films dont la matière semble à peine suffisante pour un court métrage, dont le récit tient en dix lignes et la réalisation en trois effets. Voilà sans doute pourquoi, très vite, *Histoires de fantômes chinois II* prend des allures de cadeau, de fête offerte par un munificent artificier. Une idée par plan, un gag à la minute, un téléscopage emballant de personnages, de péripéties, de fantasmagorie, d'humour à un-deux-trois degrés, de bagarres sidérantes, de romances éternelles.

L'histoire de ces *Histoires?* Disons qu'il s'agit du combat mené par un lettré naïf et sentimental, un expert en magie martiale et deux jolies guerrières, contre une théorie de monstres gluants, bandits, succubes et autres créatures mythologico-loufoques, avec irruption du superescrimeur, intervention du moine castagneur et érudit, jaillissement d'un *mégadragon* et déchaînement de l'Esprit du Mal en pleine forme. Mais c'est à peine survoler le programme, mené à caveau ouvert par Ching Siu Tung, sous la houlette de son producteur, le *wonderboy* touche-à-tout du cinéma de Hongkong, Tsui Hark.

Ces gaillards-là font feu de joie de tout bois, du taoïsme aux jeux vidéo, en passant par le rock, la politique et la bande dessinée, la littérature fantastique, les arts martiaux et la cinéphilie, le burlesque et l'horrifique. A première vue, comme dans les arts martiaux justement, le secret semble être dans la vitesse d'exécution. Et, bien sûr, c'est plus compliqué pour que cette course folle ne vire pas au grand bazar complaisant ni au self-service des trucages et des citations. Sous les pétarades de coups, la dégelée de références et la débauche de quiproquos, *Histoires de fantômes chinois* exige un impressionnant sens de l'invention et de l'équilibre, conditions de sa puissance d'impact, de son élégance et de sa virtuosité.



DR

« Histoires de fantômes chinois II » : l'aplomb et la jeunesse du feuilleton.

Comme les combattants planants propulsés dans les airs par l'énergie combinée de l'astuce technique, de la beauté gracieuse des trajectoires et de la désinvolture envers les lois de la gravité et de la gravitation réunies, le scénario retombe toujours sur ses pieds, en position pour la passe d'arme suivante, prêt à une nouvelle pirouette. Imperturbable aplomb du feuilleton en son arrogante jeunesse, dont l'Occident a perdu le philtre magique. Comme dans tout feuilleton digne de ce nom, une séquence introductive «résumé des épisodes précédents» s'en vient édifier ceux qui n'auraient pas vu le premier *Histoires de fantômes* – et comme dans tout feuilleton digne de ce nom, c'est parfaitement superflu pour goûter les délires et délices de ce numéro 2. Mais, contrairement aux usages de l'industrie cinématographique et pour la plus grande satisfaction des heureux spectateurs du numéro 1, cette «suite» est meilleure que l'épisode inaugural. Bonne nouvelle, le numéro 3 est déjà tourné.

JEAN-MICHEL FRODON

Seuls comme des chiens

Quatre réalisateurs pour un film inégal

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE

de Giuseppe Tornatore, Giuseppe Bertolucci, Marco Tullio Giordano, Francesco Barili

Un chien perdu adopte son maître, une veuve espionne les ébats amoureux de son fils, un touriste allemand cherche une bonne fortune, un enfant patient attend des oiseaux, et un homme timide voit s'avancer des églises sur la mer. Qu'ont-ils en commun? Le talent de Tonino Guerra. Ecrivain italien, scénariste prolixe, de Fellini (pour *Amarcord*, notamment), d'Antonioni, d'Angelopoulos, de Tarkovski (pour *Nostalgia*), il est l'auteur des cinq fables qui composent ce film patchwork cousu à gros points. Cinq fables douces-amères sur la solitude, seule compagne de l'homme dont la fidélité ne peut être mise en doute.

C'est là qu'interviennent avec des bonheurs inégaux quatre réalisateurs. Giuseppe Tornatore, (*Cinema Paradiso*), déjà un peu trop malin, qui devra se méfier de ne pas verser dans l'esthétisme sentimental systématique, a choisi le plus facile : le face-à-face forcément efficace entre un cabot très acteur et un acteur très cabot. Philippe Noiret est le savetier-barbier du village. Un vieux corniaud abandonné le choisit. Lui, il déteste les chiens. Qu'importe, le chien l'aime, le suit, le poursuit. Jusqu'à ce qu'il lui tire dessus. Mais l'amour ne se contente pas d'un *coup de fusil pour mourir*...

Aucune aspérité dans le sketch d'une lenteur appliquée signé Giuseppe Bertolucci, où Bruno Ganz, égaré, ne parvient pas à grand-chose avec Ornella Mutti. Et rien à attendre, sinon une urticante nostalgie, de l'épisode néofellinien de Francesco Barilli. S'il suffisait de tourner à Rimini et de faire s'avancer un bateau illuminé dans la nuit...

Le seul qui touche vraiment est Marco Tullio Giordano. Servi par l'interprétation formidable de Maria Maddalena Fellini (sœur du maestro), il montre la campagne et les cœurs sous la neige, une vieille dame qui, avec la complicité compatissante de sa belle-fille, surprend le plaisir de deux jeunes corps comme la réminiscence émerveillée d'une vie antérieure.

Malgré ce joli tableau d'une hivernale mélancolie, l'ensemble, relié par un fil rouge gros comme une corde à nœuds, laisse une décourageante impression de labeur, d'effort. Où sont les larmes, les rires, les folles roublardises, les pigeons et les monstres? Il était une fois la comédie à l'italienne...

DANIÈLE HEYMANN

Leçon de choses

SANGO MALO (LE MAÎTRE DU CANTON)

de Bassek Ba Kobhio

Cette histoire-là, on la connaît : elle nous a été contée de la Russie à l'Amérique latine en passant par l'Extrême-Orient, au gré des effervescences du cinéma engagé – et avec parfois de très belles réussites, tel *le Premier Maître* de Kontchalovski. C'est l'histoire de l'intellectuel moderniste, qui vient enseigner dans une zone rurale arriérée, en proie aux tyrannies de l'ignorance et des potentats locaux. Toute la question était de savoir en quoi la mise en scène lui trouverait son énergie propre, en quoi son *ancrage africain (camerounais en* l'occurrence) lui donnerait sa singularité.

La réponse est décevante sur les deux tableaux. Pour son premier long métrage, Bassek Ba Kobhio (adaptant un de ses romans) exécute sagement toutes les figures imposées du genre, définit ses personnages à grands traits manichéens, ne laisse rien advenir de surprenant devant sa caméra. Et si l'Afrique est réputée terre de conteurs, le film ne répond pas à cette réputation, qui préfère le discours idéologique, aussi prévisible que «politiquement correct», au récit et aux images.

J.-M. F.

Mieux vaut être riche et bien portant...

LA P'TITE ARNAQUEUSE

de John Hughes

John Hughes mène depuis une dizaine d'années une carrière exceptionnelle à Hollywood. Producteur, scénariste ou réalisateur de succès gigantesques (le dernier en date étant *Maman j'ai raté l'avion*) et de flops retentissants *(la Vie de plus, Ta mère ou moi)*, il allie à une recherche frénétique du succès commercial une ambition de cinéaste. Cette ambition affleure par instants dans *la P'tite Arnaqueuse*, comédie sentimentale qui voudrait retrouver l'innocence des films avec Shirley Temple et l'optimisme lucide de l'œuvre de Capra. C'est raté.

Curly Sue (Alisan Porter), charmante enfant sans domicile fixe, traîne de ville en ville avec Bill (James Belushi), son père adoptif, subsistant de grivèlerie en petites arnaques. Bill fait semblant de se faire renverser par une belle avocate richissime, républicaine sans doute (Kelly Lynch). Le cœur de pierre de la reine des yuppies fond à la vue des boucles de Curly Sue. Quelques bobines, sanglots de violons et péripéties plus tard (le temps de régler leur compte aux services sociaux, qui ont le toupet de demander des références aux gens établis qui veulent adopter des enfants errants), la morale du film s'affiche sans complexe : le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté, c'est de devenir riche.

T.S.

Paris quartier d'été

Dans les entrailles de Chaillot

Suite de la première page

Sur plusieurs de ces lits, des oreillers au creux desquels on découvre des visages, bien réels, *bien vivants, bien malades*. Le corps de ces patients au masque blanc, glacé, est dissimulé dans les matelas évidés.

Ils se résument donc tout entier à *deux yeux implorants*, à des lèvres qui s'entrouvrent parfois sur une langue affreusement rouge. Un oiseau noir dans sa cage mobile les surveille, oiseau au regard étrangement humain, agressif quelquefois dans ses déplacements qui tiennent de la *magie noire*. A *nouveau*, pas de parole, mais des regards souffrants qui créent un premier malaise. Rarement aura-t-on mis en scène aussi crûment le rapport du bien-portant au malade, du vivant au mourant, de l'être réel confronté au spectacle de sa *déchéance annoncée*.

Les Arts étonnants continuent dans les dessous – aux allures de catacombes – de la salle Gémier. Deux artistes anglais, Heather *Ackroyd et Daniel Harvey*, un plasticien complice de Peter Greenaway, y proposent «Implanted Spirit», parcours où, peu à peu, une végétation humide et odorante se fait de plus en plus présente.

«Dialogue dans le noir»

Sols, murs et plafonds sont bientôt envahis de part et d'autre d'un couloir étouffant : un escalier étroit recouvert d'herbes folles, une bibliothèque rongée *par des champignons aux couleurs* vénéneuses, un champ de blé où des sauterelles se multiplient, le reflet dans un miroir d'un personnage végétal suspendu au-dessus d'une étendue d'eau... Désordre, chaos, visions de fin du monde ou d'un monde des premiers jours à l'état de nature, la tête tourne et l'esprit s'inquiète.

Ce n'est peut-être pas la meilleure préparation à l'ultime expérience proposée par les Arts étonnants : un «dialogue dans le noir», conçu pour la Fondation des non-voyants de Francfort-sur-le-Main par le docteur Andreas Heinecke à partir des travaux de plusieurs groupes scientifiques. Ce «dialogue» a pour but – et il y parvient parfaitement – de *«changer le cadre social des handicapés et des non-handicapés et se doit de prouver qu'il réussit à produire un effet positif sur la population»*. La preuve est faite, et bien faite.

De quoi s'agit-il? Des petits groupes de dix personnes, à qui l'on donne une canne, sont constitués autour d'un ou d'une non-voyante qui va leur servir de guide dans un espace entièrement noir construit sur le plateau de la grande salle de Chaillot.

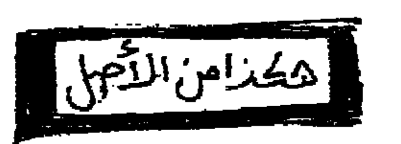
On le rejoint par un sas, afin de *s'habituer à l'obscurité totale*. Quatre univers ont été reconstitués : une rue bruyante qu'il faut traverser; un chemin de sable dans un climat humide; un jardin *public aéré envahi par les plantes* et où l'on découvrira une fontaine et deux statues; un piano-bar dégageant une réelle odeur de pastis où l'on pourra se rafraîchir, dans le noir *toujours*, en compagnie d'un barman sympathique...

Durant tout le trajet, un dialogue s'institue avec le guide. Il aide à cheminer, parle de son handicap, de ses difficultés à évoluer dans le monde des voyants, explique comment se servir de ses autres sens pour découvrir tel ou tel espace, tel ou tel objet, tel ou tel son, *tel ou tel parfum. Passé le* premier moment d'inquiétude – mais parfois la panique saisit certains visiteurs, qui rebroussent chemin dès le sas, ou bien une anxiété persistante s.exprime par des rires irrépressibles et des blagues à deux sous, – de nouveaux *rapports s'installent entre le guide* et ses visiteurs, entre les visiteurs eux-mêmes qui se bousculent d'abord puis s'organisent pour vivre le mieux possible cette courte – et forte – expérience.

Autre regard sur l'art, autre regard sur soi, autre regard sur l'autre, ces Arts étonnants tiennent du trouble et de l'apaisement, du malaise et de l'euphorie, du jeu et de l'essentiel.

OLIVIER SCHMITT

▶ **Jusqu'au 9 août de 16 heures à 22 heures. Réservation obligatoire pour le «dialogue dans le noir» à l'entrée de la manifestation.**



ÉCONOMIE

BILLET

« Guerre » des docks

La promulgation, le 10 juin, de la loi – votée à une écrasante majorité – modifiant profondément le statut des dockers n'a pas, loin s'en faut, parfaitement éclairci l'horizon des ports. Gravement défaite par la volonté parlementaire, la CGT n'entend pas en rester là. Et, à l'occasion de l'application réglementaire et conventionnelle de la réforme, la Fédération nationale des ports et docks va chercher à reprendre ce que la loi a ôté à une corporation qu'elle contrôlait de A à Z depuis des décennies.

Si des accords paritaires sur la mensualisation des dockers ont été signés et commencent à être appliqués dans quelque 25 ports (par exemple à Cherbourg ou à Nantes), la « résistance » s'organise à Saint-Malo, Marseille ou Dunkerque. Les ouvriers de la cité corsaire sont menés par un leader particulièrement doctrinaire et veulent faire de leur port – qui jouxte la circonscription du secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin – un exemple dur. L'ensemble phocéen – où il faut bien distinguer Marseille de Fos, avec deux secrétaires des dockers différents – sort d'une nouvelle grève désastreuse pour son image, tandis que certains dirigeants syndicaux ont tendance à reprocher à la Fédération nationale d'avoir eu, ces derniers mois, une attitude trop « résignée ». Quant à la situation dans le port des Flandres, elle est quasiment insurrectionnelle. Deux syndicats de dockers et deux « chefs de guerre » se livrent une bataille sans merci. Des incidents graves (voitures endommagées, incendies, wagons de céréales vidés, bagarres) ont eu lieu le 5 août. Les dockers qui veulent travailler doivent le faire sous la protection des CRS. Le tribunal d'instance prononce des amendes et des astreintes et chacun n'a qu'un mot à la bouche : « Exaspération ».

Les plans sociaux qui ont été adoptés dans la plupart des ports ne sont pourtant pas inintéressants : les dockers qui acceptent de quitter la profession peuvent recevoir entre 400 000 et 500 000 francs... d'indemnités.

On attend maintenant (et l'on s'étonnera de ces atermoiements) que M. Josselin publie l'important décret fixant par voie réglementaire le nombre maximum de dockers qui resteront intermittents (en continuant donc à *bénéficier* d'un statut proche de l'ancien régime de 1947) dans les six plus grands ports français. Un autre texte devra indiquer le taux plafond de chômage toléré dans chaque port. Quant à la négociation de la future convention collective, le patronat ne veut à aucun prix qu'elle réinvente le défunt statut des dockers, ce qui permettrait à la CGT, majoritaire, de faire triompher ses vues. Il devra donc trouver des « alliés » parmi les autres syndicats et au ministère du travail.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Signature d'une convention-cadre sur les préretraites progressives dans le BTP.** – Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et Mme Martine Aubry, ministre du travail, ont signé, mercredi 5 août, une convention-cadre avec les organisations professionnelles et les syndicats du bâtiment et des travaux publics (BTP). Ce texte prévoit que 1 500 à 2 500 travailleurs de plus de cinquante-cinq ans partiront en préretraite progressive d'ici à la fin de 1993 et seront chargés, comme tuteurs, d'accueillir 750 à 1 250 jeunes recrues de moins de vingt-cinq ans. Aux termes de cette convention, qui complète l'accord signé le 12 juin entre les organisations professionnelles et les syndicats (*le Monde* daté 14-15 juin), les tuteurs percevront 80 % de leur salaire – 30 % versés par le Fonds national de l'emploi et 50 % par les entreprises.

Les dangereuses solutions de l'assurance-chômage

Les formules imaginées pour résoudre les difficultés financières de l'UNEDIC risquent de pénaliser les plus démunis

Combien seront-ils à être pénalisés par les nouvelles dispositions de l'accord signé par les partenaires sociaux, le 18 juillet, pour sauver le régime d'assurance-chômage ? FO, qui demande toujours une autre négociation, évoque le chiffre de 77 000 exclus de toute indemnisation. La CGT parle de 113 000 victimes potentielles. En réalité, nul ne le sait avec précision. Aucune évaluation sérieuse n'a été faite des conséquences sociales que pourront avoir les décisions économiques prises.

Les négociateurs de l'accord sur l'assurance-chômage auraient dû être instruits par l'expérience, puisque une situation analogue a fait des dégâts qui risquent de se reproduire. C'était en novembre 1982. M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales, intervient par décret pour – déjà ! ... – sauver l'UNEDIC du gouffre. Résultat : 200 000 chômeurs sont privés d'indemnisation et 200 000 autres, dont les préretraités, voient leurs allocations diminuer. En janvier 1984, la nouvelle convention se traduit par de nouvelles coupes claires. Les conditions d'accès à l'assurance-chômage deviennent plus sévères, écartant certaines catégories, dont les jeunes et les femmes. Le niveau des prestations est revu à la baisse. Quelques mois plus tard, à l'automne, le nombre des chômeurs non indemnisés se gonfle dangereusement. L'opinion, stupéfaite, découvre l'ampleur du phénomène : on parle des *« nouveaux pauvres »*. Très vite, l'Etat, puis les partenaires sociaux, arrêteront de nouvelles dispositions pour endiguer le flot montant et corriger les injustices les plus flagrantes. Plus tard, il faudra inventer le revenu minimum d'insertion...

L'histoire va-t-elle se répéter ? Il est certain que les nouvelles dispositions, en vigueur à compter du 1er août, vont modifier les conditions d'indemnisation de nombreuses catégories, diminuer les prestations de la plupart des chômeurs – sauf des cadres – et, comme on le dit pudiquement, produire d'autres comportements. Progressivement, à mesure de l'entrée dans le chômage de nouvelles personnes, on verra se définir un nouveau paysage dont on ne tardera pas à savoir s'il est explosif ou non. En tout état de cause, la date du 1er avril 1993 sera déterminante puisque, à ce terme, tous les allocataires – y compris ceux couverts par l'ancien régime – se verront appliquer les nouvelles règles.

C'est clair, les plus pénalisés seront les salariés qui ont effectué les durées de travail les plus courtes, et donc ont peu cotisé. Parmi eux se trouvent beaucoup de jeunes et de femmes que le développement du travail précaire condamne à des allers et retours entre l'emploi et le chômage. Dans le pire des cas, ils seront exclus de toute indemnisation. Au mieux, ils seront pris en charge pendant des périodes plus courtes. Alors que 3 mois de travail au cours des 12 derniers mois ouvraient droit à 3 mois d'allocations, ils devront justifier de 4 mois de travail au cours des 8 derniers mois pour être indemnisés. De même, à 6 mois de travail au cours des 12 derniers mois correspondaient, pour les moins de 50 ans, 15 mois d'indemnisation au maximum (avec les prolongations éventuelles, dont 7 mois en allocation de fin de droits), et, pour les plus de 50 ans, 21 mois (dont 12 en allocation de fin de droits). Maintenant, ils auront l'allocation unique dégressive pendant 7 mois, dont 4 au taux plein.

Les cadres avantagés

Pour les autres, anciens salariés « normaux » en fait, il faudra avoir travaillé 8 mois dans l'année pour obtenir les droits qui étaient accordés après 6 mois, il faudra avoir travaillé 14 mois, au cours des 24 derniers mois, pour avoir une couverture sensiblement égale à celle qui était offerte avec 12 mois de travail dans les 2 ans (ou 6 mois, au cours des 12 mois, si le salarié a cotisé pendant 10 ans au cours des 15 dernières années). Ainsi, par glissement, les conditions d'accès sont rendues plus contraignantes, à un moment où l'emploi de longue durée se fait plus rare, même si les signataires de l'accord soulignent, à juste titre, que les périodes d'indemnisation demeurent inchangées pour la majorité des chômeurs. Encore faut-il noter que les chômeurs âgés de moins de 25 ans sont moins bien protégés que les 25 à 49 ans, lesquels le sont également moins que les 50 ans et plus, là où l'ancien régime n'opérait une distinction qu'entre les moins et les plus de 50 ans.

Dans une hypothèse désagréable – et si leur attitude ne s'en trouve pas modifiée ou, comme c'est malheureusement probable, si la possibilité de trouver plus vite un emploi se restreint – toutes ces catégories éprouveront des difficultés croissantes. Privées d'indemnité, définitivement ou temporairement, elles viendront grossir les rangs de ceux qui se tournent vers l'Etat, soit pour obtenir l'allocation spécifique, au titre du régime de solidarité, soit pour réclamer le bénéfice du RMI. Cette éventualité inquiète au sein du gouvernement, alors que, pour faire admettre une augmentation temporaire de la cotisation au CNPF, les pouvoirs publics ont accepté une baisse provisoire des cotisations pour les accidents du travail, le temps de récupérer le surplus de 1,6 milliard de francs, trop perçu.

Mais – et à supposer que le scénario n'aille pas jusqu'à la catastrophe – beaucoup de chômeurs, même indemnisés, le seront à des niveaux moins élevés que par le passé. Le décompte global des sommes à percevoir, effectué par la CFDT pour un salarié « moyen » et pour un smicard, tend certes à prouver que le chômeur sortirait gagnant de l'application de l'allocation unique dégressive. Il existe pourtant des situations moins favorables, qui correspondent aux cas limites, une fois encore, des très nombreux précaires. Quand bien même, le raisonnement de la CFDT peut être jugé spécieux : en raison de la dégressivité, il suppose que le chômeur aille jusqu'au bout de ses droits pour tirer profit du système. Ce qui le conduirait au chômage de longue durée et l'éloignerait de l'emploi.

En revanche, le mécanisme de la dégressivité apporte un avantage indéniable aux cadres et aux salaires les plus élevés. Hypocritement, la CFDT estime que ce profit, reconnu, n'est que la reconnaissance d'un état de fait, lui-même considéré comme un avatar du régime précédent. En effet, proportionnellement, les cadres obtenaient plus souvent des prolongations d'indemnité, parce qu'ils savaient mieux préparer leurs dossiers que les chômeurs « normaux ». Si cela réjouit la CFE-CGC, heureuse de l'aubaine quand le chômage des cadres s'accroît, FO ne décolère pas, à bon droit, et crie à l'injustice. Pour tenter un correctif, M. Marc Blondel aurait voulu que la cotisation supplémentaire de 0,50 %, appliquée depuis 1984 sur la partie des salaires supérieure au plafond de la Sécurité sociale, soit portée à 1 %. Mais personne n'a entendu cette proposition.

Inaptitude médicale

Avec le recul, aussi, des dispositions qui semblaient logiquement favorables aux chômeurs âgés – ou, plutôt, aux salariés âgés, l'objectif étant de freiner leur licenciement – pourraient l'être moins qu'on ne l'imaginait. Modulée de 1 mois à 6 mois de salaire à partir de 50 ans, la contribution dite « Delalande » ne sera pas versée, précise le texte, par les entreprises de moins de vingt salariés qui procéderaient à une seule rupture de contrat de travail dans l'année. En réalité, cette mesure pourra donner lieu à des abus, car l'UNEDIC et l'INSEE ne peuvent pas distinguer les établissements de petite taille, parties intégrantes d'un groupe, des entreprises proprement dites. En outre, une brèche a été ouverte avec la dérogation au paiement accordée quand la rupture est justifiée par l'inaptitude au travail constatée par le médecin du travail et non par une instance extérieure, comme les commissions de reclassement professionnel des handicapés. On risque d'assister, ici ou là, à des licenciements de plus de 50 ans accompagnés de certificats médicaux...

A tous ces problèmes techniques posés par l'accord UNEDIC, s'ajoutent des questions de fond. En renonçant à la pénalisation de 1 500 francs par licenciement, introduite dans le protocole de décembre 1991, et qui avait certes un faible rendement, les partenaires sociaux tournent le dos à la logique esquissée depuis 1987. Des congés de conversion en passant par l'allocation de formation-reclassement, ils avaient, peu à peu, pris leur part dans les politiques de l'emploi et incité les chômeurs à retourner rapidement à l'emploi. Appelant à la responsabilité, ils avaient ensuite voulu sanctionner les chefs d'entreprise utilisant trop facilement le régime d'assurance-chômage pour leurs seuls soucis de gestion.

Aujourd'hui, tout se passe comme si les employeurs ne devaient pas être obligés de tirer les conséquences financières de leurs actes, alors que les plans sociaux se multiplient dangereusement, comme l'a rappelé Mme Martine Aubry. Pis, on aggrave le sort des travailleurs précaires quand ces formes d'emploi se répandent et sont devenues un mode de fonctionnement naturel. Et les restrictions apportées à l'indemnisation sont conçues comme des aiguillons pour accélérer la recherche d'un poste de travail, au moment où les créations d'emplois supplémentaires s'étiolent et où les embauches se font rares. Dans six mois, lors de la discussion de la prochaine convention, ou dans un an, on regrettera sûrement d'avoir ainsi amorcé une machine infernale. M. Blondel le dit. Il n'est pas le seul à le penser.

ALAIN LEBAUBE

Le développement du travail à temps partiel

Le patronat et les syndicats n'attendent pas de nouvelles créations d'emplois

Le plan sur la relance du travail à temps partiel, annoncé mercredi 5 août, en conseil des ministres, par Mme Martine Aubry, ministre du travail (*le Monde du 6 août*) a suscité des réactions mitigées de la part des partenaires sociaux.

Si la CGC-CFE a accueilli *« avec le plus grand intérêt »* le dispositif annoncé, estimant que le gouvernement a pris enfin de *« bonnes mesures »*, la CFTC n'attend *« pas pour autant de grandes retombées sur le plan de l'emploi »* et *« s'interroge sur le coût et les modalités de financement par l'Etat des exonérations de charges sociales envisagées »*. Scepticisme partagé par Force ouvrière qui estime que *« le partage du travail n'a pas été et n'est pas une réponse appropriée au problème du chômage »*. Selon M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, la réduction des charges sociales accordée aux employeurs risque de *« pénaliser la Sécurité sociale, et son efficacité en terme de création d'emplois reste à démontrer »*.

La CGT souligne également que le plan de Mme Aubry n'aura *« pas la moindre portée positive sur l'emploi »* et juge *« proprement intolérable »* l'abattement de 30 % des charges patronales de Sécurité sociale. En revanche, la CFDT se félicite que le gouvernement n'ait *« pas cédé à la facilité d'un abattement généralisé* (des charges sociales patronales) *sans garanties préalables ni contrôle »*, mais elle déplore que *« seule l'entreprise bénéficie d'un avantage financier »*. Enfin, le CNPF juge *« positives »* les mesures d'exonération de charges sociales en faveur des entreprises qui développent le temps partiel, mais estime qu'il ne faut pas en attendre *« d'effet spectaculaire et immédiat sur l'emploi »*.

O. P.

Annonçant des négociations en septembre

M. Delebarre souhaite étendre le « partage du travail » dans la fonction publique

Alors que Mme Martine Aubry, ministre du travail, présentait, mercredi 5 août, le plan du gouvernement destiné à relancer le travail à temps partiel (*le Monde* du 6 août), M. Michel Delebarre, ministre de la fonction publique, a également annoncé, au cours du conseil des ministres, un ensemble de mesures destinées à développer le travail à temps partiel dans les trois fonctions publiques de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux.

Afin que la fonction publique joue *« tout son rôle »* dans *« la bataille de l'emploi »* engagée par le *« partage du travail »*, précise-t-on au ministère de la fonction publique, chaque ministère devra définir, pour le mois d'octobre, son propre programme de développement du travail à temps partiel, avec pour priorité *« l'organisation du remplacement des personnes absentes »* et *« l'amélioration de la gestion prévisionnelle des effectifs »*. Pour les mesures immédiates, la *« règle selon laquelle les emplois vacants ne sont qu'en partie pourvus ne sera plus appliquée aux emplois dégagés par le recours au temps partiel »*, a précisé M. Delebarre.

Le ministre a également annoncé que des négociations s'engageront en septembre avec les organisations syndicales – à partir d'un rapport du commissaire au Plan, M. Jean-Baptiste de Foucault, récemment transmis au premier ministre – afin d'aménager le régime juridique du temps partiel *« dans un cadre plus large que celui de la semaine »* et d'encourager la cessation progressive d'activité dont le dispositif a permis, en 1991, à 15 000 fonctionnaires titulaires de plus de 55 ans de travailler à mi-temps jusqu'à la retraite en touchant 80 % de leur traitement.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Profitant d'une amélioration de la conjoncture en Turquie

Le gouvernement d'Ankara relance les privatisations

Les privatisations s'accélèrent en Turquie. Le gouvernement de M. Suleyman Demirel envisage de procéder à une privatisation d'un montant total de 785 millions de dollars (3,9 milliards de francs) en 1992, dans les secteurs des cimenteries et des *télécommunications, a déclaré,* mardi 4 août, à Ankara *M. Ustun Sanver, président de* l'Administration publique pour le partenariat *(APP), organisme* public chargé des privatisations. En *1991, les privatisations* avaient rapporté 223 millions de dollars au gouvernement d'Ankara.

Dans une conférence de presse, M. Sanver a estimé que la Turquie était parvenue à une *«situation intéressante»* dans la conjoncture internationale actuelle, précisant que le capital turc et étranger devait profiter de cette *«occasion historique»*. Les privatisations bénéficient en effet d'un contexte économique relativement favorable. Les statistiques témoignant d'un véritable «décollage» de l'économie turque en 1992 se multiplient : la production industrielle a augmenté de 5,9 % durant les cinq premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1991, indique l'Institut turc des statistiques ; la croissance du PNB devrait atteindre 5 % en 1992 selon *l'OCDE, qui souligne, dans son rapport* sur la Turquie publié lundi 3 août, que M. Suleyman Demirel *«semble bien décidé à contenir l'inflation»* (qui était de 66 % en 1991), et que son programme économique *«va dans la bonne direction»*.

Un succès mitigé

La relance du programme de privatisations, qui avait débuté en 1984, quatre ans après l'arrivée au poste de premier ministre de M. Turgut Özal (devenu président en 1989), apparaît d'autant plus opportune au gouvernement de M. Demirel que les entreprises publiques ont largement contribué *en 1991 à l'aggravation du déficit* public. En 1991, le besoin d'emprunt des EEE (entreprises économiques d'Etat), dont les résultats ont été particulièrement mauvais, a doublé et le déficit public a atteint 12,6 % du PNB (contre 10,5 % en 1990 *et* 7,2 % *en* 1989).

Les entreprises publiques, surtout *présentes dans le secteur manufacturier*, jouent encore un rôle important dans l'économie turque : les 26 EEE, 140 «filiales» et 43 «sociétés affiliées» emploient 600 000 personnes (soit environ 3,5 % de l'emploi total en 1991) et ont contribué pour 10,6 % au PIB turc en 1990. Les privatisations prévues concernent onze cimenteries, pour lesquelles 43 *propositions auraient,* selon le gouvernement d'Ankara, déjà été avancées, ainsi que deux entreprises de télécommunications. Une autre vague de privatisations, qui débutera en octobre, devrait concerner l'industrie agroalimentaire. Mais le processus de privatisation lancé en 1984 a pour l'instant connu un succès mitigé. Seules neufs filiales, une petite banque (Caybank) et quelques participations publiques minoritaires dans des entreprises privées ont été vendues, indique l'OCDE. Les Ciments français ont acheté cinq cimenteries en 1989, *mais deux grosses entreprises turques* opérant dans le textile et la pétrochimie (Sümerbank et Petkim), qui ont été déclarées privatisables dès 1987, attendent toujours leur transfert intégral au secteur privé. La lenteur du processus de privatisation, *«difficile et hésitant»* selon l'OCDE, s'explique en grande partie par l'étroitesse du marché national des capitaux, ainsi que par la volonté du gouvernement d'Ankara de vendre les EEE sans procéder à leur démantèlement (en différentes catégories d'activités ou d'actifs) ni à des restructurations susceptibles de *rendre les prises de participations* en Turquie plus attrayantes pour les investisseurs nationaux ou étrangers.

PASCALE KRÉMER

Plus de trois millions de demandeurs d'emploi en Allemagne

taux de chômage en valeur brute
(en % de la population active)

Allemagne de l'Est
Allemagne de l'Ouest

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.
Allemagne de l'Ouest	6,1	6,1	5,8	5,7	5,6	5,6	6
Allemagne de l'Est	17	16,4	15,5	15,2	14,6	14,2	15,1

1992

Source : Banque de France

L'Allemagne unifiée a franchi de nouveau en juillet 1992 le cap des trois millions de chômeurs. Avec 3,015 millions de personnes, le nombre de demandeurs d'emploi a atteint son niveau le plus élevé depuis janvier 1992, indique l'Office fédéral du travail. L'Allemagne avait alors recensé 3,2 millions de demandeurs d'emploi, franchissant pour la première fois le cap des trois millions.

En juillet, le nombre de chômeurs a augmenté dans la partie ouest de l'Allemagne, passant à 6 % de la population active contre 5,6 % en juin, mais surtout dans l'ancienne RDA, où il touche désormais 14,6 % de la population active (contre 13,8 % en juin). Selon le gouvernement allemand, cette hausse est imputable aux suppressions d'emplois intervenues dans les entreprises en cours de privatisation, à l'inadéquation entre salaires et productivité, et à un «refroidissement conjoncturel» à l'Ouest.

L'activité américaine jugée «irrégulière» par la Réserve fédérale

L'activité économique est *«irrégulière»* et peu vigoureuse depuis plusieurs semaines aux Etats-Unis, a estimé la Réserve fédérale américaine (Fed) dans son dernier bilan de santé, le «livre beige», publié mercredi 5 août. La Fed juge les conditions économiques inhabituellement inégales dans le secteur manufacturier et la distribution selon les régions du pays. Le «livre beige», publié huit fois par an, est le principal document de référence du comité de l'Open Market, chargé de définir l'évolution de la politique monétaire. Le comité doit se réunir le 18 août.

La Fed a également observé que le récent assouplissement du crédit, intervenu le 3 juillet, n'avait eu qu'un faible impact sur l'activité. Pour sa part, le président de la Fed, M. Alan Greenspan, a déclaré, mercredi, devant la commission bancaire du Sénat, que la reprise de l'économie américaine était *«assez minime»*, ajoutant : *«Il y a des pressions évidentes qui freinent l'économie.»* – *(AFP.)*

INDICATEURS

FRANCE

• **Crédits bancaires : + 1,2 % en mai.** – Les crédits bancaires ont progressé de 1,2 % en mai par rapport à avril. Cette forte augmentation tranche avec la faible progression d'avril (+ 0,3 % par rapport à mars). Elle a été le fait des sociétés, avec des crédits en hausse de 2,3 % en un mois, contre une baisse de 0,1 % pour les ménages. Sur un an (mai 1992 comparé à mai 1991), les crédits bancaires augmentent de 5,8 % : + 8,5 % pour les sociétés, + 2,1 % pour les ménages.

JAPON

• ***Comptes courants* : doublement de l'excédent au premier semestre.** – Le Japon a enregistré au premier semestre 1992 un excédent record de la balance de ses comptes courants, à 56,2 milliards de dollars (281 milliards de francs). Cet excédent est près de deux fois supérieur à celui enregistré au premier semestre 1991, selon les chiffres publiés mercredi 5 août par le ministère japonais des finances. A l'époque, il est vrai, les résultats avaient été grevés par la contribution japonaise de 9 milliards de dollars à l'effort de guerre américain dans le Golfe. Le gonflement du premier semestre s'explique aussi par la forte progression des exportations. L'excédent commercial japonais (marchandises seulement) du premier semestre atteint aussi un montant record de 62,9 milliards de dollars, soit un rythme annuel inégalé de 126 milliards de dollars.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 août ↓

Erratique

Les jours se suivent et se ressemblent à la Bourse de *Paris*, toujours aussi indécise et victime de sautes d'humeur d'autant plus sensibles que le volume de transactions reste faible. En hausse «symbolique» de 0,01 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait ensuite progressivement gagné du terrain dans la foulée de la séance de mercredi pour afficher une progression allant jusqu'à 0,60 %. Mais, à la mi-journée, un retournement de tendance faisait basculer le marché à la baisse. En début d'après-midi, le CAC 40 affichait un recul de 0,42 %, à 1 790,47 points. En fait, les investisseurs sont toujours à la recherche de repères solides et font preuve de nervosité au gré des rumeurs et publications de sondages *sur le prochain référendum sur le traité* de Maastricht. Le second sondage de la semaine, celui de BVA pour *Paris-Match*, *qui donne 56 % de réponses favorables* au «oui», a ainsi soutenu un marché indécis, mais l'effet s'est rapidement dissipé.

Les opérateurs restent également prudents avant la publication vendredi des chiffres du chômage pour juillet aux Etats-Unis. Mais ils notent que le loyer de l'argent diminue légèrement en France depuis *quelques jours. Si cette tendance pouvait* se prolonger, elle apporterait peut-être un ballon d'oxygène aux actions françaises.

A signaler, la suspension de cotation d'Accor après la confirmation dans la *matinée par la cour d'appel de Bruxelles* du jugement condamnant le groupe hôtelier français à relever le prix de son *OPA sur les Wagons-Lits. Il devra payer* 12 500 francs belges par titre (2 083 francs français) au lieu des 8 650 francs *belges (1 441 francs)*. Avant sa suspension, l'action Accor perdait 2,7 %.

NEW-YORK, 5 août ↓

Baisse

Dans un marché très calme, la Bourse de New-York a cédé du terrain, mercredi 5 août, en attendant la publication vendredi des statistiques concernant l'évolution du chômage en juillet.

L'indice Dow Jones des valeurs *vedettes a clôturé à 3 385,14, en repli* de 19,18 points (– 0,57 %). Quelque 174 millions de titres ont été échangés.

Les investisseurs restent prudents avant la publication des chiffres du chômage. Les dernières statistiques avaient été décevantes, le taux des sans-emploi ayant atteint en juin 7,8 %, soit son plus haut niveau depuis huit ans. *La Réserve fédérale (Fed)* avait dans la foulée diminué les taux d'intérêt.

La Fed a indiqué, mercredi, que l'activité économique est *irrégulière* et peu vigoureuse dans son «livre beige», un rapport sur l'état de santé de l'économie.

Une *révision* en baisse des projections des bénéfices d'IBM en 1993, par des spécialistes, a également pesé *sur* la cote.

Le taux d'intérêt *sur* les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,42 % contre 7,43 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 4 août	Cours du 5 août
Alcoa	71 7/8	71 1/4
ATT	43 7/8	43 3/8
Boeing	40 1/4	40 3/8
Chase Manhattan Bank	25	24 7/8
Du Pont de Nemours	53 1/4	53 3/4
Eastman Kodak	43 3/4	44 1/4
Exxon	65	64
Ford	44 1/8	43 1/4
General Electric	76 1/2	75
General Motors	40 1/4	39 1/8
Goodyear	68 3/8	68 3/4
IBM	94 3/8	91 5/8
ITT	67	67 3/4
Mobil Oil	65 1/2	64 3/4
Pfizer	80 3/4	81
Schlumberger	68	66 3/8
Texaco	64 1/8	63
UAL Corp. ex-Allegis	110 7/8	105 5/8
Union Carbide	14 3/8	14
United Tech.	57 1/4	56 3/4
Westinghouse	17 1/4	17 1/8
Xerox Corp.	75 3/4	75 1/4

LONDRES, 5 août ↓

Nouvel accès de faiblesse

Le Stock Exchange à Londres a encore cédé du terrain, mercredi 5 août, les investisseurs accordant davantage d'importance à la faiblesse de la livre qu'au résultat du dernier sondage français sur le traité de Maastricht.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 14,7 points (0,6 %) à 2 392,8.

Les fonds d'Etat ont légèrement réduit leurs pertes, l'annonce que la Bundesbank ne donnerait pas de conférence de presse après sa réunion jeudi ayant rendu improbable, selon les experts, une *nouvelle* hausse des taux d'intérêt allemands.

Les brasseries, les titres de la *construction*, les compagnies d'eau et d'électricité ont régressé.

Les sociétés devant publier leurs *résultats jeudi ont également baissé. Le* groupe d'ingénierie GKN, qui avait gagné 4 pence après la publication de ses *résultats semestriels dépassant les prévisions* des analystes, a terminé en baisse de 12 pence à 383.

TOKYO, 6 août ↓

Attentisme

La Bourse de Tokyo a terminé la journée en légère baisse, jeudi 6 août, au terme d'une séance sans relief, affectée par des opérations programmées et des ventes liées à des arbitrages avec les marchés à terme. L'indice Nikkei a perdu en clôture 67,20 points (0,36 %) à 15 926,44 points, après être passé un moment au-dessus de la barre des 16 000 points. Les échanges ont porté seulement sur 180 millions d'actions environ.

Le désarroi des investisseurs japonais est toujours aussi fort. La plupart d'entre eux préfèrent maintenant ne plus rien faire en attendant des éléments nouveaux. *«Les opérateurs n'espèrent plus de hausse à ces niveaux, mais ils n'ont pas non plus envie de vendre»*, a constaté un analyste.

VALEURS	Cours du 5 août	Cours du 6 août
Ajinomoto	1 150	1 150
Bridgestone	1 120	1 140
Canon	1 280	1 250
Fuji Bank	1 380	1 380
Honda Motors	1 290	1 310
Matsushita Electric	1 280	1 240
Mitsubishi Heavy	520	525
Sony Corp.	4 070	4 020
Toyota Motors	1 440	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4300	4300	Immob. Hôtelière	1050	1060
Amault Associés	181	178	Internt. Computer	147	147
B.A.C.	23 70	28 70 d	I.P.B.M.	53	
Bque Vernes	690	700	Locamic	190	90 25 o
Boiron (Ly)	465	468	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	202	203	Molex	150	...
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	735	750	Publ.Filipacchi	420	422
Calberson	326	331	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Cardif	745	740	Select Invest (Ly)	93 90	93 90
C.E.G.E.P.	158	168 50	Serbo	258	255
C.F.P.I.	290	281	Sopra	315	300
C.N.I.M.	1021	1021	TF1	512	514
Codetour	263	260	Thermador H. (Ly)	335 10	335
Conforama	1218	1218	Unilog	260	270
Creeks	126	....	Viel et Cie	89	88
Dauphin	285	....	Y. St-Laurent Groupe	828	832
Delmas	1115	1080			
Demachy Worms Cie	363	....			
Devanlay	1061	1090			
Deville	164	165			
Dolisos	107	107			
Editions Belfond	240	218 60 o			
Europ. Propulsion	170 50	175			
Finacor	107 50	105			
G.F.F. (group.fon.f.)	63 50	60			
G.L.M.	370	372			
Gravograph	150	152			
Guintoli	750	785			
I.C.C.	160 90	161			
Idianova	77	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 août 1992
Nombre de contrats estimés : 175 400

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,54	105,86	106,32
Précédent	105,38	105,70	106,18

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
107	0,13	0,88	1,61	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 8 677

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 811	1 816	1 823
Précédent	1 800	1 820	1 833

CHANGES

Dollar : 4,99 F ↓

Le dollar a reperdu un peu de terrain jeudi 6 août, s'échangeant à 4,9905 francs, après être légèrement remonté à 5,01 francs contre 4,9915 francs mercredi au cours indicatif de la Banque de France. La livre restait très faible, à 9,55 francs contre 9,56 francs la veille.

FRANCFORT	5 août	6 août
Dollar (en DM)	1,4778	1,4869
TOKYO	**5 août**	**6 août**
Dollar (en yens)	127,30	127,53

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (6 août) .... 9 3/4 % - 9 7/8 %
New-York (5 août) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	4 août	5 août
Valeurs françaises	103,50	103,80
Valeurs étrangères	93	92,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	489,27	486,87
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 787,63	1 797,98

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	4 août	5 août
Industrielles	3 384,30	3 365,14

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	4 août	5 août
100 valeurs	2 407,50	2 392,80
30 valeurs	1 804	1 791,50
Mines d'or	86,60	86,98
Fonds d'Etat	88,26	88,26

FRANCFORT

	4 août	5 août
Dax	1 611,51	1 628,81

TOKYO

	5 août	6 août
Nikkei Dow Jones	15 983,64	15 926,44
Indice général	1 213,34	1 207,32

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,0195	5,0215	5,1055	5,1105
Yen (100)	3,9346	3,9393	3,9952	4,0027
Ecu	6,8860	6,8880	6,8717	6,8789
Deutschemark	3,3783	3,3788	3,3811	3,3841
Franc suisse	3,7659	3,7703	3,7816	3,7891
Lire italienne (1000)	4,4680	4,4700	4,4206	4,4290
Livre sterling	9,5600	9,5650	9,5572	9,5690
Peseta (100)	5,2911	5,2961	5,2452	5,2559

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Ecu	10 7/8	11	10 7/8	11	10 7/8	11
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 7/16	8 9/16
Lire italienne (1000)	14 3/8	14 5/8	14 1/8	14 3/8	14 1/8	14 3/8
Livre sterling	10	10 1/8	10 1/4	10 3/8	10 3/8	10 1/2
Peseta (100)	13 1/8	13 3/8	13 3/16	13 7/16	13 5/16	13 9/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8

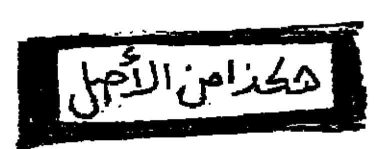
Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

M. Milken devrait bientôt retrouver la liberté

M. Michael Milken, l'inventeur des *junk bonds* (obligations à hauts risques) et symbole de l'Amérique des *golden boys* de la fin des années 80, *devrait bientôt sortir de* prison. Un juge fédéral a réduit, mercredi 5 août, à trente-trois mois et vingt-six jours sa peine de prison, alors qu'il avait été condamné, en 1990, à dix ans pour fraude.

Le juge a précisé que M. Milken, quarante-six ans, devrait avoir purgé deux ans de prison ferme avant de pouvoir demander sa mise en liberté.

Il a déjà passé dix-sept mois derrière les barreaux et versé une amende de 600 millions de dollars, et *pourrait donc être remis en* liberté dans sept mois. M. Milken se voit ainsi récompensé de sa «coopération» avec les enquêteurs fédéraux pour d'autres affaires financières.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4700	C.N.E 3%	4745	4743	4743	- 0 04
905	B.N.P. T.P.	830	830	830	....
877	Cr.Lyon. T.P.	885	889	889	+ 0 45
1571	Renault T.P.	1605	1620	1620	+ 0 93
1653	Rhone Poul. T.P.	1660	1660	1658	- 0 12
1020	Saint Gobain T.P.	1029	1034	1030	+ 0 10
880	Thomson T.P.	803	804	804	+ 0 12
645	ACCOR	638	637	621	- 2 66
725	Air Liquide	765	766	763	- 0 26
505	Alcatel-Alsthom	632	634	635	+ 0 47
1750	Alu.Suisse	1780	1776	1775	- 0 28
290	A.L.S.P.I.	283	285	285	+ 0 71
415	AGF Sté Centrale	404	407 80	404	....
140	Avenir H. Média	154 90	155	154	- 0 58
750	Axa (ex Cie Midi)	802	805	801	- 0 12
123	Bafip	150	150	150	....
98	Bail-Equipem.	99	98	98 50	- 0 51
695	Bail Investiss.	693	693	693	....
330	Bancaire	341	343 80	357	+ 4 69
785	Bazar H.-V.	770	....	....	....
1280	Berger (M)	1290	1197	1250	- 3 10
400	Bertrand Faure	410	....	....	....
765	Bic	815	810	813	- 0 25
1050	B.I.P.	1055	1050	1050	- 0 47
250	BIS	231	231 50	235	+ 1 73
330	B.N.P. (CI)	336	333	327 50	- 2 53
720	Bolloré Tech.	700	700	690	- 1 43
3050	Bongrain	3040	3088	3046	+ 0 20
585	Bon-Marché	600	600	600	....
530	Bouygues	553	549	547	- 1 08
98	BP France	91 10	91 70	91 70	+ 0 66
1050	B.S.N.	1040	1046	1038	- 0 19
1150	Canal Plus	1205	1201	1218	+ 1 08
215	Cap Gem.S.	228 50	227 80	224	- 1 97
2500	Carrefour	2569	2556	2543	- 1 01
133	Casino	138 90	138	138 10	- 0 58
88	Casino ADP	90	89 50	89 90	- 0 11
490	Castorama D.I.	479	480	488	+ 1 88
165	C.C.F.	167 90	167 50	165 70	- 1 31
35	CCMC Ly.	36 60	36 55	36 55	- 0 14
390	C.D.M.E.	395	398	398	+ 0 76
155	C.E.G.I.D.	150	....	....	....
77	Centrest (Ny)	75	79	79	+ 5 33
360	C.E.P. Comm.	345	345	360	+ 4 35
108	Cerus	110	110	109 10	- 0 82
710	Cetelem	718	719	711	- 0 97
225	CF Int.	229	229	225	- 1 75
280	CGI Info.	283 80	282	281 80	- 0 70
1010	C.G.I.P.	1005	1010	1000	- 0 50
650	CSP	648	....	....	....
1100	Chargeurs S.A.	1130	1133	1128	- 0 18
315	Christian Dior	310	303 50	305	- 1 61
585	C.I.C.A. (M)	560	....	....	....
370	Ciments franc.	325	328	330	+ 1 54
730	Clarins	730	731	729	- 0 14
430	Club Méditer.	449 90	452	456	+ 1 36
168	CMB Packa.	167 50	167	167 50	....
820	Colas	847	838	842	- 0 59
195	Cpt. Entrep.	204 50	198	204 50	....
1030	Compt. Mod.	1109	1100	1100	- 0 81
225	CPR (Paris Ré.)	233	232	230 10	- 1 24
740	Créd. Foncier	796	797	790	- 0 75
245	Crédit Loc. France	252 50	252	251	- 0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
505	Cr Lyon (CI)	503	495 50	503	....
870	Credit Nat.	850	850	850	....
255	CSEE	340	340	350	+ 2 94
3190	Damart	3182	3200	3245	+ 1 98
380	Dassault Aviation	385	385	384 90	- 0 03
170	Dassault Electr.	177	178	177	....
1670	De Dietrich	1751	1775	1745	- 0 34
66	Dév.R.d.C.(Li)	70	69 20	69 20	- 1 14
110	Dév.R.Sud-Est	115	115	115	....
320	D.M.C.	330	316	328	- 0 61
400	Docks France	393	394 50	395	+ 0 51
220	Dynaction	217	213	206	- 5 07
2070	Eaux (Gle)	2089	2095	2092	+ 0 14
850	E.B.F.	840	844	844	+ 0 48
395	Ecco	399	399	399	....
330	Elf Aquitaine	344 50	342 10	336 10	- 2 44
980	ElfSanofi(ExSanofi)	1004	1008	1004	....
230	Erap-Elf (Certif.)	240	236 50	240	....
570	Eridania-Beghin	613	616	609	- 0 65
390	Essilor	382	380	375 10	- 1 81
178	Essil.Int.(DP)	180 50	180 90	179 80	- 0 39
790	Esso	800	800	802	+ 0 25
1280	Eurafrance	1270	1271	1260	- 0 79
590	Eurocom	583	590	584	+ 0 17
97	Eurodisneyland	89 10	91	91 65	+ 2 86
930	Europe 1	980	....	....	....
30	Eurotunnel	30 20	30 15	30 80	+ 1 99
1450	Exor	1470	....	....	....
99	Finextel	98 50	98 50	100	+ 1 52
345	Fives Lille	343	350	338	- 1 46
3220	Fromager. Bel	3110	3115	3115	+ 0 16
1920	Gal.Lafayette	2010	2060	2069	+ 2 94
385	G.A.N.	387	389	378	- 2 33
505	Gascogne (B)	500	500	490	- 2 00
1240	Gaz et Eaux	1196	1200	1200	+ 0 33
655	Geophysique	695	695	694	- 0 14
615	Groupe André SA	636	639	641	+ 0 79
505	Groupe Cité	538	540	532	- 1 12
390	GTM-Entrep.	403	401	401	- 0 50
1610	Guyenne-Gas.	1640	1645	1645	+ 0 30
114	Hachette	124	124	122	- 1 61
455	Havas	484 80	485	476	- 1 82
290	Ibis	300	295 50	295 50	- 1 50
310	Imétal	311 20	312 50	316	+ 1 54
110	Immob. Phénix	113	112	112	- 0 88
92	Ingénico	90	87 90	88	- 2 22
6470	Inst. Mérieux	6680	6610	6610	- 1 05
390	Interbail	389 50	389 80	390	+ 0 13
680	Intertechnique	665	665	665	....
800	J. Lefebvre	785	795	795	+ 1 27
465	Klépierre	470	465	470	....
700	Labinal	660	670	680	+ 3 03
310	Lafarge	326	326	324	- 0 61
290	Lebon	290	290	290	....
4240	Legrand	4490	4485	4455	- 0 78
2210	Legrand (DP)	2230	2325	2300	+ 3 14
340	Legris Industries	355	356	357	+ 0 56
800	Locindus	820	828	825	+ 0 81
3430	L.V.M.H.	3800	3815	3840	+ 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
495	Lyon.Eaux/Dumez	516	514	509	- 1 36
82	Majorette Ly.	89 70	88 25	89 90	+ 0 22
270	Mar. Wendel	285	285	290	+ 1 75
180	Matra	177 70	177 50	175 50	- 1 24
445	Merlin-Gerin	480	480	473 10	- 1 44
74	Metaleurop	74	74	74	....
29	Métrologie In.	29 65	30 20	30	+ 1 18
200	Michelin	214	214	218	+ 1 87
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
77	MMB	91 95	91 10	90 40	- 1 69
131	Moulinex	127	126	126	- 0 79
900	Navig. Mixte	864	860	860	- 0 46
110	Nord-Est	117 80	112 50	116 60	- 1 02
240	Nordon (Ny)	230	....	....	....
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	70 20	71 30	72 50	+ 3 28
905	Oréal	944	940	936	- 0 85
300	Paribas	329	332	326 50	- 0 76
183	Pechiney Int.	179 10	181	179 50	+ 0 22
305	Pechiney (CIP)	306	302	309	+ 0 98
380	Pernod Ricard	381 30	381 50	384 10	+ 0 73
665	Peugeot	667	659	651	- 2 40
346	Pinault	351 50	352 50	345	- 1 85
770	Plastic-Omn.	767	760	757	- 1 30
500	Poliet	510	498	515	+ 0 98
700	Primagaz	725	725	725	....
710	Printemps	713	710	708	- 0 70
670	Promodès	650	641	643	- 1 08
450	Radiotechn.	450	451	448	- 0 44
5600	Redoute (La)	5700	5670	5740	+ 0 70
155	Remy Cointreau	166	167 60	166 10	+ 0 06
585	R. Poulenc CIP	566	561	566	....
56	Rochette (La)	59	60	57 60	- 2 64
445	Roussel Uclaf	439	432	438	- 0 23
2800	R. Impér.Ly *	2820	2850	2830	+ 0 35
159	Sade (Ny)	153	....	....	....
2140	Sagem	2100	2100	2100	....
525	Saint Gobain	550	547	546	- 0 73
1130	Saint Louis	1165	1170	1155	- 0 86
1310	Salomon Ly.	1281	1280	1280	- 0 08
295	Salvepar (Ny)	310	....	....	....
1350	S.A.T.	1400	....	....	....
225	Saul. Chât.	229 10	229 10	229 10	....
1000	Saupiquet (Ns)	1035	1034	1019	- 1 55
565	Schneider	595	593	595	....
13	SCOA	14 50	14 60	14 10	- 2 76
315	Scor s.a.	299 50	300	299	- 0 17
2000	S.E.B.	2114	2137	2137	+ 1 09
375	Sefimeg	391	390	384 10	- 1 76
116	Selectibanque	116	115 70	118	+ 1 72
187	Sextant A.	174 50	177	174	- 0 29
590	S.F.I.M.	696	688	695	- 0 43
189	S.G.E.	198	192	191	- 3 54
355	Simco	372	371	362	- 2 69
625	Sk. Rossignol	625	610	600	- 4 00
430	Sligos	438	431 50	437	- 0 23
440	Société Géné.	477	479 90	481 40	+ 0 92
50	Sodecco (B)	52 50	52 50	52 90	+ 0 76
92	Sodero (Ns)	96	98	99	+ 3 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
990	Sodexho	1015	1006	1027	+ 1 18
67	Sogenal (Ny)	71	71	71	...
375	Sogerap	373	..	....	....
1330	Sommer-Allib.	1297	1296	1310	+ 1 00
355	SOPHIA	365	...	...	....
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	728	722	729	+ 0 14
275	SPEP	277 50	277 50	277 50	.
270	Spie-Batignol.	280	277	274	- 2 14
745	Strafor Facom	736	735	732	- 0 54
255	Suez	260	262	264 80	- 2 00
995	Synthélabo	1050	1050	1060	+ 0 95
128	Thomson CSF	131	131	127 50	- 2 67
230	Total	233 50	233 60	233	- 0 21
171	- (certif.)	164 80	160	164	- 0 49
181	Truffaut Fin.	190 80	189 90	183 20	- 3 98
405	U.A.P.	407	407 50	405	- 0 49
236	U.F.B. Locab.	250	235 10	235 10	- 5 96
250	U.G.C. DA (Rober)	255	....	...	...
480	U.I.C.	479	490	485	+ 1 25
405	U.I.F.	398	398	398	...
760	U.I.S.	746	736	735	- 1 34
400	Unibail	396	395	395 50	+ 0 13
720	Valéo	773	769	777	+ 0 52
153	Vallourec	135 90	136	142	+ 4 49
220	Via Banque	215	215	215	...
270	Worms et Cie	269	275	270	+ 0 37
1170	Zodiac	1189	1197	1175	- 2 00
945	Elf Gabon	956	978	975	+ 1 99
99	Amax	101 40	100 60	101	- 0 39
144	Amer. Barrick	143	145	145	+ 1 40
120	Amer. Express	112 80	113 50	113 50	+ 0 62
215	A.T.T.	216 60	217 50	217 50	+ 0 42
148	Anglo Amer.C.	147	152 10	152 10	+ 3 47
270	Amgold	263	....	....	..
195	Banco Santander	193	....	....	....
730	B.A.S.F.	770	775	775	+ 0 65
865	Bayer	902	922	922	+ 2 22
46	Blenheim Plc	44 05	....	....	...
30	Buffelsfont.	28 80	28 70	28 50	- 1 04
128	Chase Manh.	126 50	...	...	...
2400	Daimler Benz	2230	2298	2298	+ 3 05
98	De Beers	101 90	102	102	+ 0 10
2200	Deutsche Bank	2164	2168	2141	- 1 06
1080	Dresdner Bank	1140	1132	1132	- 0 70
56	Driefontein	50 10	51 35	51 10	+ 2 00
245	Du Pont-Nem.	263 20	269 30	268 30	+ 1 94
206	Eastman Kodak	218	222	222	+ 1 83
12	East Rand	11 30	11 30	11 20	....
32	Echo Bay	30 70	31 40	31 10	+ 1 30
195	Electrolux	211	....	....	...
110	Ericsson	113	113	113	....
315	Exxon Corp.	323	322 80	322 80	- 0 06
220	Ford Motor	219 60	...	....	...
43	Freegold	40 10	40 90	40 30	+ 0 50
14	Gencor	15 50	15 45	15 80	+ 1 94
385	Gén. Elect.	379 40	376 60	375 40	- 1 05
196	Gén. Motors	201	198 40	198 40	- 1 29
325	Gén. Belgique	324 50	320 10	330	+ 1 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
43	Gd. Métropol.	40 80	40 90	40 20	- 1 47
50	Guinness	51 20	52 40	51	- 0 39
19	Hanson PLC	19 95	19 55	19 90	- 0 25
21	Harmony Gold	19 40	19 50	19 50	+ 0 52
355	Hewlett Packard	368 30	366 20	365 20	- 0 84
29	Hitachi	29 80	30	29 70	- 0 34
755	Hoechst	807	814	814	+ 0 87
71	Homestake	69 10	70 50	71	+ 2 75
107	I.C.I.	113	108 40	108 40	- 4 07
465	I.B.M.	460 90	462	457 30	- 0 78
325	I.T.T.	338	342 20	340 10	+ 0 62
157	Ito Yokado	153	154 40	154 20	+ 0 78
47	Matsushita	48 70	48 30	48 30	- 0 82
3 55	Maxwell	3 55	..	...	...
215	Mc Donald's	214	216 90	215	+ 0 47
250	Merck	284	285 90	283 50	- 0 19
490	Minnesota M.	501	506	506	+ 1 00
35	Mitsubishi	35	35	35	..
320	Mobil corp.	331 50	331 10	331 10	- 0 12
295	Morgan J.P.	299 50	300 20	300 20	+ 0 23
35120	Nestlé	35250	35400	35400	+ 0 43
125	Norsk Hydro	120 20	120	116	- 3 49
92	OFSIL	90	88 20	88 20	- 2 00
1760	Pétrofina	1795	1798	1794	- 0 06
390	Philip Morris	400	406	406	+ 1 50
76	Philips	77	78	73	- 5 19
57	Placer Dome	54 80	...	...	
256	Procter Gamble	254	255 80	255 80	+ 0 71
160	Quilmès	168	177	171	+ 1 79
21	Randfontein	17 80	18 50	17 70	- 0 56
275	Rhone Poul. Rorer	275 10	273 50	273 50	- 0 58
435	Royal Dutch	437 50	440 10	434	- 0 80
53	R.T.Z.	54 20	54	52 50	- 3 14
11	Saat.& Saatchi	12 85	12 85	12 75	- 0 78
26	St Helena	26 30	26 80	26	- 1 14
310	Schlumberger	329 70	333 50	334	+ 1 30
44	Shell transp.	43 80	44 15	43 85	+ 0 11
2090	Siemens	2120	2136	2138	+ 0 85
154	Sony	158 50	159	158	- 0 32
50	Sumitomo Bank	54 60	54 80	55 30	+ 1 28
152	T.D.K.	147 50	..	.	..
54	Telefonica	54 50	55	54	- 0 92
25	Toshiba	24 10	24	24	- 0 41
540	Unilever	552	552	550	- 0 36
265	Unit.Techn.	288	285 40	285 40	- 0 90
235	Vaal Reefs	225	222 40	221 60	- 1 51
1170	Volkswagen	1199	1199	1221	+ 1 83
300	Volvo	324	..	..	..
107	West. Deep.	92 90	91 10	91 45	- 1 56
380	Xerox Corp.	368 20	376 20	376 20	+ 2 17
91	Yamanouchi	91	91 50	93 50	+ 2 75
3 16	Zambia Cop.	4 39	4 35	4 41	+ 0 46

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 10	0 97
10,80% 79/94	100 60	8 84
Emp.Etat 13,4% 83	103 92	8 38
Emp.Etat 12,2% 84	100 30	10 10
10,26% mars 86	102 30	4 13
OAT 10% 5/2000	105 30	1 94
OAT 9,9% 12/1997	....	8 41
OAT 9,8% 1/1996	101 10	5 68
PTT 11,2% 85	103 65	7 02
CFF 10,30% 86	101 60	5 04
CFF 10,25% nov 90	105 40	4 04
CNA 10% 1979	99 50	4 15
CNB Bques 5000F	98 05	0 84
CNB Paribas 5000F	....	0 84
CNB Suez 5000F	....	0 84
CNI 1/82 5000F	98 20	0 84
CNT 9% 86	95 30	2 68
CRH 10,90% déc.85	105 58	5 89
CHARB FCE 3% 100	138 50	....
CNCA	1040	....
Cams	2201	....
Alcatel 6% janv. 89	928	....
Ly. Eaux cv 6,5%	759	....
Thoms. cv 9,2% 86.1	797	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	704	680
Applications Hydr.	1550	....
Arbel	485	....
Bains C.Monaco	930	930
B.Hypoth.Europ.	357	....
B.N.P. Intercont.	359 40	361
Béghin-Say (C.I.)	469	....
Bénédictine	2629	....
Bidermann Internat.	430	....
Blanzy Ouest	1939	1585
B.T.P.	59 40	59
Cambodge	1135	1080
Carbone Lorraine	438	428
Case Poclain	4 80	4 80
C.B.C.	300	295 50
C.E.G.F. (Frigor.)	703	....
Centenaire Blanzy	363	350
Cerabati	50	....
Champex Ny	52	51

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	178 80	178
C.I.M.	763	762
CITRAM (B)	2500	2487 d
Comiphos	416	....
Cie Industrielle	5190	5040
Cpt Lyon Alemand	331 50	333
Concorde	610	600
Conso Mét.Prov.	15 80	....
Crédit Gén.Ind.	130	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1815	1800
Delmas Vieljeux	3247	....
Didot Bottin	520	520
Eaux Bassin Vichy	3071	3215
Ecia	358	380
Ent.Mag. Paris	4200	....
[illegible]	1870	1908
Finalens	304 20	305 20
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1900	1865
Foncière (Cie)	446	....
Fonc.Lyonnaise	575	585
Forinter	345	340
Fougerolle	801	801
France I.A.R.D.	530	549
France SA (La)	1815	1826
From. Paul-Renard	1528	....
Gaumont	450	450
[illegible]	256 10	250
Gévelot	490	....
G.F.C.	292	298
Groupe Victoire	900	900
G.T.I (Transport)	210	203
Immobail	305	308
Immobanque	595	575
Im.Marseillaise	4400	4600
Immofice	361 50	365
Invest.(Sté Cle.)	3202	3202
Lambert Frères	281	....
Lille Bonnières	990	990
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	650	650
Louvre	2300	2300
Lucia	610	....
Machines Bull	29 50	28 50
Mag.Uniprix	198	192
Magnant	540	....
Métal Déployé	406	....
Mors	61	....
Navigation (Nle)	198	198
Optorg	280	280
Oréal (CI)	508	500
Origny-Desvroise	670	670
Palais Nouveauté	1250	...
Paluel Marmont	610	610
Parfinance	150	152
Pars France	199	199

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	210	210
Paribas Invest	274	....
Pathé Cinéma	500	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	470	....
Promodès (CI)	376 90	....
Publicis	710	710
Rochefortaise	120	....
Rosario	155	160
Rougier	250	252
S.A.C.E.R.	448	447
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C. Alcan	200	....
Saga	390	....
Saint Dominique (F.)	105	103
Salins du Midi	560	561
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	790	755
Senelle	425	....
S.Eaux Par. (M)	125	....
Silic	587	587
Sinvim	114	111
S.I.P.H.	135	135
S.M.C.I.	100	....
Sofal	630	....
Soffo	251 10	....
Sofical	1081	....
Sofitam (ex Satam)	69 60	72 50
Sofragi	2302	....
Soudure Autogène	758	...
Sovabail	400	....
Stemi	497 80	....
Taittinger	2190	2180
Testut-Aquitaine	220	..
Tour Eiffel	191	...
Ufiner	1100	1120
Vicat	480	..
Vinipix	1512	1520
Virax	120	....
Maroc Sté Brasseries	300	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	556	....
Akzo Nv Sico	400	405
Alcan Aluminium	96	97 20
American Brands	253	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 10	95
Banco Popular Espa.	465	...
B.Reglements Int.	18510	22490 d
Can.Pacifique	72 10	72 50
Chrysler Corp.	106 10	. .
C.I.R.	6 20	....
Commerzbank	830	808
Dow Chemical	285 50	....
Fiat	22 80	. .
GBL (Brux Lamb.)	480	490
Gevaert	1000	970
Glaxo Holdings Ltd.	69	69
Goodyear Tire	337	. . .
Grace and Co (WR)	181	....
Honeywell Inc. Inc.	366	...
Johannesburg	78 70	..
Koninklijke Pakhoed	132 30	. .
Kubota	18 60	18 60
Midland Bank	40 35	40 15
Noranda Mines	77 20	77
Olivetti priv.	9 90	....
Pfizer Inc.	401 50	405 10
Ricoh	19 50	....
Robeco	270 30	270 50
Rodamco NV	128	127 50
Rolinco	268 90	.
Sapem	7	. . .
Sema Group	27 90	..
SKF Aktiebolaget	86	88 10
Tenneco Inc.	170	206 50d
Thorn Electrical	70	67 10
Toray Ind.	20 90	
West Rand Cons.	6 10	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	...
Calciphos	85 10	. .
C.G.H. Cogether.	3 98	. .
Coparex	615	..
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	81	..
Europ Soudures Ind.	20	...
Gachot S.A.	39	....
Guy Degrenne	402	. .
Lecteurs du Monde	185	. . .
Nicolas	1200	...
Particip. Perrier	350	. . .
Quadral	40	..
Rorento N.V.	220 10	220 20
St-Gobain-Emballage	1802	. . .
S.E.P.R.	1648	....
S.M.T. Goupil	0 40	4 50o
S.P.R. act. B.	285	...
Wassmann	1200	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 991	....	4 7	5 2
Ecu	6 887	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 880	....	326	346
Belgique (100 F)	16 402	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 670	....	288	308
Italie (1000 lires)	4 458	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 780	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 563	....	9 2	10
Grèce (100 drachmes)	2 748	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	378 860	....	365	385
Suède (100 krs)	93 010	....	88	97
Norvège (100 k)	85 870	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 004	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 294	....	5	5 8
Portugal (100 esc)	3 855	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 218	....	4	4 4
Japon (100 yens)	3 922	....	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/8
Or fin (kilo en barre)	56500	57000
Or fin (en lingot)	57250	57850
Napoléon (20f)	328	332
Pièce Fr (10 f)	401	419
Pièce Suisse (20 f)	328	325
Pièce Latine (20 f)	323	326
Souverain	427	424
Pièce 20 dollars	1875	1720
Pièce 10 dollars	945	920
Pièce 5 dollars	580	550
Pièce 50 pesos	2140	2105
Pièce 10 florins	342	336

SICAV (sélection) 5/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	188 46	183 42
Améri-gan	7031	6760 58
Amplia	270686 12	270668 12 ♦
Amplitude	612 34	594 50
Arbitrages Court.T.	7334 23	7334 23
Associc	1099 81	1099 81
Atout Futur	401 98	392 18
Auracic	1130 99	1098 05
Avenir Alizes	1653 01	1630 40
Axa Capital	169 08	164 16
Axa Court Terme	8066 60	8066 60
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	858 52	833 51
Axa Ep.Fr.Ex Agepargn.	768 35	745 97
Axa Europe	123 95	120 34
Axa Investments	99 60	96 70
Axa NPI	110 70	107 48
Axa Ob.Fr.Exrans	139 37	135 31
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	130 34	126 54
Axa Prem.Ex.Agepar.	114 30	110 97
Axa Sél.Ex.Dr.Sala	138 99	134 94
Axa Valeurs PER	119 38	115 90
Cadence 1	1028 85	1008 68
Cadence 2	1038 67	1018 30
Cadence 3	1029 71	1009 52
Capimonétaire	6392 94	6386 56
Capoblig	6331	6206 86
Capitacic	1306 55	1287 24
Coexis	1316 53	1284 42
Comptavalor	3586 09	3560 75
Convertimmo	322 48	316 16
Credinter	428 46	415 98
Crédit Mutuel Capital	1283 53	1258 36
Créd.Mut.Ep.Cour T.	679 66	679 66
Créd.Mut.Ep.Indus	92 51	90 03
Créd.Mut.Ep.J	70619 30	70619 30
Créd.Mut.Ep.long T.	184 15	179 22
Créd.Mut.Ep.Monde	1087 53	1058 42
Créd.Mut.Ep.Quatre	1091 38	1062 16
Dieze	1295 10	1263 51
Drouot France	826 37	802 30
Drouot Sécurité	217 47	211 14
Ecocic	1046 02	1015 55
Ecopar	125 32	121 67
Ecureuil Capitalisation	2563 74	2538 36
Ecureuil Géovaleurs	2269 98	2203 86
Ecureuil Invest.	436 50	423 79
Ecureuil Monepremière	69104 08	69104 08
Ecureuil Monétaire	40041 05	40041 05
Ecureuil Trésorerie	2469 63	2469 63
Ecureuil Trimestr.	2010 71	1990 80
Elicash	2 840495	2 840495 ♦
Energia	260 26	248 46
Eparcic	3657 93	3657 93
Eparcourt-Sicav	4353 32	4342 46
Epargne Associat.	25680 04	25387 64
Epargne Capital	10719 98	10613 84
Epargne Croissance	1626 02	1582 50
Epargne Obligat.	192 52	187 37
Epargne Première	14478 98	14371 20
Epargne-Unie	1238 55	1208 34
Epargne Valeurs	418 89	407 69
Eufi Cash capi.	8443 33	8443 33 ♦
Eufinvest cap.	613 62	595 75 ♦
Eurocic Leaders	1034 18	1004 06
Eurodyn	1150 49	1122 43
Euro Gan	6065 47	5832 18
Europe Nouvelle	532 21	508 08
Fonsicav	14645 10	14645 10
France-gan	9621 73	9251 66
France Garantie	259 16	258 64
France Index Sicav	106 49	103 37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	486 54	461 92
Francic	468 23	444 88
Francic Pierre	96 73	93 91
Francic-Régions	1179 68	1145 32
Fructi-Associations	35 81	35 81
Fructi-Capi	41 76	41 14
Fructidor	233 73	230 28
Fructifrance action C	889 77	868 07
Fructifrance action D	869 62	848 41
Gestilion	14873 52	14799 52
Gest.Associations	164 42	160 60
Horizon	1180 16	1145 79
HLM Monétaire	14147 21	14147 21
Indosuez Fse.Court.T.	1493 85	1493 85
Interépargne	104364 85	101325 10
Interoblig	13632 26	13384 96
Intersélection Fce	513 74	503 67
Japacic	138 80	132 82
Jeunépargne	287 66	283 41
Latitude	2288 66	2285 23 ♦
Laumi C.T.	12742 62	12742 62
Laumi L.T	6314 01	6130 11
Lion Association	11286 91	11286 91
Lion Institution	29414 42	29341 07
Lionplus	973 35	954 26
Lion Trésor	2093 80	2073 07
Lion 20 000	26842 87	26842 87
Livret Bourse Inv.	544 16	528 31
Livret Portefeuil	675 96	656 27
Méditerranée	170 19	165 23
Mensuel CIC	10077 14	9977 37
Moneden	69099 97	69099 97
Mone.J	73751 54	73751 54 ♦
Monévalor	83330 71	83330 71
Mutualité dépôts	13561 56	13534 49
Natio Court Terme	288689 00	288689
Natio-Epargne	17740 85	17565 20
Natio-Ep Ret.	126 83	123 44
Natio Epargne Trésor	7812 08	7796 49
Natio-Imm.	1068 98	1038 33
Natio-Inter.	1376 31	1339 47
Natio-Monétaire	25695 02	25695 02
Natio-Patrimoine	1307 81	1272 81
Natio-Placements	64729 96	64729 96
Natio-Revenu	1024 85	1014 70
Natio Sécurité	12246 43	12246 43
Natio-Valeurs	840 99	818 48
Nippon-Gan	4216 28	4054 12
Nord Sud Develop.	1559 39	1556 28
Obli-Associations	150 28	148 79
Oblicic-Mondial	2580 95	2542 81
Oblicic-Régions	1017 12	1002 09
Oblifutur	2824 54	2755 65
Oblig. très caté.	175 38	172 79
Oblilion	1339 57	1326 31
Oblisécurité Sicav	13112 87	13112 87
Oracion	1007 56	982 98
Orvalor	6912 66	6777 12
Paribas Capitalisation	1475 33	1453 53
Paribas Opportunités	120 80	116 88
Paribas Patrimoine	553 48	530 92
Patrimoine Retraite	223 43	219 05
Pervalor	603 44	591 61
Placement A	1418 78	1389
Placement J	7343 48	7328 82
Placement M	68086 06	67930 20
Placement Nord	932 26	913 98
Plénitude	130 72	127 22
Poste Croissance	22063 02	22040 98
Poste Gestion	66848 90	66848 90
Première Oblig.	10692 98	10682 31

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110	108 91
Prv'Associations	29919 13	29919 13
Proficus	918 88	896 47
Quartz	129 01	125 66
Réalvalor	718 46	704 37
Rentacic	157 36	155 03
Revenus Trimestr.	5298 62	5246 16
Revenu-Vert	1123 37	1095 97
St Honoré Vie & Santé	957 23	913 82
St Honoré Bons du Tr.	11409 23	11352 47
St Honoré Global	218 66	208 74
St Honoré Invest.	752 88	718 74
St Honoré Pacifique	516 43	493 01
St Honoré PME	514 97	491 62
St Honoré Réel.	15205 11	15144 53
Sécuricic	1769 84	1769 84
Sécuri-Gan	13003 34	12748 37
Sécuritaux	1414 09	1414 09
Sicasden	708 22	697 75
Sicav Associations	1873 62	1873 62
SFI-CNP Assur	628 82	610 50
S.G. Fr opportunités	1141 94	1119 55
Sicav 5.000	428 17	416 71
S.I. Est	1233 97	1198 03
Silvafrance	688 02	669 61
Silvam	375 44	385 39
Silvarente	205 80	201 76
Silvinter	403 38	392 56
S.N.I.	1063 72	1032 74
Sogefrance	1089 63	1068 26
Sogépargne	314 30	308 14
Sogevar	967 05	948 09
Soginter	1212 20	1188 43
Soleil Investissements	553 66	532 56
Solstice	2157 87	2152 49
State Street Act. Eur.	9165 31	8856 34 ♦
State Street Act. Frce.	10328 73	10027 89 ♦
St. Str. Act.Japon	8828 47	8529 92
State Street Emer. Mkts	10742 84	10226 35 ♦
St Street OAT Plus	10098 63	9898 66 ♦
Stratégie Actions	797 48	766 81
Stratégie Rendement	1408 42	1362 15
Technocic	1012 56	983 07
Techno-Gan	5506 01	5294 24
Thesora	662 58	656 02
Trésor Plus	1278 88	1266 20
Trésor Trimestriel	1010 33	1000 33
Trésoricic	131948 90	131948 90
Trilion	5108 50	5042 94
UAP Investissement	413 43	398 49
UAP Actions France	569 63	549 04
UAP Act. Select	594 57	573 18
UAP Aedificandi	502 06	483 91
UAP Aliafi	195 43	188 37
UAP Alto Sicav	155	148 40
UAP Moyen Terme	138 88	133 86
UAP Première Cat.	10671 28	10285 57
Uni-Associations	124 84	124 84 ♦
Uni-Foncier	1139 82	1112 12
Unifrance	570 16	556 25
Uni-Garantie	1287 36	1262 10
Uni Régions	1333 60	1301 07
Univar	239 69	239 69 ♦
Univers Actions	1188 93	1159 93
Univers Obligations	1769 51	1726 35
Valorg	2078 47	2076 39
Velrael	54113 45	54086 41

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 5 août, au Palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Mitterrand. A l'issue des travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux points.

- **Référendum du 20 septembre 1992**

(Nos dernières éditions du 6 août et lire page 6.)

- **Le travail à temps partiel dans la fonction publique**

(Nos dernières éditions du 6 août et lire page 17.)

- ***Le développement* du travail à temps partiel et des préretraites progressives**

*(*Le Monde *du 6 août et lire page 17.)*

- **La protection des consommateurs pendant les vacances**

Le secrétaire d'État aux droits des femmes et à la consommation a présenté une communication sur la protection des consommateurs pendant les vacances.

Dans les régions touristiques, l'augmentation brutale de la demande au cours de l'été est souvent à l'origine de difficultés préjudiciables aux consommateurs. Certaines activités de loisir créent aussi des risques particuliers en matière de santé et de sécurité.

Comme les années précédentes, une opération associant onze ministères a été organisée pour protéger les consommateurs. Elle s'étend à l'ensemble du territoire mais ses moyens sont surtout concentrés dans trente-huit départements touristiques.

1. Les services extérieurs de l'Etat s'assurent du respect des règles destinées à protéger les consommateurs, notamment celles relatives à la publicité et à l'affichage des prix. Une attention particulière est portée aux locations saisonnières, notamment pour vérifier la conformité des lieux avec le descriptif adressé aux locataires au moment de la réservation.

Ils veillent au respect des règles d'hygiène dans le domaine de la production, du transport et de la distribution des denrées alimentaires. Ils veillent aussi au respect de la sécurité : qualité des eaux de baignade, aires de jeu, parcs aquatiques, centres de plongée sous-marine, centres équestres.

2. Comme en 1990 et 1991, un numéro vert permet aux vacanciers d'être orientés et aidés dans leurs démarches.

Du 1er juillet au 27 juillet, cinq *mille trois cents appels ont été reçus*, soit plus du double des appels enregistés en 1991 pendant la même période. La majorité des questions touchent aux problèmes de location saisonnière ou de réservation de chambres d'hôtel.

3. Depuis le début de la saison touristique, huit mille deux cents établissements ont été contrôlés : six cent quatre-vingt-six infractions ont été relevées ; *3 400 kilos de denrées avariées* ont été détruits ; seize établissements, dont douze restaurants, ont été fermés pour hygiène insuffisante.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 5 août, a procédé, sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, au mouvement préfectoral suivant :

OISE : M. Michel Mathieu

M. Michel Mathieu, préfet de l'Eure, est nommé préfet de l'Oise, en remplacement de M. Philippe Massoni, nommé le 22 juillet préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme.

[Né le 25 juillet 1944 à Montpellier (Hérault), ancien élève de l'ENA, *M. Mathieu a été chargé de mission* auprès du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie en 1974 puis, l'année suivante, chef de la subdivision administrative de la côte est de la Nouvelle-Calédonie.

Il est sous-préfet de Briançon (Hautes-Alpes) en 1977, puis de Cognac (Charente) en 1979, avant d'être nommé, en 1981, secrétaire général de la Corse-du-Sud. En 1983, il devient directeur du cabinet du directeur général de la police nationale, puis secrétaire général de la préfecture de l'Isère. Titularisé préfet en 1985, il est nommé secrétaire général pour l'administration de la police de Paris. Il était préfet de l'Eure depuis le 26 juillet 1989.]

Au ministère de l'intérieur

M. Georges Querry est nommé chef du service des voyages officiels

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, a *récemment nommé, par arrêté*, M. Georges Querry chef du service des voyages officiels et de la sécurité des hautes personnalités. Conseiller pour les affaires de police auprès de M. Pierre Joxe, puis de M. Philippe Marchand, M. Querry avait quitté le cabinet du ministre de l'intérieur depuis l'arrivée de M. Quilès place Beauvau.

[Né en 1946, nommé commissaire de police en 1973 à sa sortie de l'Ecole nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), M. Querry fut d'abord affecté à la Brigade de la voie publique de la police judiciaire de *la préfecture de police de Paris. Successivement* chef de section à la Brigade des stupéfiants, chef adjoint de la Brigade de recherches et d'interventions (BRI, dite «brigade antigang»), sous-chef de la Brigade de répression du banditisme (BRB) et enfin chef de l'antigang, il fut nommé, en 1983, conseiller au cabinet de Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique. Un an plus tard, il devenait chef adjoint de l'Unité de coordination et de lutte antiterroriste (UCLAT) au ministère de l'intérieur, dont il prit la direction en 1989. Cette même année, M. Joxe, alors ministre de l'intérieur, le nommait, à son cabinet, conseiller pour les affaires de police, poste qu'il conserva auprès de son successeur, M. Marchand. Commissaire principal en 1979, puis divisionnaire en 1984, Georges Querry *est contrôleur général depuis 1989.*]

PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 AOUT

«Du passage du Grand-Cerf restauré au passage Brady à restaurer (deuxième parcours)», 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

«L'île Saint-Louis pas à pas. De l'hôtel de Lauzun à l'hôtel Lambert en passant par l'hôtel Chenizot», 11 heures, 15 heures et 17 h 15, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Hôtels, auberges et palais du Marais», 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste.

«Visite et concert en l'hôtel de Soubise», 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

«Le parc Georges-Brassens», 14 h 30, 2, rue Cronstadt (Tourisme culturel).

«Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, *jardins, plafonds et escaliers inconnus*», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

«Le faubourg Saint-Antoine», 14 h 30, au pied des marches de l'Opéra Bastille (Europ explo).

«Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Le parc de Bagatelle et les sculptures de Moore», 14 h 45, entrée du parc (Regards).

«Approche de l'art et de la religion orthodoxes à la cathédrale russe» (limité à 30 personnes), 15 heures, 12, rue Daru.

«L'un des plus longs chantiers de l'histoire parisienne : Saint-Sulpice et ses cryptes», 15 heures, façade principale de l'église (Monuments historiques).

«Sept des plus vieilles maisons de Paris», 15 heures, métro Hôtel-de-ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

«Exposition : Du Tage à la Mer de Chine, au musée Guimet», 15 heures, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

«Jardins secrets et chemins inconnus de la butte Montmartre», 15 heures, métro Place-Clichy, sortie Caulaincourt (C. A. Messer).

«Hôtels, jardins et ruelles du Marais sud», 15 heures, métro Saint-Paul-le Marais.

«Les hôtels célèbres du Marais illuminés», 21 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-visites).

«Le parc de La Villette, l'eau, les sons et les lumières, une promenade nocturne», 21 heures, métro Porte-de-Pantin, devant la fontaine aux Lions (Regards).

DÉCLARATION D'ABSENCE

Me C. PAULMIER, avocat,
184, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris.

Par jugement non définitif, la chambre du conseil du tribunal de grande instance de NANTERRE a, le 30 juin 1992, déclaré en état d'absence M. Bernard Gabriel Charles DUPRÉ, *né à Paris-15e le 3 juillet 1950, de nationalité* française, de profession inconnue, et ayant demeuré en dernier lieu 10, rue Edouard-Detaille à BOULOGNE-BILLANCOURT et qui n'a pas reparu à son domicile ni donné de ses nouvelles depuis le 1er juillet 1971.

Le tribunal a dit que des extraits du jugement seront publiés dans deux journaux dans le délai de deux mois à compter de son prononcé.

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 28 septembre.

LA DATION PIERRE MATISSE. Salle d'art graphique MNAM. Jusqu'au 13 septembre.

ICARE ET COMPAGNIE. *UN PREMIER* REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 28 septembre.

MANIFESTE. Trente ans de création en perspective 1960-1990. Jusqu'au 28 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h *à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le* lundi.

AUGUSTE LEPÈRE ET LE RENOUVEAU DU BOIS GRAVÉ. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

CHRONIQUES ITALIENNES, DESSINS D'ERNEST HÉBERT (1817-1908). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

MASSENET, AFFICHES D'OPÉRAS. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 septembre.

PHOTOGRAPHIE : ACQUISITIONS RÉCENTES (1990-1992). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries *(40-20-51-51)*. T.l.j. sf mar. *9 h* à *18 h*. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 22 h.

L'IL DU CONNAISSEUR : HOMMAGE A PHILIP POUNCEY. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 7 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30.

HOMMAGE A ANDRÉ CADÈRE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

BRICE MARDEN. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

OPALKA. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MICHEL VERJUX. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A *L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages.* (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Visites-conf. jeu. à 12 h, sam. à 16 h, dim. à 11 h.

HELIO OITICICA (1937-1980). Rétrospective. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 août.

MUSÉES

ALECHINSKY. *Musée de la Marine, palais* de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

L'ARCHITECTE FOU DE SUCRE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 août.

ARRÊT-RETOUR SUR IMAGES : LES CINÉMAS DE PICASSO. *Musée Picasso*, hôtel Salé - 5, *rue* de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre *national de la photographie, Palais de* Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

LES COLÈRES DE LA SEINE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). *T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40.* Entrée : 16 F. Jusqu'au 4 octobre.

DENISE COLOMB. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 23 août.

DE BONNARD A BASELITZ. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

DESIGN 1950-1990. Cinquante acquisitions du Fonds national d'art contemporain. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mer. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 septembre.

LE DESSIN ET L'ARCHITECTE. Excursion dans les collections de l'Académie d'architecture. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-63). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. Une épopée portugaise. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 8 septembre.

GLOIRE AUX VIGNERONS. *Musée Bouchard*, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). *Mar. et sam. de 14 h à 19 h.* Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43-36-54-26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

GUERIN ET DELACROIX. Musée national Eugène-Delacroix, 6, *rue de Furstenberg* (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 septembre.

LES HERBES DE LA SAINT-JEAN, *GRAVURES DE CHARLOTTE NOYELLE.* Jardin des Plantes, pavillon d'accueil, 2, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 27 septembre.

IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980, LES MAGAZINES A L'AFFICHE. Et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

SHERRIE LEVINE. Fondation nationale des arts. Hôtel des Arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 août.

MARY ELLEN MARK ; 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F *(entrée du musée)*. Jusqu'au 13 octobre.

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

MODE ET LIBERTÉS. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne le mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 octobre.

GUSTAV-ADOLF MOSSA. L'œuvre symboliste : 1903-1918. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

PATRIMOINE MONDIAL. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du palais Garnier, Opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

SPECTACLES DE CHINE. Bibliothèque Nationale, galerie-vitrine passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 26 septembre.

TINGATINGA. Peintures de Tanzanie. *Musée national des arts africains et océaniens*, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam. et dim. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

TRADITION ET MODERNITÉ. *Musée* Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

UN VOYAGE GOURMAND, 60 AFFICHES DE GASTRONOMIE DE 1850 A 1950. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

VAN CLEFF & ARPELS. Musée de la *mode et du costume, palais Galliera*, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42-97-27-20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MOHAMMAD OMER KHALIL. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

MOORE A BAGATELLE. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.

BRIGITTE NAHON, LÉO DELARUE, BASSERODE, FRÉDÉRIC FENOLLABATE, BRUNO. Carbonnet, Oleg Kornev, *Franck Péquignot, Brigitte Zieger.* Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

LJUBOMIR RAJCEVIC. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin *(42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à* 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

SÉVILLE : LE PARI ANDALOU. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot *(47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h* à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 19 septembre.

MOON SHIN. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

TERRES SECRÈTES DE SAMARCANDE. Céramiques du VIIIe au XIIIe siècle. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

ZADKINE. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

CENTRES CULTURELS

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h 45. Jusqu'au 27 septembre.

BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projections de films du mar. au dim. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.

BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 octobre.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Exposition fermée du *1er au 31 août. Jusqu'au 17 octobre.*

LES COLLECTIONS PERMANENTES DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS, accrochage d'été. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. de *13 h à 19 h.* Entrée : *20 F. Jusqu'au 6* septembre.

CUISINES ET TABLES MEXICAINES. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Reprise de l'exposition du 1er au 10 septembre. Jusqu'au 31 août.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

GALERIES

JOSEPH CORNELL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). *Jusqu'au 20 septembre.*

MIRO. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 20 août.

POUR UN MILLION TROIS CENT *VINGT SIX MILLE CINQ CENTS* PESANTS D'OR. Installation de Artieda, Popp et Telmo Herrera. Gaymu Inter Art Galerie, 8, passage Thiéré (48-07-20-17). Jusqu'au 30 août.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 31 août.

VIVE LA FRANCE. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 12 septembre.

Périphérie

CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Pièces maîtresses. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. *Jusqu'au 14 septembre.*

LA DÉFENSE. Arrêt sur viaduc. Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 7 septembre.

ECOUEN. Autour des Fructus Belli. Une tapisserie de Bruxelles du XVIe siècle. Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 17 F (comprenant l'accès au château). Jusqu'au *21* septembre.

FONTAINEBLEAU. Le Temps des jardins. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 23 F (prix d'entrée du *musée*), dim. 12 F. Jusqu'au *13* septembre. Un ameublement à la mode en 1802. Le mobilier du général Moreau. *Musée* national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

MEAUX. Dominique Gaessler. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PONTOISE. Rose Fejtö. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours *fériés* de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

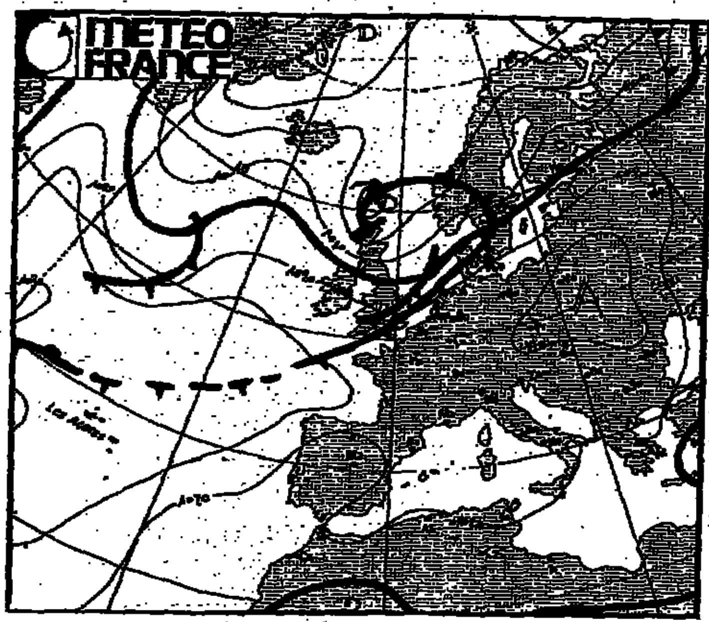
RUEIL-MALMAISON. Livres précieux du musée de Malmaison. Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, 1, avenue de l'Impératrice-Joséphine (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h *à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée :* 12 F. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-DENIS. Lucien Lautrec, rétrospective. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h *30*, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 septembre.

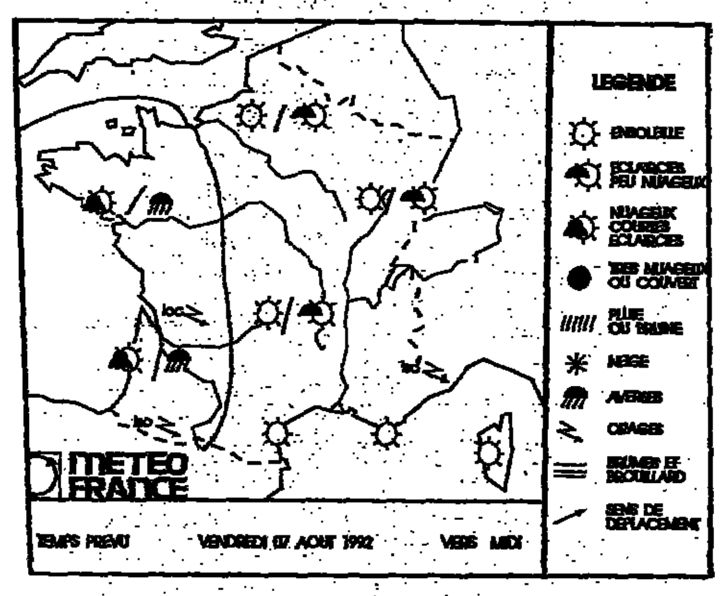
VERSAILLES. Les Jardins de Versailles *et de Trianon. D'André Le Nôtre à* Richard Mique. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h 30. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Jusqu'au 27 septembre.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 7 AOUT 1992



Vendredi : orages sur l'Ouest, fortes chaleurs sur l'Est. – Le matin, le ciel sera voilé des Pyrénées à la Bretagne et à la Normandie. Des ondées se produiront dès la matinée près des côtes puis des orages éclateront l'après-midi. Ils gagneront en soirée le Centre, l'Ile-de-France et la Picardie. Ils pourront être violents avec de la grêle et des rafales de vent.

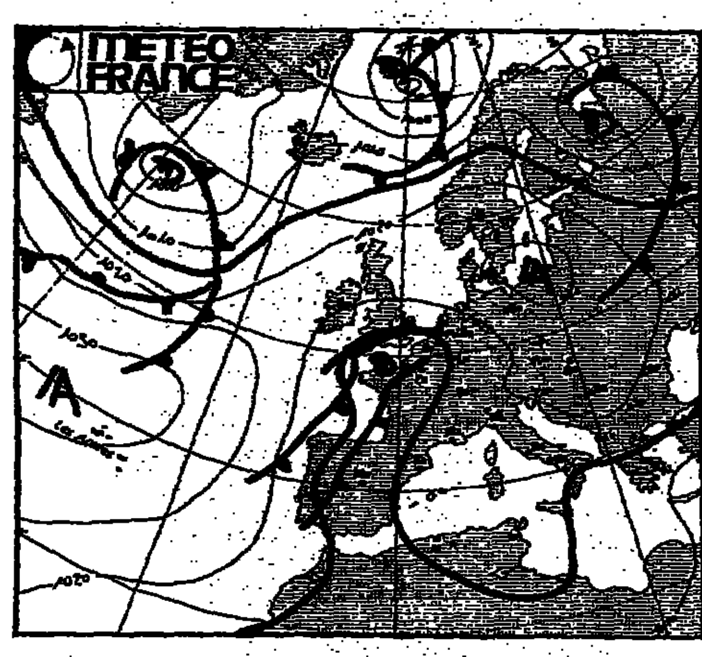
Sur le golfe du Lion, un petit vent de sud-est apportera des nuages et un peu de fraîcheur.

Sur les autres régions du Sud-Est, le temps sera bien ensoleillé.

Les températures matinales seront de l'ordre de 15 à 17 degrés sur la moitié nord, 17 à 19 degrés sur la moitié sud et 20 à 22 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 23 à 25 degrés près de la Manche, 27 à 30 degrés sur un grand quart nord-ouest et 30 à 35 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 06-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-8-1992 à 18 heures TUC et le 06-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	32	19	D
BIARRITZ	29	19	N
BORDEAUX	30	16	D
BOURGES	28	14	D
BREST	22	15	C
CAEN	27	14	C
CHERBOURG	23	13	–
CLERMONT-FER.	29	16	D
DIJON	30	14	D
GRENOBLE	32	20	N
LILLE	28	13	C
LIMOGES	28	16	D
LYON	29	18	D
MARSEILLE	33	22	D
NANCY	29	11	D
NANTES	28	14	D
NICE	29	24	D
PARIS-MONTS.	30	17	D
PAU	29	17	D
PERPIGNAN	32	17	D
RENNES	28	13	N
ST-ETIENNE	28	16	D
STRASBOURG	29	15	C
TOULOUSE	31	18	D
TOURS	29	14	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER

ALGER	35	-	D
AMSTERDAM	26	14	D
ATHÈNES	35	26	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	30	21	D
BELGRADE	31	19	N
BERLIN	28	17	D
BRUXELLES	27	14	D
COPENHAGUE	24	17	N
DAKAR	30	25	C
DELHI	–	–	–
GENÈVE	29	19	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	31	21	D
JÉRUSALEM	27	18	D
LE CAIRE	33	22	C
LISBONNE	33	21	D
LONDRES	24	15	C
LOS ANGELES	24	19	C
LUXEMBOURG	26	15	D
MADRID	38	22	D
MARRAKECH	41	21	N
MEXICO	21	12	C
MILAN	32	12	D
MONTRÉAL	21	[illegible]	D
MOSCOU	31	14	D
NAIROBI	21	12	C
NEW-YORK	24	18	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	33	20	D
PÉKIN	33	23	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	32	22	D
SÉVILLE	42	25	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	21	16	N
SYDNEY	18	12	P
TOKYO	26	19	D
TUNIS	34	23	D
VARSOVIE	26	16	D
VENISE	32	21	D
VIENNE	29	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 6 août

TF 1

20.50 Téléfilm : Extrême violence. De Dick Lowry.
22.30 Magazine : Club olympique.
0.05 ▶ Documentaire ; Histoires naturelles. D'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. Des faisans, des lièvres... et des jolis perdreaux.

A 2

20.45 Documentaire : Des trains pas comme les autres. Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique.
21.45 Série : Histoires fantastiques. Le Train fantôme, de Steven Spielberg. A 22.10 : La Poupée, de Phil Joanou.
22.45 ▶ Drive in. Présentation du film de la soirée.
22.48 Cinéma : La Charge de la 8ᵉ brigade. ■■ Film américain de Raoul Walsh (1964).
0.40 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finale du 100 m haies dames ; Escrime : finale de l'épée par équipes messieurs ; Basket-ball : matches de classement messieurs ; Handball : demi-finales messieurs ; Volley-ball : demi-finales dames.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Pentimento. ■ Film français de Tonie Marshall (1989). Avec Patricia Dinev, Antoine de Caunes, Magali Noël.
0.15 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : demi-finales 100 m haies, 1500 m dames et messieurs, 5000 m messieurs, finales 200 m dames et messieurs, longueur messieurs, 400 m haies messieurs, 100 m haies dames ; Basket-ball : demi-finales messieurs ; Escrime : finale épée par équipes ; Gymnastique rythmique et sportive : éliminatoires ; Handball : demi-finales dames et messieurs ; Hockey sur gazon ; Lutte libre : finales 48, 74, 130 kg ; Tennis ; Volley-ball : demi-finales dames ; Water-polo : Italie-Grèce, CEI-France, Espagne-Cuba.
0.00 Cinéma : Big Top Pee Wee. □ Film américain de Randel Kleiser (1989). Avec Pee Wee Herman, Penelope Ann Miller, Kris Kristofferson.
1.25 Débat : Jeux de mots.
1.40 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Ovni Café. De Paul Schneider.
22.15 Série : La Malédiction du loup-garou.
23.10 Magazine : Le Glaive et la Balance. Les flagrants délits.

ARTE

20.40 Soirée thématique. Patrie étrangère (2ᵉ partie). Soirée proposée par Anne Even.
20.45 Documentaire : Chop Suey. De Jan Schütte.
22.00 Documentaire : Seconde Patrie. D'Antonia Lerch.
23.05 Documentaire : Nouvelle Patrie, terre étrangère. *Le sort d'anciens réfugiés d'Allemagne de l'Est trois ans après leur installation en Allemagne de l'Ouest.*

FRANCE-CULTURE

20.55 Festival de Montpellier. Les Rencontres de Pétrarque : réinventer la République ?
22.40 Musique : Nocturnes. Festival de Montpellier. Concert (enregistré le 25 juillet, à l'abbaye de Grandmont) : Sergio et Odair Assad, guitare. Œuvres de Rameau, Giuliani, Debussy, Petit, Piazzolla, Gershwin, Bellinati.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Marc André. A 21.00, Concert (donné le 7 août 1988 lors du Festival du Périgord noir) : Chaconne pour violon seul de la sonate pour violon seul BWV 1004, de Bach ; Introduction et variations pour violon seul sur « Nel cor più non mi sento » de la Molinara de Paisiello, de Paganini ; Sonate pour violon et piano nᵒ 9 en la majeur op. 47, de Beethoven, par Tedi Papavrami, violon, Bruno Rigutto, piano ; Sonate pour violon et piano nᵒ 10 en si bémol majeur, de Mozart ; Fantaisie pour violon sur un thème de Carmen, de Sarasate, par Gabriel Croitoru, violon, Seijo Azuma, piano.
0.05 Bleu nuit.

Vendredi 7 août

TF 1

14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Série : Marie Pervenche.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.35 Série : Loin de ce monde.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Météo et Tapis vert.
20.45 Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols (6ᵉ épisode).
22.25 Magazine : Club olympique.
0.00 Série : Les Professionnels.
0.55 Journal et Météo.
1.05 Info revue.
2.05 Documentaire : La Pirogue.
2.55 Série : Les Amours de la Belle Epoque. La Duchesse bleue (dernier épisode).

A 2

13.45 Jeux olympiques. Athlétisme : finale 50 km marche messieurs ; Canoë-kayak : finales K1 500 m messieurs, C1 500 m messieurs, K1 500 m dames, K2 500 m messieurs, C2 500 m messieurs, K2 500 m dames ; Volley-ball : matches de classement et demi-finales messieurs ; Basket-ball : matches de classement dames ; Equitation : saut d'obstacles individuel ; Tennis : finale simple dames ; Natation synchronisée : finale duo ; Hockey sur gazon : matches de classement ; Athlétisme : demi-finales des relais 4 x 100 m dames et messieurs et 4 x 400 m messieurs ; finales perche, poids dames et longueur dames ; Handball : matches de classement messieurs ; Escrime : sabre par équipes messieurs. finale ; Basket-ball.
19.59 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard.
22.10 Feuilleton : Marie Galante. De Jean-Pierre Richard (2ᵉ épisode). *A Buenos-Aires, en 1938.*
23.45 Journal des courses, Journal et Météo.
0.05 Magazine : Les Arts au soleil.
0.10 Divertissement : Fernand Raynaud and Co.
0.55 Jeux olympiques.

FR 3

14.50 Série : L'Homme de Vienne.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Variétés : 40ᵉ à l'ombre. En direct de Sanary. Avec El Chato.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finale du 3 000 m steeple et du 10 000 m dames ; Football : matches de classement ; Handball : matches de classement messieurs ; Escrime : finale du sabre par équipes messieurs ; Basket-ball : finale dames ; Volley-ball : finale dames.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Série : Les Incorruptibles. Train spécial.
23.40 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Jeunes musiciens de France (3ᵉ partie). Ile-de-France : aux conservatoires de Rueil-Malmaison, Bourg-la-Reine, Rachmaninov et au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

CANAL PLUS

14.00 Jeux olympiques. Basket-ball : matches de classement dames ; Boxe : demi-finales ; Handball : matches de classement messieurs ; Natation synchronisée : finale duo ; Tennis : finale simple dames ; Volley-ball : matches de classement.
16.00 Le Journal télévisé olympique.
16.30 Jeux olympiques. En direct. Athlétisme : finale perche, demi-finales 4x100 m dames et messieurs, demi-finales 4x400 m messieurs, finales poids dames, longueur dames, 3 000 m steeple, 10 000 m dames ; Basket-ball : finale dames ; Escrime : finale sabre par équipes ; Football : matches de classement ; Gymnastique rythmique et sportive : éliminatoires ; Handball ; Hockey sur gazon : matches de classement ; Lutte : finales 57, 62, 82, 90 kg ; Sports équestres : saut d'obstacles individuel ; Volley-ball : demi-finale messieurs, finale dames.
0.00 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit. Les finales du jour : Athlétisme (7.30, 17.00, 18.55, 19.15, 21.00, 21.20) ; Basket-ball (22.00) ; Canoë-kayak (9.00) ; Escrime (20.00) ; Hockey sur gazon (19.30) ; Lutte libre (17.00) ; Natation synchronisée (15.00) ; Tennis (11.00, 14.00) ; Volley-ball (21.30).

M 6

13.55 Série : Les Années FM.
17.15 Magazine : Nouba. « Best of ».
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J. O.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo 6. Météo des plages.
20.40 Téléfilm : La Cinquième Victime. D'Ivan Nagy.
22.15 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.10 Magazine : Emotions.
23.45 Série : L'Ile mystérieuse.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Rapline. Spécial I Am.

ARTE

17.00 Documentaire : Zarzuela, historia de un patio.
19.00 Documentaire : La Rumeur de la vie. De Norbert Beilharz. *La création de l'opéra de Wolfgang Rihm,* la Conquête du Mexique.
20.00 Documentaire : Bonnard et Le Cannet. De Jean-Claude Lubtchansky. *Rencontre d'une œuvre avec le lieu qui inspira sa création.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.10 Téléfilm : Luigi's Paradise. De Pelle Seth, avec Gianluca Favilla, Anna Bergman. *Les retrouvailles d'un père avec sa fille.*
23.40 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Avec The Pogues, YMO, Chandraleka, Ray Lema, Wroomble Experience, Bulent Ersoy.

FRANCE-CULTURE

20.55 Les Grands Analystes. Pierre-André Taguieff, ou la vigueur des tabous (rediff.).
22.40 Musique : Nocturnes. Festival de Montpellier. Concert (enregistré le 26 juillet, à l'abbaye de Grandmont) : Les Voix georgiennes, chants religieux et profanes *a cappella*.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Philippe Olivier. A 21.00, Concert (donné le 14 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Missa solemnis op. 123 pour solistes, chœur et orchestre, de Beethoven, par le Chœur de la radio-télévision hongroise, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Theodor Guschlbauer ; sol. : Lillian Watson, soprano, Monica Groop, mezzo-soprano, Stefan Dahlberg, ténor, Dimitri Kavrakos, basse.
0.05 Bleu nuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nᵒ 5840

HORIZONTALEMENT

I. Résultat logique d'un déchirement. – II. Très affaiblies. – III. Se froisse pour un rien. – IV. Cours étranger. Préposition. – V. Arrive à table en fumant. En Angleterre, il est toujours à l'heure. – VI. Ecartent les lèvres. Abréviation. – VII. Discrètement colorés. – VIII. Libéralités périodiques. – IX. Se cherchent, à l'occasion. On en parle. – X. Fit preuve de discrétion. Coule en France. – XI. Ecrires une pièce en un acte.

VERTICALEMENT

1. Est bien obligé de se passer de vous ! – 2. Préfixe. Entièrement. – 3. Donne des complexes. – 4. Nombreuses, dans une ruche. – 5. Fatigue énormément. Ne réfléchit pas. – 6. En Italie. Très raisonnable. – 7. Est indispensable à la Magistrature... Assise. Symbole. En Touraine. – 8. Possessif. Interjection. Figure biblique. – 9. Préposition. Produit congelé. Pas à nous.

Solution du problème nᵒ 5839

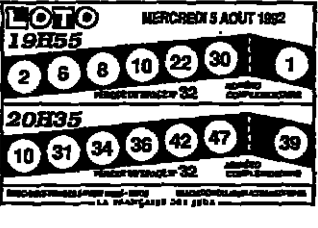
Horizontalement

I. Edison. An. – II. Rythme. Va ! – III. Ino. Istar (cf « Astarté »). – IV Gants. L.C. – V. NM. Rets. – VI. Eire. Iles. – VII. Stases. Ts. – VIII. Ecolière. – IX. Ruera. La. – X. Are. Naïve. – XI. Sassées.

Verticalement

1. Erignes. Raz. – 2. Dynamiteur. – 3. Iton. Racées. – 4. SH. Trésor. – 5. Omise. Elans. – 6. Nés. Tisi (peintre). As. – 7. SL. Elie. – 8. Aval. Etrave. – 9. Narcisse. Es.

GUY BROUTY



Le Monde

L'appréciation annuelle du CSA

Le bilan 1991 de M 6 est jugé positif mais perfectible

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui, comme chaque année, se livre à une analyse globale de l'activité des chaînes de télévision vient de rendre publiques ses conclusions sur le bilan de M 6. Le chiffre d'affaires et l'audience sont en hausse, et les résultats financiers en nette amélioration.

La hausse du chiffre d'affaires (743 millions de francs, 23,7 % d'augmentation) et la *« diminution »* des pertes (1,3 milliard de pertes cumulées depuis le lancement de la chaîne) amènent le CSA à penser que l'équilibre *« devrait être atteint »* en 1992.

En matière de programmation, le bilan 1991 révèle quelques *« manquements »*. Les fictions américaines représentent 85,7 % des programmes en *prime time*, bien que la chaîne ait *« développé »* ses magazines documentaires et *« réduit »* la part des vidéoclips *« au profit de magazines musicaux plus élaborés »*.

Les quotas de diffusion d'œuvres communautaires et francophones sont atteints sur l'ensemble de la grille, mais ils sont encore *« inférieurs aux minima prescrits »* entre 14 heures et 1 heure. La chaîne devra donc modifier sensiblement sa programmation pour être conforme, sur ce point, à la loi.

Le quota annuel de production d'œuvres audiovisuelles françaises est *« respecté »* pour 1991 (21,55 % du chiffre d'affaires contre 20 % requis), mais M 6 doit s'engager à des investissements supplémentaires : 5 millions de francs pour le dessin animé, 52,7 millions de francs pour la fiction, en raison d'engagements antérieurs non respectés, et 3,2 millions de francs pour le cinéma.

Enfin, une procédure de sanction est toujours en cours au Conseil d'Etat pour *« non-respect »* d'engagements dans la diffusion de programmes francophones et d'émissions musicales pour jeunes.

Le contentieux territorial entre la Russie et le Japon

Moscou souhaite que les Etats-Unis participent aux négociations sur les îles Kouriles

TOKYO

de notre correspondant

A la suite des entretiens qu'ont eus, mercredi 5 août, à Tokyo, le premier ministre Kiichi Miyazawa et le vice-premier ministre russe, M. Mikhail Poltoranine, on semble avoir bon espoir du côté japonais de parvenir à un accord sur le contentieux territorial entre les deux pays lors de la visite à Tokyo de M. Eltsine, le 13 septembre. Ce litige, qui porte sur quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles, a jusqu'à présent empêché une normalisation complète des relations nippo-soviétiques, et en particulier la signature d'un traité de paix. M. Poltoranine a écarté l'hypothèse d'un report de la visite de M. Eltsine.

Bien qu'il n'ait pas donné de précision sur les propositions de M. Eltsine, M. Poltoranine a déclaré au quotidien *Asahi* publié jeudi que *« la normalisation totale des relations entre le Japon et la Russie implique une solution de la question territoriale »*, et que le seul texte pouvant servir de base aux négociations était la déclaration conjointe de 1956 préconisant la restitution de deux des quatre îles, Habomai et Shikotan. Il a ajouté que les deux autres îles devaient être également l'objet de négociations. Une déclaration interprétée par l'*Asahi* comme indiquant que la Russie est prête à discuter de l'ensemble du contentieux territorial, comme l'ont toujours exigé les Japonais. Ces derniers ont rappelé qu'ils ne demandaient pas une solution immédiate du problème mais souhaitaient que la visite de M. Eltsine constitue un *« tournant historique »*, selon l'expression de M. Miyazawa, dans les relations entre les deux pays. Une indication que Tokyo subordonne le développement de ses liens avec Moscou – et en particulier l'octroi d'une aide accrue – à la restitution des Kouriles.

M. Poltoranine s'est montré très intéressé par la manière dont avait été résolue la restitution au Japon de l'archipel d'Okinawa, occupé par les Américains entre 1945 et 1972. *« Le cas d'Okinawa constitue un précédent important en matière de garantie des droits des habitants et de réforme de la législation »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

Les deux plus grandes des quatre îles contestées, Etorofu et Kunashiri, posent des problèmes d'un autre ordre que les deux petites, dont l'une n'est pas habitée et la seconde l'est peu. Etorofu notamment a une importance stratégique, contrôlant les principaux détroits d'un chapelet d'îles qui forment une défense naturelle du continent russe dans le Pacifique.

Moscou, qui compte retirer d'ici un à deux ans ses troupes d'Etorofu, entend éviter que ce départ se traduise par une menace contre la Sibérie orientale. C'est pourquoi les Russes proposent que les Etats-Unis prennent part aux négociations sur la restitution des Kouriles du sud, qui *« va créer dans la région un vide que nous ne souhaitons pas voir combler, par exemple par les Etats-Unis »*, avait déclaré M. Poltoranine aux *Izvestia* à la veille de son départ pour Tokyo. Il est souhaitable que les Etats-Unis participent aux négociations sur la démilitarisation du bassin Pacifique. *« Mais nous ne savons pas encore si Washington acceptera »*, a-t-il précisé à Tokyo. Le ministère nippon des affaires étrangères a accueilli cette proposition avec beaucoup de réticence.

PHILIPPE PONS

A moins d'un mois des élections

La plupart des personnalités chrétiennes du Liban demandent un report du scrutin

BEYROUTH

de notre correspondant

A l'issue d'une réunion sous l'égide du patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, plusieurs personnalités chrétiennes libanaises, dont vingt-quatre députés et quatre ministres, ont demandé, mercredi 5 août, le report des élections législatives libanaises, prévues à partir du 23 août, *« dans l'intérêt supérieur de la nation et pour sauvegarder l'unité du peuple libanais »*. Cette assemblée représentait l'essentiel des dirigeants de la communauté chrétienne, particulièrement maronite, mais elle ne reflétait pas pour autant le point de vue de l'ensemble des chrétiens du Liban. Les maronites des régions autres que le mont Liban et Beyrouth et la communauté grecque orthodoxe étaient en particulier sous-représentés.

Pour bon nombre de participants au demeurant, la demande d'ajournement du scrutin semblait davantage avoir pour but de prendre date, chacun étant prêt à *« reprendre sa liberté »* et à faire acte de candidature si la requête était rejetée. L'objectif de démontrer que chacun participe aux élections à contre-cœur aurait ainsi été atteint. Il est significatif qu'à ce jour la campagne contre les élections ne comporte pas de mot d'ordre de boycottage.

Tous les signaux en provenance de Damas indiquent que les autorités syriennes sont toujours aussi déterminées à voir les élections se dérouler aux dates prévues. Dans leur sillage, les trois présidents libanais – de la République, du conseil, du Parlement – tiennent le même langage. Une délégation des assises chrétiennes, comprenant les députés Albert Moukheiber et Boutros Harb, était chargée de les convaincre de souscrire à l'ajournement demandé. Elle ne disposait, pour ce faire, que de la journée de jeudi.

LUCIEN GEORGE

Trois mois après les émeutes aux Etats-Unis

Les quatre policiers de Los Angeles sont de nouveaux inculpés

LOS ANGELES

correspondance

Un peu plus de trois mois après les émeutes de Los Angeles, un tribunal fédéral de la ville a annoncé, mercredi 5 août, l'inculpation pour *« violation des droits civiques »* des quatre policiers blancs qui avaient passé à tabac l'automobiliste noir Rodney King, le 3 mars 1991.

Le sergent Stacey Koon et ses trois subordonnés, MM. Wind, Powell et Briseno, avaient déjà été jugés par un tribunal de Californie. Ils avaient été reconnus non coupables le 29 avril dernier pour tous les chefs d'accusation retenus contre eux, sauf un.

Ce verdict pour le moins clément avait suscité la fureur des Noirs de South Central, un quartier de Los Angeles, et provoqué des émeutes qui avaient fait une quarantaine de morts et 850 millions de dollars de dégâts.

C'est maintenant la justice fédérale qui prend le relais au nom de la protection des droits civiques. Le droit américain considère comme un *« crime »* toute intention de *« blesser, opprimer, menacer ou intimider tout citoyen dans l'exercice de ses droits »*.

Parmi ces droits figurent en particulier celui d'être exempt de toute fouille et saisie injustifiée, et celui de ne pas être brutalisé en cas d'arrestation. Les quatre policiers sont précisément inculpés pour *« utilisation irraisonnée de la force »*, au moment de l'arrestation de M. King.

Ce dernier avait été frappé *« à 56 reprises »*, selon le calcul des enquêteurs, avec des matraques métalliques après avoir été arrêté pour excès de vitesse au volant de sa voiture. Les procureurs devront, de plus, convaincre un jury sélectionné parmi sept comtés du sud de la Californie de la culpabilité du policier le plus gradé au moment de l'arrestation, le sergent Koon, qui n'aurait pas agi assez vite pour calmer ses hommes.

Les policiers – dont la devise à Los Angeles est « Protéger et servir » – encourent une peine de dix ans de prison et une amende de 250 000 dollars. L'inculpation pour motif racial n'a pas été retenue par manque de preuve.

Le procureur fédéral, Mme Lourdes Baird, a précisé que la justice fédérale n'avait subi aucune pression, ni de son ministre de tutelle, ni de la Maison Blanche, pour que ce procès ait lieu en cette période préélectorale sensible. Le président Bush s'était dit *« consterné »* par le verdict d'avril, *« difficile à comprendre après avoir vu le film vidéo de l'arrestation »*, réalisé par un amateur.

RÉGIS NAVARRE

En raison du mauvais fonctionnement d'un treuil

Le « satellite à fil » italien n'a pu être déployé par la navette Atlantis

Après vingt-quatre heures d'essais infructueux pour tenter de déployer le « satellite à fil » italien TSS au bout d'un câble de 20 kilomètres de longueur, l'équipage d'Atlantis a finalement abandonné l'expérience. Au cours de la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 août, le TSS a été ramené dans la soute de la navette qui devrait atterrir samedi à 13 h 39 (heure française) sur la piste de Cap Canaveral (Floride).

Les ingénieurs ayant imaginé le TSS (Tethered satellite system) prévoyaient de le déployer, pour des applications futures, au bout d'un câble de cent kilomètres. Ils s'étaient limités cependant à vingt kilomètres pour ce premier essai, conscients des difficultés que présentait l'expérience. Les faits ont prouvé qu'ils étaient encore beaucoup trop optimistes : malgré tous les efforts de l'équipage, vingt-quatre heures durant, le « satellite a fil » n'a jamais pu s'écarter de plus de 260 mètres de la navette (*le Monde* du 6 août).

L'échec de cette « partie de pêche au gros » spatiale est à imputer au « moulinet », fabriqué par la firme américaine Martin Marietta, c'est-à-dire au treuil situé à la base d'une tour métallique de 12 mètres, qui est garni du câble de 2,5 millimètres de diamètre retenant le satellite. Il semble qu'un moteur électrique défaillant ne permettait pas de dérouler correctement le filin sur lequel le satellite tirait, grâce à l'action des petits moteurs-fusée fixés à sa base.

Comme cela arrive parfois sur le moulinet des pêcheurs, les astronautes ont eu des problèmes avec les boucles du fil qui ont tendance à s'emmêler par superposition sur le tambour du treuil, ont expliqué en substance les responsables de la NASA. Mercredi 5, en fin de matinée, le filin de retenue ne pouvait plus ni s'enrouler ni se dérouler, et les responsables de la NASA envisageaient la sortie d'astronautes dans l'espace pour le débloquer. Cela ne fut, cependant, pas nécessaire, l'équipage ayant réussi à résoudre le problème en abaissant la tour faisant office de « canne à pêche ».

L'expérience visait à prouver qu'il était possible de produire du courant électrique par déplacement du filin conducteur dans le champ magnétique terrestre (*le Monde* du 4 août). A 20 kilomètres de distance entre la navette et le satellite, les spécialistes espéraient obtenir 5 000 volts dans le câble. Malgré l'échec du déploiement, ils se sont déclarés satisfaits des premiers résultats. « Nous avons eu la preuve que le *concept fonctionne. Nous avons même pu obtenir déjà 36,1 volts »*, a déclaré Maurizio Candidi, chercheur italien qui a participé à la mise au point du projet. – *(AFP.)*

La dégradation de la conjoncture nippone

Fujitsu devrait annoncer ses premières pertes semestrielles

Les géants japonais de l'électronique vont-ils rentrer dans le rang? Adossés à un marché intérieur pratiquement captif (ils y réalisent les trois quarts de leur chiffre d'affaires et l'essentiel de leurs résultats), ils pouvaient encore récemment faire plier le reste de l'industrie à coups de guerre des prix et de surenchères d'investissement. Le ralentissement de la croissance japonaise risque d'infléchir temporairement cette stratégie offensive. Fujitsu, l'un des principaux producteurs mondiaux de puces et le deuxième constructeur d'ordinateurs derrière l'américain IBM, a ainsi annoncé, mercredi 5 août, qu'il s'attendait à essuyer pour le premier semestre de son exercice 1992 une perte nette consolidée de 10 milliards de yens (395 millions de francs), la première depuis sa cotation à la Bourse de Tokyo en 1949. Tout comme son compatriote NEC, Fujitsu a bouclé son exercice 1991-1992, clos le 31 mars dernier, sur un affaissement de 60 % de son bénéfice net. Décidée à restaurer sa rentabilité, la firme nippone va procéder à certains désinvestissements et gels de programme. Fujitsu a décidé, au début de cette semaine, de fermer son unité de semi-conducteurs de San-Diego (Californie) et de licencier ses 260 salariés. Des mesures similaires pourraient être rendues publiques chez NEC, Hitachi et Toshiba.

C. M.

M. Jean-Claude Gaudin est « scandalisé » par son inculpation

GRASSE

de notre correspondant régional

M. Jean-Claude Gaudin, président (PR) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et sénateur des Bouches-du-Rhône, a été inculpé, jeudi 6 août, d'escroquerie pour création d'un emploi fictif, par le juge Jean-Pierre Murciano, qui instruit l'affaire Saincene, du nom d'un employé vacataire du conseil régional (*le Monde* du 6 août). M. Murciano avait accédé à la demande de M. Gaudin, d'avancer la date de sa convocation de vingt-quatre heures, en raison des informations parues dans la presse.

Il est reproché à M. Gaudin d'avoir couvert l'embauche de M. Saincene, en octobre 1986, par son directeur de cabinet, M. Claude Bertrand, lui-même inculpé, depuis le 18 décembre 1991, d'escroquerie et complicité d'escroquerie. M. Saincene n'occupait pas les fonctions pour lesquelles il était rémunéré, mais se livrait à une action de renseignements. Il avait confectionné des fichiers, notamment sur M. Bernard Tapie et des joueurs de l'OM.

A sa sortie du tribunal de Grasse, après avoir passé environ une heure dans le cabinet du magistrat instructeur, M. Gaudin a déclaré que son inculpation *« était le dernier épisode de la campagne des élections régionales. Je ressens cela, au fond de mon cœur,* a-t-il ajouté, *avec un sentiment d'indignation et de colère. Je suis scandalisé de cette inculpation,* a-t-il poursuivi, *mais je ne suis pas surpris puisque, depuis six mois, les journalistes m'annonçaient, régulièrement, qu'elle allait avoir lieu. En quelque sorte, j'ai été pré-inculpé durant toute la campagne électorale. »*

GUY PORTE

□ **Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a limogé son adjoint.** – Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Japonais Hiroshi Nakajima, a relevé de ses fonctions son adjoint, l'Algérien Mohammed Abdelmoumène, ont indiqué mercredi 5 août des sources diplomatiques à Genève. M. Abdelmoumène avait annoncé son intention de briguer le poste de directeur général lors de l'expiration du mandat de M. Nakajima, à la fin de l'année. A la tête de l'OMS depuis 1988, le Japonais est très critiqué par plusieurs gouvernements. – (*AFP, Reuter.*)

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Le numéro du « Monde » daté 6 août 1992 a été tiré à 452 031 exemplaires

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » :
Monfreid, le bon monsieur d'Ingrandes

Le plus fameux aventurier des lettres françaises du vingtième siècle, Henry de Monfreid, mort presque centenaire en 1974 à Ingrandes, au fond du Berry, y attire maintenant des admirateurs du monde entier.